



**Rapport sur
la gestion de la banque**
Exercice 2025

SOMMAIRE

PROFIL DE LA BIAT	5
1. ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, BANCAIRE ET FINANCIER	7
1.1 Environnement économique	9
1.2 Environnement bancaire et financier	13
2. ACTIVITES ET RESULTATS DE LA BANQUE.....	15
2.1 Vision et Stratégie de la Banque.....	17
2.2 Faits marquants de la Banque	19
2.3 Activités de la Banque en 2025.....	21
2.4 Résultats de la Banque en 2025	23
2.5 Evolution de la Banque et ses performances au cours des dernières années	26
2.6 Notation de la BIAT	31
2.7 Evolution prévisionnelle et perspectives d'avenir	31
3. GROUPE BIAT ET PARTICIPATIONS.....	33
3.1 Groupe BIAT	35
3.2 Résultats du groupe BIAT	43
3.3 Evolution du portefeuille participations	44
4. ACTIONNARIAT	45
4.1 Renseignements relatifs à la répartition du capital et des droits de vote	47
4.2 Conditions d'accès à l'Assemblée Générale.....	48
5. GOUVERNANCE.....	49
5.1 Présentation des instances de Gouvernance de la Banque	55
5.2 Le Soutien des Comités spécialisés	70
5.3 Direction Générale.....	76
5.4 Les instances de la Direction Générale	77
5.5 Structure de l'actionnariat et droits de vote au 31/12/2025.....	78
5.6 Commissaires aux comptes.....	79
6. L'ACTION BIAT EN BOURSE.....	81
6.1 Evolution du cours de l'action BIAT en 2025.....	83
6.2 Actions de communication financières effectuées.....	84
7. AFFECTATION DES RESULTATS.....	85
7.1 Dispositions statutaires concernant l'affectation des résultats.....	87
7.2 Tableau d'évolution des capitaux propres et des dividendes versés	88
8. CONTRÔLE DES COMPTES.....	89
8.1 Activité du Comité Permanent d'Audit Interne concernant le contrôle des comptes.....	91

9. BILAN SOCIAL	93
9.1 Indicateurs RH	95
9.2 Biat Skills Academy (BSA)	98
10. ELEMENTS SUR LE CONTROLE INTERNE.....	99
10.1 Environnement du Contrôle Interne	101
10.2 Gestion des risques	103
11. PÔLE BANQUE DE DÉTAIL.....	111
11. Pôle Banque de détail	113
12. RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE.....	119
13. ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS AU 31/12/2025.....	133
13.1 Rapport Général et spécial des commissaires aux comptes sur l'Exercice clos le 31 décembre 2025....	135
13.2 Etats financiers individuels au 31 Décembre 2025.....	165
14. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31/12/2025	231
14.1 Rapport des commissaires aux comptes sur les Etats financiers consolidés de l'Exercice clos au 31 décembre 2025	233
14.2 Etats financiers consolidés au 31 Décembre 2025	239

I - PROFIL DE LA BIAT

Au terme de 50 ans d'existence, la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT), lancée en 1976 avec des moyens humains et matériels modestes, est devenue l'une des plus importantes institutions financières en Afrique du Nord et un acteur de référence en Tunisie.

Avec **2897** collaborateurs en 2025, la BIAT compte près de 950 mille clients et un réseau de correspondants internationaux de près de 1500 banques. Elle dispose d'un réseau des plus denses en Tunisie avec 206 agences réparties sur l'ensemble du pays, d'une représentation à Tripoli - Libye.

Elle compte également, une filiale BIAT France, sous le statut d'agent de paiement avec une agence à Paris.

Banque universelle offrant une gamme complète de service à tout type de clientèle Particuliers, Tunisiens Résidents à l'Étranger, Professionnels, Petites et Moyennes Entreprises, Grandes Entreprises et Institutionnels, la BIAT constitue aujourd'hui un groupe financier diversifié dans les domaines de l'assurance, de la gestion d'actifs, du capital- investissement, de l'intermédiation boursière et du Conseil à l'international.

Appuyant son développement sur la proximité et l'engagement sociétal, elle met son expertise au profit de ses clients, de ses partenaires et de l'économie du pays.

01

— ENVIRONNEMENT
ÉCONOMIQUE,
BANCAIRE
ET FINANCIER



Muhammad

— 1.1 Environnement économique

Au niveau international

A l'échelle mondiale, la **croissance économique** s'est stabilisée en affichant un taux de croissance égal à celui de 2024 soit 3.3%. Les projections pour 2026, avec un taux de **2.9%**, intègrent les **impacts multidimensionnels** directs et indirects de la guerre visant l'Iran. Estimée initialement à 3.3%, cette révision à la baisse de 0.4% de la croissance mondiale se base notamment sur :

- ✓ Les incertitudes qui entourent la durée de cette guerre et le blocage au niveau du détroit de Hormuz.
- ✓ Le renchérissement du coût de l'énergie et du transport international.
- ✓ Un resserrement attendu des politiques monétaires compte tenu des prévisions portant sur un cycle haussier de l'inflation

Croissance annuelle, en %

PIB réel	2024	2025 (*)	2026(**)	2026(***)
Zone Euro	0.9	1.4	1.3	0.8
Royaume-Uni	1.1	1.4	1.3	0.7
Etats-Unis	2.8	2.1	2.4	2
Chine	5	5	4.5	4.4
Japon	-0.2	1.1	0.9	0.8

(*) Atterrissage-Source FMI

(**) Projections Janvier 2026-Source FMI

(***) Projections OCDE Mars 2026

- Les facteurs déterminants de la croissance en 2025

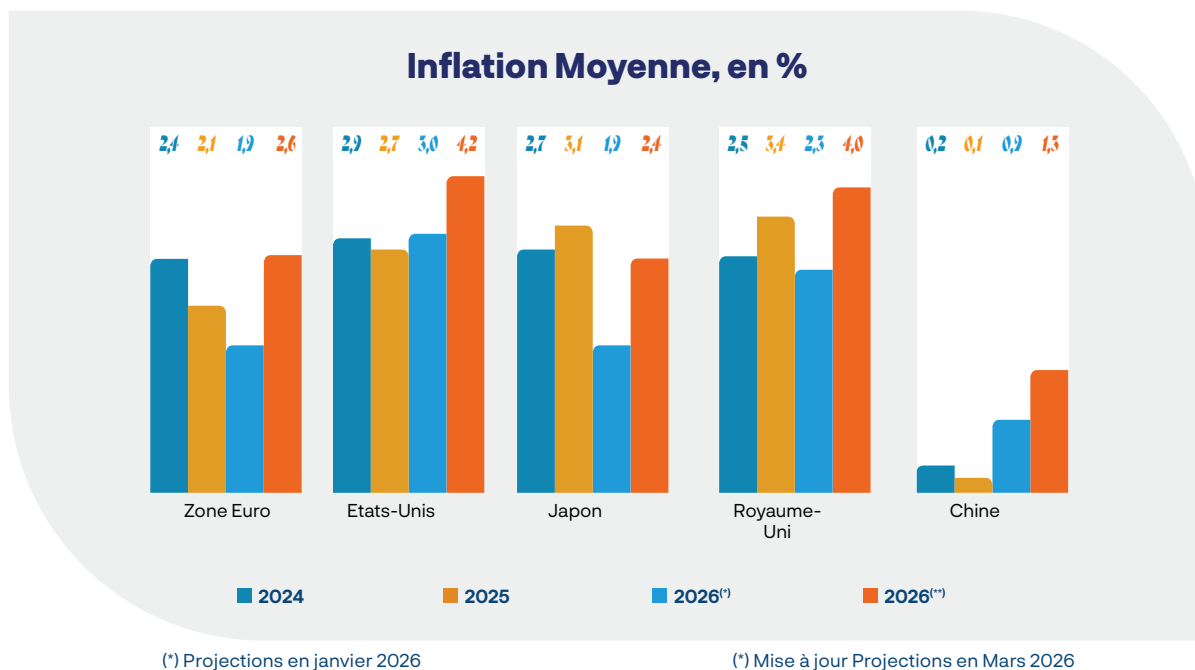
Selon le FMI, cette apparente stabilité entre 2024 et 2025 tient à la neutralisation de forces divergentes. Ainsi, les vents contraires résultant de la réorientation des politiques commerciales se trouvent compensés par des vents favorables générés par les investissements liés aux nouvelles technologies, comme l'intelligence artificielle (IA), et ce, plus en Amérique du Nord et en Asie que dans d'autres régions, ainsi que par le soutien budgétaire et monétaire, les conditions financières globalement accommodantes et la souplesse du secteur privé.

- Les facteurs déterminants des perspectives de 2026

La guerre actuelle et le contexte géopolitique tendu vont avoir un impact direct sur les principaux moteurs de croissance, il s'agit d'un choc réel.

L'ampleur de ce choc dépendra de la durée du conflit, mais un ralentissement, au niveau de la dynamique d'investissement privé, de la consommation et bien évidemment du commerce international est déjà attendu. Aussi, la réaction des banques centrales et des gouvernements est à scruter surtout quant à leur capacité à absorber partiellement le choc tout en atténuant les tensions inflationnistes qui se profilent.

En 2025, l'inflation mondiale a enregistré une décreue significative passant de 5.8% (2024) à 4.1%.



(*) Projections en janvier 2026

(**) Mise à jour Projections en Mars 2026

La baisse enregistrée au niveau de la majorité des prix des principales matières premières de base a favorisé le cycle désinflationniste en 2025.

Prix des principales matières premières

	Moyenne 2024 (B)	Moyenne 2025 (A)	Variation (A/B)
Pétrole brut Brent \$US/bbl	80.7	69	-14.5%
Indice du gaz naturel (2010=100)	87.4	107.8	+23.3%
Phosphate brut \$US/TM	152.5	152.5	0%
Phosphate DAP \$US/TM	563.7	685.2	+21.6%
Phosphate TSP \$US/TM	474.6	577.6	+21.7%
Minerai de fer \$US/dmtu	109.4	100.2	-9.3%
Indice des prix des métaux de base (dont Aluminium, cuivre, minerai de fer, plomb, uranium et zinc), (2016=100)	114.1	122.3	+7.2%
Huile d'olive \$US/TM	8 860.3	5 464.5	-38.3%
Blé tendre \$US/TM	230.9	219.6	-4.9%
Blé dur \$U/TM	268.7	243.3	-9.5%

Sources : Banque Mondiale et FMI, Calcul Equipe Prospective, Veille et Recherche Economique

Alors qu'il était attendu que ce cycle désinflationniste poursuive sur sa lancée en 2026 (prévision initiale de 3.8% pour l'inflation mondiale), la guerre ciblant l'Iran et l'élargissement du conflit au moyen orient ont eu des implications sur les prix des matières premières notamment l'énergie et sur le coût du transport international. De telles implications vont-elles s'inscrire dans la durée¹, d'où une nouvelle prévision d'une hausse de l'inflation en 2026 dans un intervalle de +0.5% à 1% en fonction de l'évolution de la situation.

Au niveau national

En Tunisie, le taux de croissance s'est inscrit en amélioration passant de 1.6% en 2024 à 2.5% en 2025.

Au niveau sectoriel, la VA (valeur ajoutée) du secteur de l'agriculture et de la pêche a évolué de **+10.3%** (en GA) soit une contribution à hauteur de **38%** au niveau du taux de croissance global, bénéficiant notamment de l'impact positif de l'amélioration des conditions climatiques sur la production, notamment celle des céréales et des olives.

Le secteur des services marchands a enregistré une croissance de 1.3% (contribuant à hauteur du quart dans la croissance globale) tirée notamment par la VA de l'hôtellerie et la restauration (+6.8%).

¹ Dans ses récentes prévisions, le cabinet de conseil mondial «Oxford Economics» anticipe un prix moyen du pétrole de **90 dollars le baril pour l'année 2026**, avec un pic à 113 dollars au deuxième trimestre.

Le secteur industriel, dans sa globalité, a enregistré une croissance de +2.7% en nette amélioration par rapport à 2024. N'eût été la contre-performance enregistrée au niveau des industries non manufacturières (activités extractives) dont la valeur ajoutée est en retrait de 1.3%, le secteur industriel aurait pu améliorer encore plus sa performance d'autant plus que le secteur des industries manufacturières a tenu la dragée haute face à un contexte adverse en affichant une croissance de +3.3%.

Quant à l'indice des prix à la consommation, le taux d'inflation moyen a atteint 5.35% en 2025 versus 7% en 2024. Cette baisse est expliquée, d'une part par la diminution relative des prix des matières premières et de l'énergie à l'échelle internationale, et d'autre part par un «sequencing» prudent de la politique du Taux Directeur (TD) de la BCT. En effet, l'année 2025 n'a été impactée que par une seule baisse de 50 pbs du Taux Directeur².

Concernant le marché de l'emploi, même si le taux de chômage a emprunté une tendance baissière passant de 16.5% au 4^{ème} trimestre 2024 à 15.2% au 4^{ème} trimestre 2025, il demeure à un niveau élevé.

² Lors de la réunion du Conseil d'administration de la BCT du **30 décembre 2025**, il a été décidé de diminuer le TD de 50 pbs (compte tenu du niveau de l'inflation à fin décembre 2025, soit 4.9%). La transmission de cette baisse au niveau du TMM (Taux Moyen du Marché Monétaire) se matérialise à partir du 1^{er} février 2026.

Chiffres clés	2023	2024	2025
Croissance du PIB (en %, Sur la base des volumes exprimés aux prix constants de 2015)	0	1,6	2,5
Taux d'inflation moyen (en %)	9,3	7	5,35
Paievements courants (en % du PIB)	-2,3	-1,6	-2,5
Solde budgétaire (en % du PIB)	-7,6	-6,3	-5,2
Evolution des exportations de biens (en %)	+7,9	0	+2,6
Evolution des importations de biens (en %)	-4,4	+2,3	+5,5
Avoirs en devises (en jours d'importations au 31/12)	120	121	105
Recettes touristiques (en MD)	6 921	7 600	8 097
Variation	+27.7%	+9.8%	+6.5%
Revenus du travail en Espèces ³ (en MD)	7 657	8 263	8 762
Variation	+4%	+7.9%	+6%
Taux d'investissement (FBCF ⁴ en % du PIB)	15,5	15,7	16,2 ⁵
Epargne nationale (en % du RNDB)	5,4	4,6	5,8 ⁶
Crédits à l'économie ⁷ (en MD)	108 411	111 856	115 123
Variation	+2,2%	+3,2%	+2,9%
Masse monétaire M3 (en MD)	120 398	132 939	146 952
Variation	+9%	+10,4%	+10,5%

- Perspectives 2026

A l'instar des autres pays, les prévisions des principaux agrégats de l'économie nationale vont être impactées à travers les canaux de transmission par les retombées multidimensionnelles de la guerre.

Le communiqué de la BCT, suite à la réunion de son conseil d'administration en date du **30 mars 2026**, a

mis en avant l'existence de **pressions inflationnistes d'origine externe** qui se sont récemment accrues et risquent de se transmettre dans la chaîne de formation des prix. Dans ce contexte, «le Conseil réaffirme sa vigilance et se tient prêt pour ajuster les instruments à sa disposition afin de préserver le processus désinflationniste et de maintenir l'inflation à des niveaux soutenables.» Il est à préciser que le TD a été maintenu à 7%.

3 Selon la BCT, les revenus du travail englobent les envois de fonds des travailleurs tunisiens à l'étranger (revenu secondaire) et la rémunération des salariés (revenu primaire).

4 Formation Brute du Capital Fixe

5 Prévision Ministère de l'Economie et de la Planification, Source BCT : rapport annuel 2024

6 Prévision Ministère de l'Economie et de la Planification, Source BCT : rapport annuel 2024

7 Il s'agit de la consolidation des encours des crédits à l'économie figurant au niveau des bilans des autres institutions de dépôts.

— 1.2 Environnement bancaire et financier

L'évolution de l'activité du système bancaire⁸ s'est caractérisée au courant de l'année 2025 par une poursuite de la dynamique de la collecte des dépôts, et une légère hausse des crédits nets.

• Les dépôts de la clientèle

Les dépôts de la clientèle se sont établis à 103.951MD au 31 décembre 2025, enregistrant une progression de 7,2%.

Cette progression a concerné l'ensemble des composantes des dépôts, portée principalement par les dépôts d'épargne qui ont enregistré une hausse de 8,5%, tandis que les dépôts à terme et les dépôts à vue ont connu des augmentations plus modérées, respectivement de 6,8 % et 6,4%.

Evolution des dépôts de la clientèle (en MD)

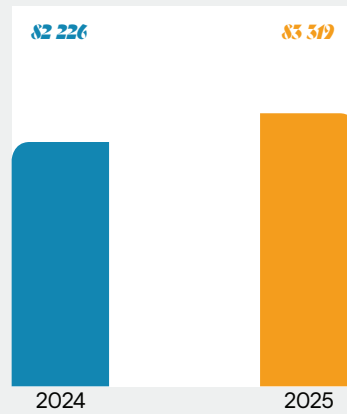


Source : Panel des dix premières banques

• Les crédits net à la clientèle

Les crédits nets à la clientèle au niveau du système bancaire ont totalisé au terme de l'année 2025, 83.4MD, enregistrant une légère hausse de 1,3%.

Evolution des crédits à la clientèle (en MD)

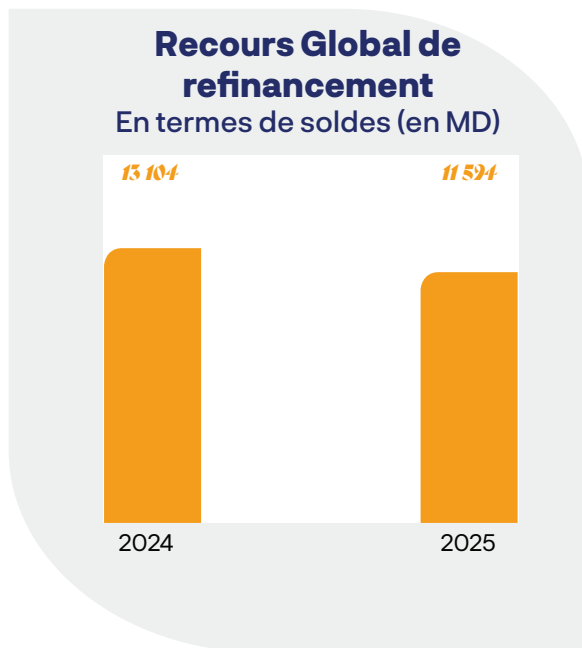


Source : Panel des dix premières banques

⁸ Panel des dix premières banques

• **Recours Global de Refinancement**

L'exercice 2025 s'est soldé par un recours global du refinancement de 11,594MD contre 13,104MD observé au terme de l'exercice écoulé.



Taux du marché

En 2025, le Taux Moyen du Marché Monétaire (TMM) a suivi l'orientation de la politique monétaire de la Banque Centrale de Tunisie.

Suite à une baisse de 50 points de base du taux directeur en mars, il a reculé dès avril pour se stabiliser autour de 7,5 % sur la majeure partie de l'année.

Cette évolution traduit le début d'un assouplissement monétaire prudent, dans un contexte de ralentissement de l'inflation et de soutien progressif aux conditions de financement de l'économie.

Marché boursier*

L'indice phare de la bourse, le Tunindex, clôture pour sa cinquième année successive sur une hausse de +35,12% contre +13,75% en 2024.

En ce qui concerne les indices sectoriels, dix indices ont enregistré des rendements annuels positifs à des taux compris entre 59,33% (indice de distribution) et 30,20% (indices des assurances) alors que les 2 autres indices ont affiché des rendements négatifs de -1,99% (indice des industries) et -3,93% (indice de bâtiment et matériaux de construction).

* Source : BVMT

02

— ACTIVITES
ET RESULTATS
DE LA BANQUE

البنك

Signature

— 2.1 Vision et Stratégie de la Banque

La BIAT consolide son développement pour faire face à de nouveaux enjeux. Une vision s'inscrivant dans la continuité du dernier plan stratégique a été mise en place. Elle s'articule autour des points suivants :

Vision de la Banque

1 Un groupe financier solide reconnu pour son professionnalisme et sa bonne gouvernance

2 Une banque de référence sur ses marchés capable de s'adapter et de répondre aux besoins spécifiques de chacun de ses clients et de les accompagner dans la durée

3 Une banque citoyenne et responsable qui s'implique activement dans le développement d'une économie durable du pays

À travers cette vision stratégique, la Banque se positionne comme un acteur de référence, conjuguant innovation, résilience et engagement. En plaçant la transformation digitale, la gouvernance data-driven et l'excellence opérationnelle au cœur de son développement, elle renforce sa capacité à répondre aux défis du secteur et à anticiper les évolutions du marché. Cette approche intégrée lui permet de consolider son leadership et d'offrir à ses clients une meilleure expérience bancaire.

Une dynamique d'amélioration continue et d'alignement stratégique

La transformation de la Banque repose sur une exécution rigoureuse et une gouvernance claire. L'alignement des initiatives avec la stratégie globale est assuré par un suivi précis des indicateurs de performance et des livrables. L'instauration d'une

culture de l'excellence et de l'agilité favorise une adaptation rapide aux évolutions du marché et aux nouvelles exigences réglementaires. Le développement du capital humain est également un enjeu clé, avec la mise en place de programmes de formation et de montée en compétences pour accompagner la transformation. En cultivant une dynamique d'amélioration continue, la Banque se dote des leviers nécessaires pour maintenir son leadership et assurer une croissance durable et maîtrisée.

Une expérience client repensée pour un accompagnement sur mesure

Dans un contexte bancaire en pleine évolution, l'expérience client constitue un différenciateur clé. La Banque s'engage dans une approche centrée sur la personnalisation et la fluidité des interactions.

L'amélioration continue des parcours clients repose sur une meilleure personnalisation des offres, intégrant des services adaptés aux besoins spécifiques de chaque profil.

L'intelligence artificielle et l'analyse des données permettent d'anticiper les attentes et de proposer des solutions sur mesure, renforçant ainsi l'engagement et la fidélisation.

En mettant l'accent sur la qualité et l'innovation, la Banque se positionne comme un partenaire de confiance, garantissant une expérience client à forte valeur ajoutée.

Une modernisation technologique alignée sur les enjeux de demain

La Banque poursuit la modernisation de son système d'information afin de garantir la fiabilité, la sécurité et la performance de ses opérations. Cette démarche vise à simplifier les outils, améliorer la qualité de service et accompagner le développement des activités. En renforçant ses infrastructures et en digitalisant davantage ses processus, la Banque sécurise son fonctionnement et soutient sa croissance dans un environnement en constante évolution.

Une gouvernance data-driven pour renforcer la compétitivité

La Banque accorde une importance croissante à la gestion et à la valorisation de ses données. Une organisation renforcée permet d'assurer la qualité, la fiabilité et la protection des informations. Cette approche améliore la prise de décision, la maîtrise des risques et l'adaptation des offres aux besoins des clients. La donnée devient ainsi un levier essentiel de performance et de compétitivité.

Une transformation organisationnelle de la filière IT pour soutenir les ambitions métiers de la Banque et mieux servir ses clients

La Banque a fait évoluer son organisation informatique pour être plus efficace et mieux répondre aux besoins des métiers. Dans un secteur bancaire qui

change rapidement, elle a choisi de mettre en place une structure plus agile et plus proche des priorités stratégiques.

La création de la nouvelle filiale IT BIAT Innovation & Technology est une étape importante. Elle permet d'accélérer l'innovation, d'améliorer les processus et d'attirer des profils spécialisés dans les nouvelles technologies.

En parallèle, une structure centrale appelée « Stratégie et Coordination IT » a été mise en place pour mieux piloter les projets, assurer une bonne gouvernance et garantir une coordination efficace entre les différentes équipes.

Grâce à cette nouvelle organisation, la Banque exécute mieux ses projets, accompagne davantage les métiers et se prépare plus solidement aux évolutions du marché.

Une gestion proactive des risques et de la conformité

Dans un environnement réglementaire de plus en plus exigeant, la gestion des risques constitue un axe stratégique essentiel. La Banque adopte une approche proactive, renforçant ses dispositifs de conformité et de contrôle interne.

Par ailleurs, la mise en place d'un Plan de Continuité d'Activité robuste garantit une résilience accrue face aux crises et aux incidents opérationnels. Cette stratégie globale permet de sécuriser l'ensemble des opérations tout en renforçant la confiance des clients et des investisseurs.

Un Modèle de développement durable et responsable

La banque investit dans la consolidation de sa responsabilité sociétale et environnementale et le renforcement de sa compétitivité sur le marché. Elle veille, à travers son modèle de développement durable et responsable, à contribuer positivement au développement et à la croissance économique de la Tunisie.

— 2.2 Faits marquants de la Banque

Développement digital

La BIAT a poursuivi le déploiement commercial de l'offre digitale gratuite « MyBIAT » destinée aux clients Particuliers et Professionnels, portant le taux d'équipement à plus de 50% des clients éligibles à fin 2025.

S'agissant de «MyBIAT Corporate», lancé publiquement en 2024, le taux d'adoption a également atteint la moitié des clients éligibles à fin 2025. L'exercice a par ailleurs été marqué par la migration des services «Multivir» et «BIATNET Business» vers «MyBIAT Corporate», avec pour objectif l'achèvement de cette transition et la suspension définitive des deux services en 2026.

Dans le cadre de l'enrichissement de l'offre, des évolutions ont été apportées aux deux plateformes. « MyBIAT Retail » a bénéficié d'une optimisation de l'expérience utilisateur, à travers un design épuré et modernisé, l'intégration de parcours digitalisés (virements permanents et programmés), la gestion des plafonds des cartes et un renforcement des dispositifs de sécurité. « MyBIAT Corporate » a connu des évolutions fonctionnelles intégrant notamment le suivi des opérations de commerce extérieur et monétiques, la pré-réservation de chèques via la plateforme Tunichèque ainsi que la consultation des produits titres.

Extension du nouveau concept d'agences

La BIAT a poursuivi l'extension du nouveau concept d'agences, initié à la suite du lancement réussi de deux sites pilotes en 2021. À fin 2025, la transformation de plus de 70 agences a été achevée dans plusieurs régions du pays, notamment Tunis, Nabeul, Sousse, Sfax, Monastir, Djerba, Zarzis et Tozeur. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de modernisation progressive du réseau. Au-delà de l'expertise de ses équipes commerciales, la Banque a souhaité faire évoluer ses espaces afin qu'ils reflètent davantage ses valeurs de transparence et d'engagement, tout en offrant un environnement plus accueillant et convivial, propice à une expérience client simple et fluide.

Expertise et projets d'infrastructure

La BIAT a participé, en qualité d'agent et d'arrangeur, à la structuration d'un prêt syndiqué d'un montant

global de 140 millions de dinars en faveur du projet GFR Kairouan, pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque d'une capacité de 100 MWac située à Chebika, dans le gouvernorat de Kairouan. Cette opération a été menée en pool bancaire composé de quatre banques et contribue au renforcement de la production nationale d'électricité à partir de sources renouvelables. Le projet a pour objectif de fournir de l'électricité propre à deux industries tunisiennes, réduisant ainsi leur empreinte carbone. La BIAT est intervenue à un triple titre : syndicateur du prêt, financeur de la dette et investisseur en capital via sa filiale BIAT Capital Risque. L'opération a été pilotée par les équipes expertes de la Banque de Financement et d'Investissement, qui ont assuré le montage et la structuration du financement ainsi que la mobilisation et la coordination entre toutes les parties prenantes. Elle a abouti à l'élaboration de solutions sur mesure et à forte valeur ajoutée, combinant investissement, ingénierie financière, conseil financier et juridique de haut niveau, ainsi qu'une capacité d'accompagnement durable de l'ensemble des partenaires du projet.

Politique de l'offre

- Signature d'une convention de partenariat avec le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle pour le financement des sociétés communautaires. Dans ce cadre, une enveloppe globale de 40 MD a été mobilisée par l'État, dont 4 MD attribués à la BIAT à sa demande.
- Lancement d'une plateforme numérique dédiée à la soumission en ligne des demandes de financement des sociétés communautaires, permettant de simplifier et digitaliser les démarches d'accès au financement. Cette solution, dotée d'une interface sécurisée et d'un processus partiellement automatisé, assure un traitement plus rapide des demandes avec l'appui d'une équipe dédiée.
- Signature d'un partenariat stratégique avec la Banque Africaine de Développement portant sur une **garantie de transaction de 50 millions de dollars**, destinée à renforcer les capacités de la BIAT, à accompagner les entreprises tunisiennes dans leurs opérations à l'international. Ce partenariat permet aux entreprises clientes de la BIAT, quelles que soit leurs tailles, d'accéder à des solutions de financement international compétitives, consolidant leur position et leur intégration dans les chaînes de valeur mondiales.

- Lancement de la carte de paiement fractionné « BIAT Flexy », conçue pour offrir à la clientèle une solution de paiement alternative au chèque, reposant sur un remboursement échelonné et un plafond adapté au profil du client pour une gestion maîtrisée des dépenses et ce, suite à la parution de la Circulaire BCT 2024-41.

Proximité

La BIAT a organisé des rencontres régionales avec sa clientèle Entreprises à Sousse et Sfax, favorisant des échanges constructifs avec les dirigeants et acteurs économiques sur leurs besoins et perspectives. À travers ces initiatives, la Banque a réaffirmé sa proximité et son rôle de partenaire stratégique, en mettant en avant un accompagnement personnalisé, la modernisation de son réseau et le déploiement de solutions digitales adaptées.

Dans le prolongement de ses actions de proximité et afin de poursuivre cette dynamique, la BIAT a participé à l’Africa Banking Forum, plateforme réunissant les acteurs majeurs du secteur bancaire africain. Cette participation a permis de mettre en avant son expertise et de contribuer aux réflexions relatives à la digitalisation, à l’innovation et à l’évolution des modèles bancaires. Elle a par ailleurs organisé une rencontre dédiée à sa clientèle Entreprises, mettant particulièrement à l’honneur l’entrepreneuriat féminin autour des thématiques sur la transition énergétique, favorisant ainsi des échanges autour d’initiatives contribuant à une économie plus inclusive et responsable.

Distinctions et certifications

La BIAT a obtenu cinq distinctions internationales majeures, confirmant la solidité de son modèle, son leadership et son engagement en faveur de l’innovation, de l’excellence opérationnelle et du service client.

Meilleure Banque en Tunisie – Euromoney Awards for Excellence 2025

Euromoney a récompensé la BIAT pour son innovation financière, la qualité de son service, sa performance opérationnelle et l’engagement des équipes BIAT, renforçant son positionnement déjà marqué par les distinctions de 2019, 2023 et 2024.

Meilleure Banque sur le marché de change en Tunisie – Global Finance

Pour la cinquième année consécutive, Global Finance a distingué la maîtrise de la BIAT sur le marché de change, portée par une expertise reconnue, des solutions innovantes et un service client performant.

Trois prix décernés par CFI en 2025

Le magazine CFI a attribué à la BIAT trois distinctions majeures:

« Meilleure Gouvernance Bancaire en Tunisie », mettant en avant la solidité de son modèle de gouvernance ;

« Meilleure stratégie de digitalisation en Afrique du Nord », saluant son engagement en matière de transformation digitale ;

« Contribution exceptionnelle au développement de la jeunesse en Tunisie », récompensant l’impact durable de ses initiatives sociétales, notamment via la Fondation BIAT.

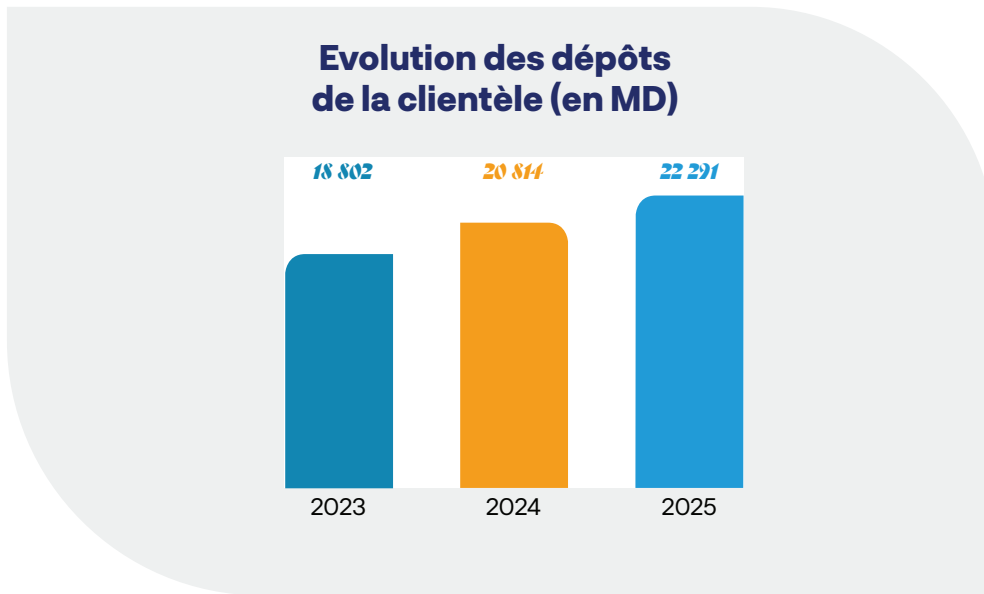
Meilleur service client de l’année 2026

La BIAT a obtenu le prix « Élu Service Client de l’Année 2026 » dans la catégorie «Banques», récompensant la qualité de sa prise en charge multicanale et les initiatives engagées pour optimiser l’expérience client.

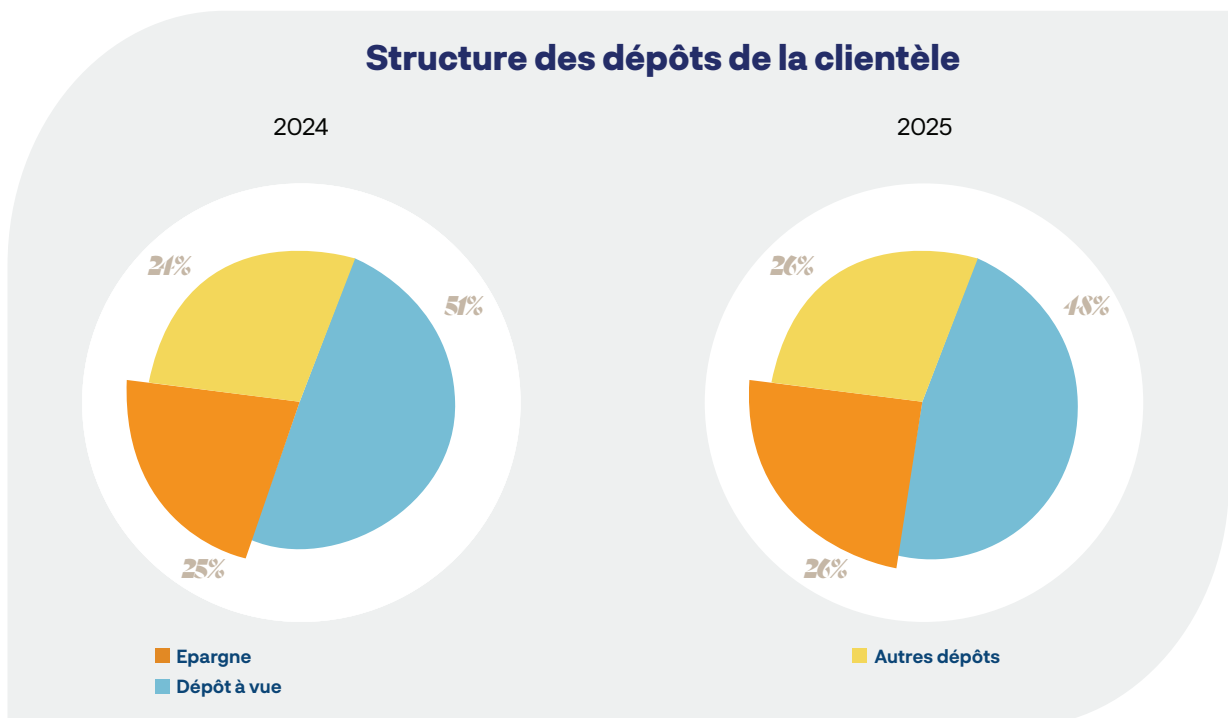
— 2.3 Activités de la Banque en 2025

2.3.1 Les dépôts de la clientèle

Au terme de l'année 2025, les dépôts de la clientèle enregistrent une hausse de 7,1% à 22 291MD.

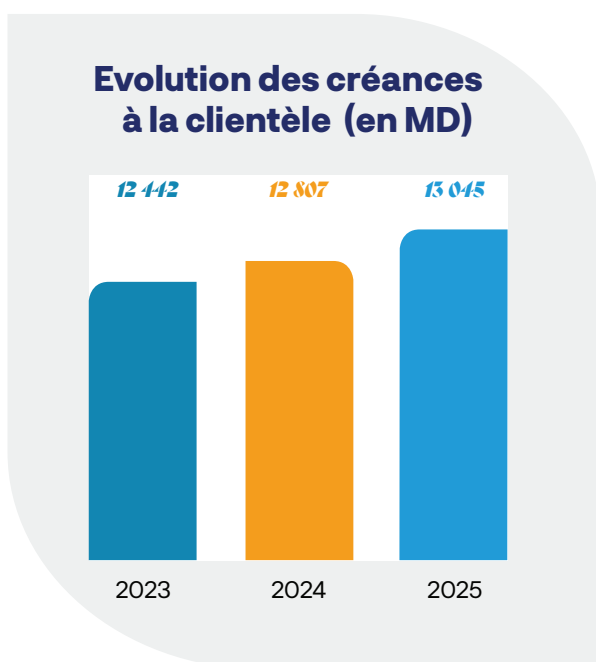


La structure des dépôts de la banque est parmi les plus favorables du secteur. La part des dépôts à vue, représente 48% du total des dépôts.



2.3.2 Les créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle de la BIAT se chiffrent, au titre de l'exercice 2025, à 13 045MD, marquant une hausse de 1,9% par rapport à fin décembre 2024.



2.3.3 Les engagements par signature clientèle

Le volume des engagements par signature en faveur de la clientèle demeure stable à 3.203MD au terme de l'année 2025.

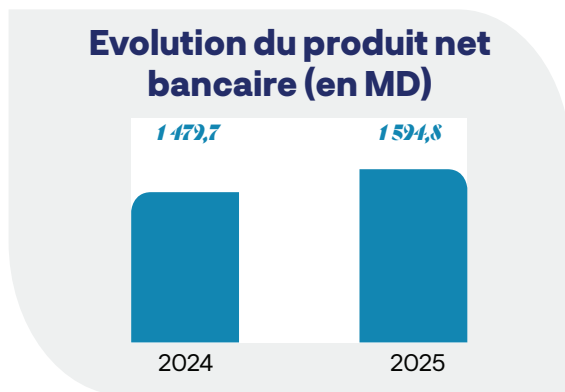


— 2.4 Résultats de la Banque en 2025

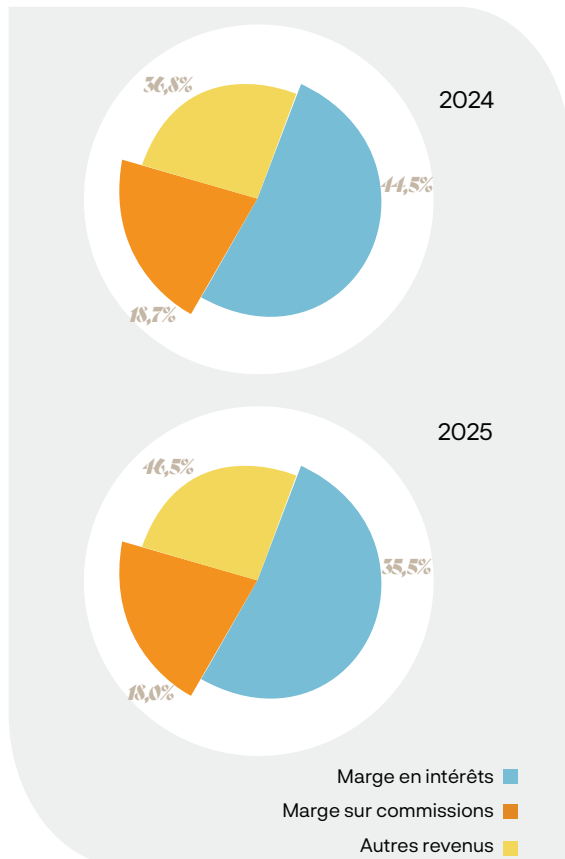
• Produit Net Bancaire

Au terme de l'année 2025, le Produit Net Bancaire totalise 1594,8MD, s'inscrivant en hausse de 7,8%.

La variation de la marge en intérêts, de la marge en commissions et des autres revenus a été respectivement de -13,9%, 3,7% et 36,1%.

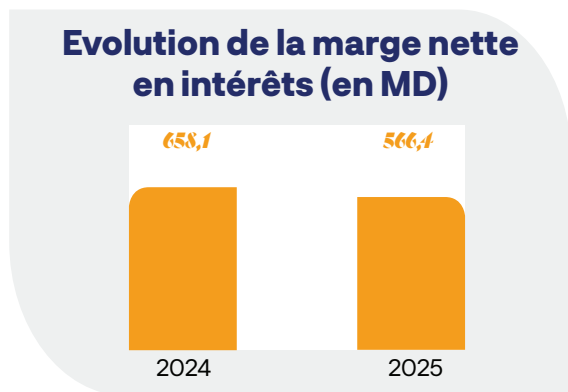


La structure du PNB est ventilée comme suit :



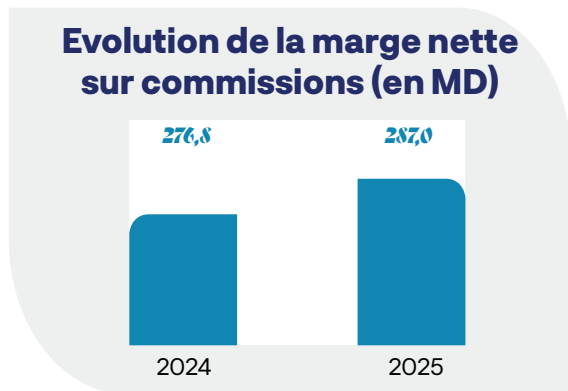
• Marge en intérêts

Représentant 35,5% du PNB, la marge en intérêts s'établit à 566,4MD, une baisse de 13,9%.



• Marge sur commissions

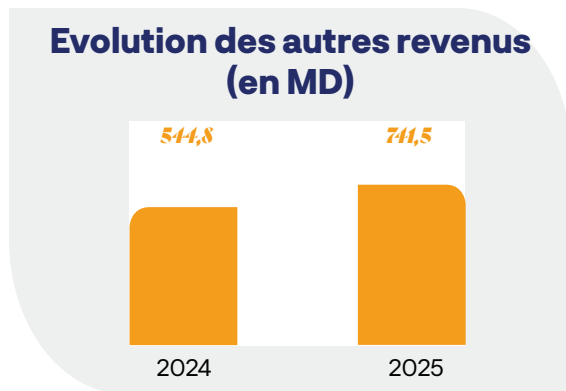
La marge sur commissions s'améliore de 3,7% pour s'établir à 287,0MD.



La part de la marge sur commissions dans le PNB se situe à 18,0% au 31 décembre 2025.

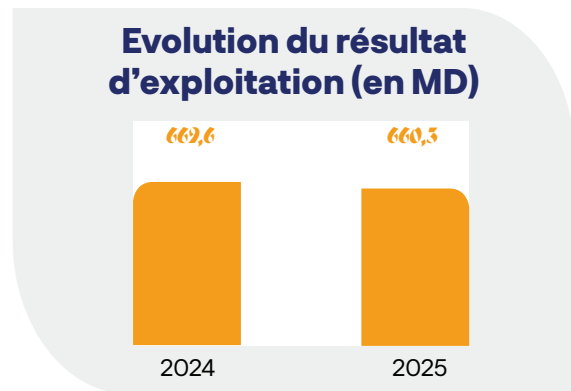
• **Autres Revenus**

Les autres revenus, qui représentent 46,5% du PNB au 31 décembre 2025, augmentent de 36,1% à 741,5 MD.



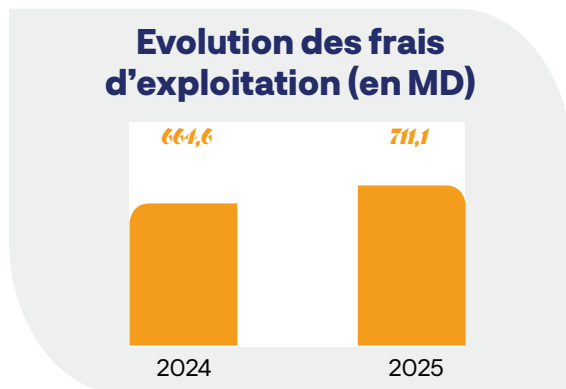
• **Résultat d'exploitation**

Le Résultat d'exploitation demeure quasiment stable à 660,3 MD.



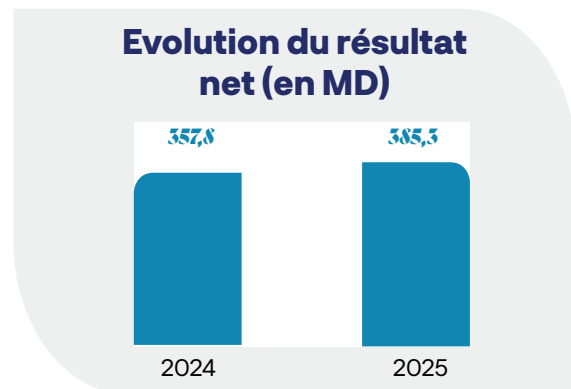
• **Frais d'exploitation**

Au terme de l'année 2025, les frais d'exploitation enregistrent une évolution de 7,0% s'établissant à 711,1 MD.



• **Résultat net**

Au final, le Résultat Net ressort à 385,3 MD à l'issue de l'année 2025, en hausse de 7,7% par rapport à l'exercice écoulé (357,8MD).



Le coefficient d'exploitation est passé de 44,9% à 44,6% en 2025, soit une baisse de 0,3 point.

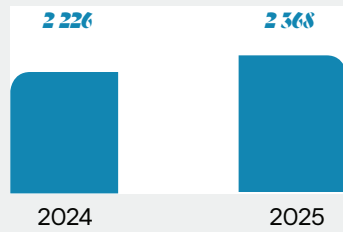
• **Capitaux propres**

Les capitaux propres relatifs à l'exercice 2025 s'établissent à 2 368 MD contre 2 226 MD en 2024, soit une progression de 6,35%.

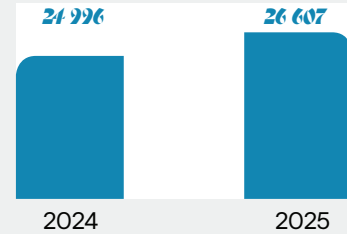
• **Total Bilan**

A fin décembre 2025, le total bilan totalise 26 607MD contre 24 996MD en 2024, soit un accroissement de 6,4%.

Evolution des Capitaux Propres (en MD)



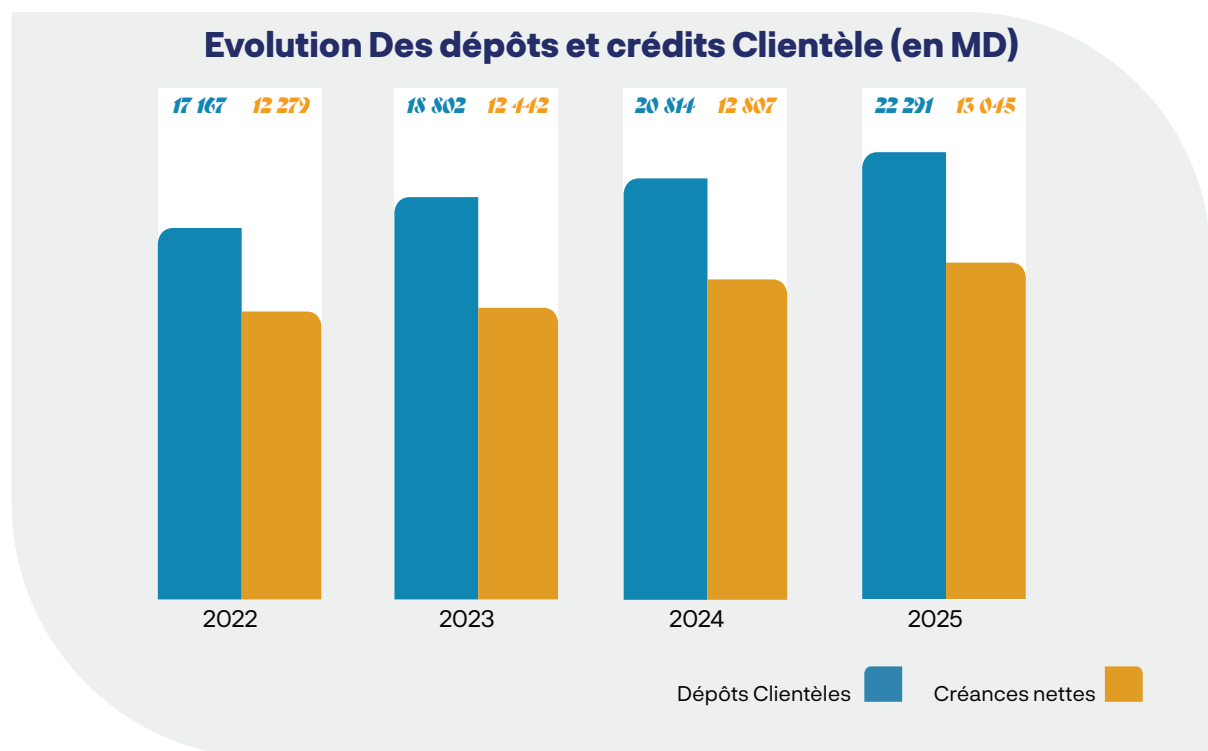
Evolution du total Bilan (en MD)



— 2.5 Evolution de la Banque et ses performances au cours des dernières années

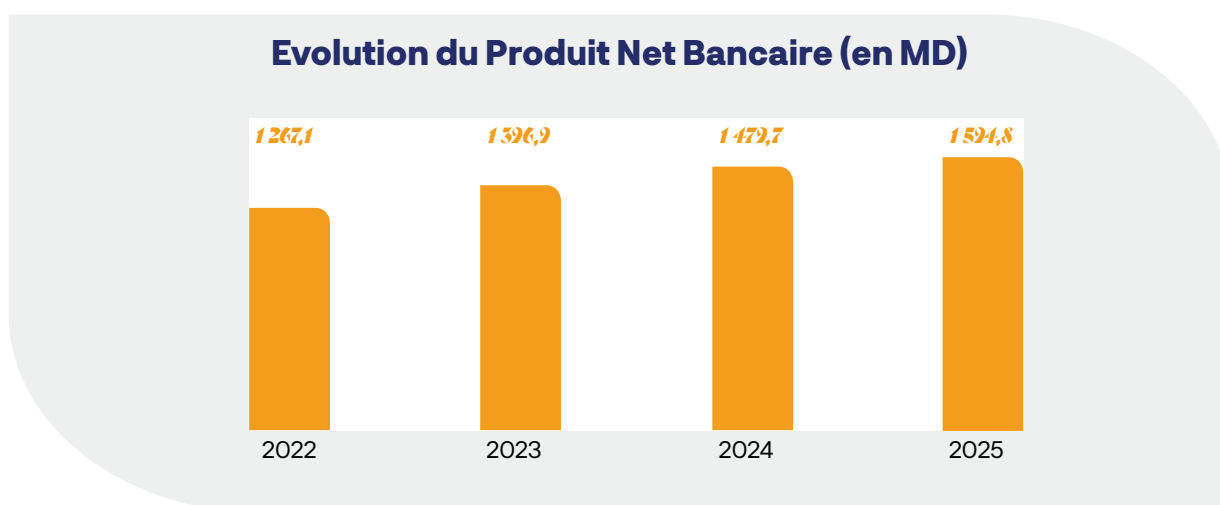
2.5.1 Dépôts et Créances Clientèle

- Les Dépôts de la Clientèle s'élèvent à 22 291,0MD à fin 2025, en augmentation moyenne de 9,1% au cours des quatre dernières années.
- Les Créances nettes s'établissent à 13 045MD au 31 décembre 2025, en accroissement moyen de 1,9% au cours de la même période.



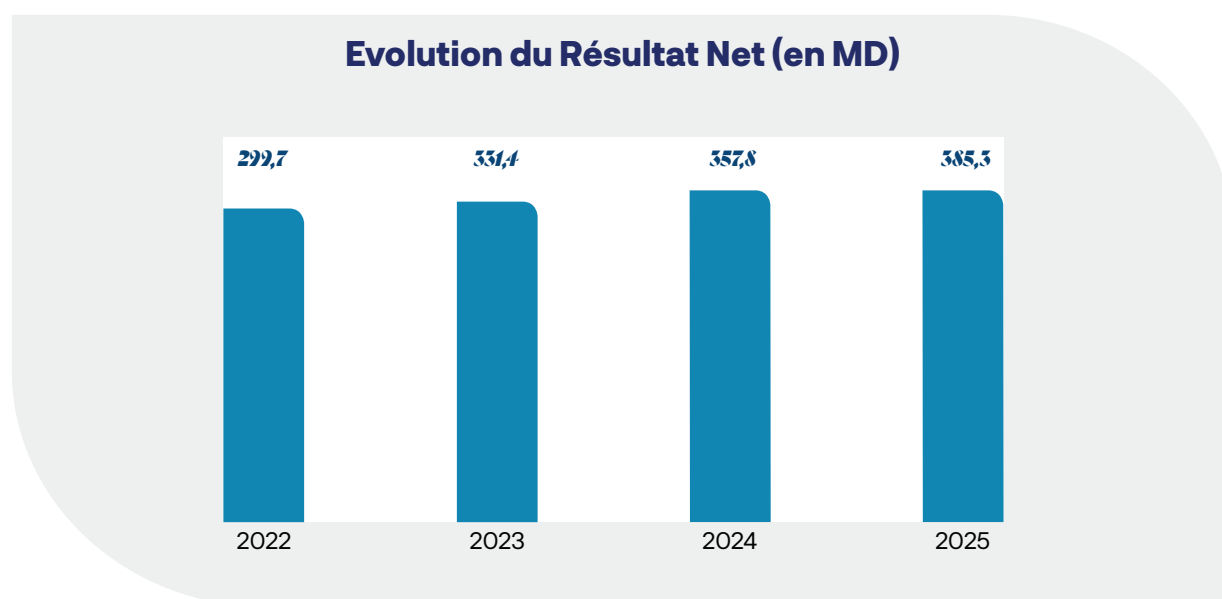
2.5.2 Produit Net Bancaire

Le Produit Net Bancaire enregistre une augmentation annuelle moyenne de 8,0% au cours des quatre dernières années pour s'établir à 1594,8MD à fin 2025.



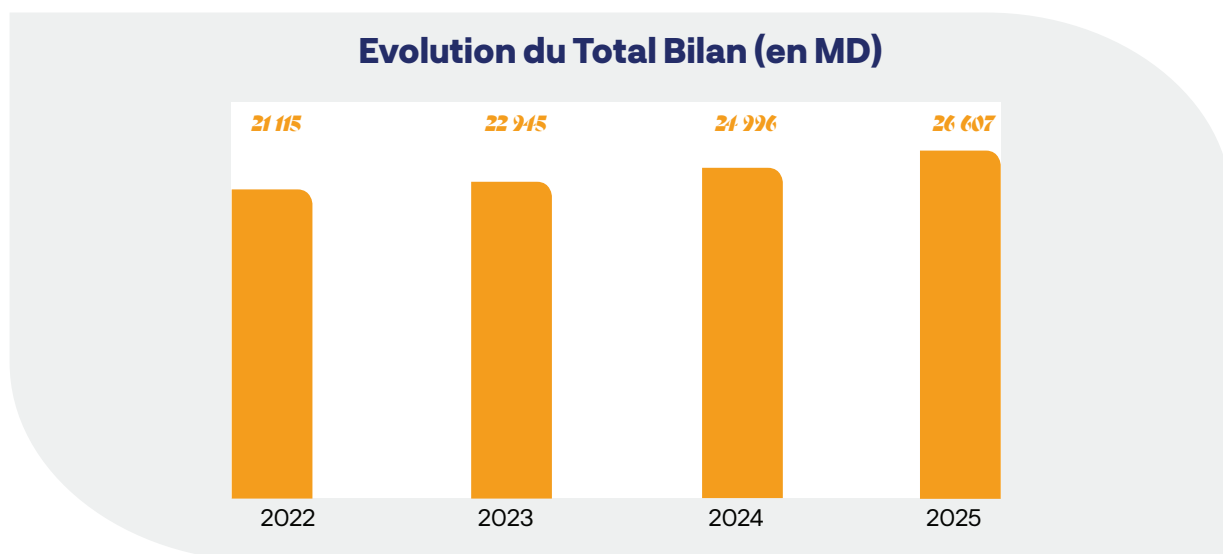
2.5.3 Résultat Net

Le Résultat Net passe de 357,8MD en 2024 à 385,3 MD en 2025, soit une évolution annuelle moyenne de 8,7% au cours des quatre dernières années.



2.5.4 Total Bilan

Le total du Bilan s'inscrit en hausse moyenne de 8% au cours des quatre dernières années pour s'établir à 26.607MD à fin décembre 2025.



2.5.5 Ratios

Ratios de rentabilité

	2022	2023	2024	2025
PNB / Total Actif	6,0%	6,1%	5,9%	6,0%
Résultat net / PNB	23,6%	23,7%	24,2%	24,2%
Résultat net / FP (ROE)	15,3%	15,9%	16,1%	16,3%
Résultat net / Total Actif (ROA)	1,4%	1,4%	1,4%	1,4%

Ratios de productivité

(en milliers de dinars)

	2022	2023	2024	2025
Dépôts / employé	8 732	8 827	8 619	7695
PNB / employé	645	655,8	612,7	550,5

Ratios réglementaires

Ratio Crédits / Dépôts

	2022	2023	2024	2025
Crédits/Dépôts	89%	86%	79%	77%

Les fonds propres et le ratio de couverture des risques

(En millions de dinars)

	2022	2023	2024	2025
Capital	178,5	178,5	204,0	204,0
Réserves	1063,9	1254,3	1229,6	1248,1
Bénéfice de l'année	299,7	331,4	357,8	385,3
Autres capitaux propres et résultats reportés	415,2	317,8	435,1	530,5
Capitaux propres ⁽¹⁾	1957,3	2082,1	2226,4	2368

(1) Avant affectation du résultat de l'exercice.

(En millions de dinars)

	2021	2022	2023	2024	2025
Actif net pondéré (en MD)	15 229,0	16 396,7	17 474,6	18 430,0	19 839,9
Total capitaux propres nets de base (en MD)	1 634,5	1 722,5	1 842,7	1 956,0	2 082,8
Ratio de couverture des risques (Tier 1)	10,64%	10,51%	10,54%	10,61%	10,50%
Fonds propres complémentaires (en MD)	549,1	831,0	923,6	879,4	1 052,7
Total fonds propres nets ⁽²⁾	2 183,6	2 553,6	2 766,2	2 835,4	3 135,5
Ratio de couverture des risques Global	14,22%	15,57%	15,83%	15,38%	15,81%

(2) Après affectation du résultat de l'exercice par l'Assemblée Générale

Ratios de contrôle des Risques

Norme 1: a- Les risques individuels (par groupe d'affaires) dépassant 5% des Fonds Propres Nets (FPN) ne doivent pas excéder globalement 3 fois les FPN de la Banque.

2021	2022	2023	2024	2025
1,0 FPN	1,0 FPN	1,0 FPN	0,96 FPN	1,04 FPN

Norme 1: b- Les risques individuels (par groupe d'affaires) dépassant 15% des Fonds Propres Nets (FPN) ne doivent pas excéder globalement 1,5 fois les FPN de la Banque.

2021	2022	2023	2024	2025
0,4 FPN	0,3 FPN	0,2 FPN	0,4 FPN	0,4 FPN

Norme 2: Le risque encouru sur un même bénéficiaire ne doit pas excéder 25% des FPN de la Banque.

2021	2022	2023	2024	2025
0 client	0 client	0 client	0 client	0 client

Norme 3: Le risque global encouru sur les parties liées ne doit pas dépasser 25% les FPN de la Banque.

2021	2022	2023	2024	2025
0,3 FPN	0,2 FPN	0,2 FPN	0,2 FPN	0,2 FPN

Ratio de liquidité

	2021	2022	2023	2024	2025
Ratio LCR	417%	576%	548%	704%	668%

Risque Brut, CDL et Ratios de qualité des risques

	2021	2022	2023	2024	2025
Risque Brut	15 503,0	16 009,3	16 471,7	17 268,8	17 583,2
CDL	852,1	881,7	1 119,7	1 203,2	1 170,5
Taux de CDL	5,5%	5,5%	6,8%	6,97%	6,66%
Taux de couverture des CDL*	69,4%	71,5%	71,7%	71,9%	80,8%

(*) : Le taux de couverture a été calculé sur la base des provisions pour créances clientèle (Hors provisions pour risques et charges)

— 2.6 Notation de la BIAT (Notation sollicitée par la banque)

Suite à sa révision de la note souveraine du pays, Moody's a relevé, en date du 05 mars 2025, la notation de la BIAT comme suit :

Perspectives	Stables
Dépôts	Caa1
Evaluation de Crédit de base	Caa1
Risque de contrepartie	B3

— 2.7 Evolution prévisionnelle et perspectives d'avenir

En 2026, le secteur bancaire tunisien continue d'opérer dans un environnement macroéconomique exigeant, caractérisé par une reprise progressive de l'activité et par un cadre réglementaire en constante évolution. La croissance demeure modérée, avec une projection de 2,1 % pour l'année selon les estimations du FMI, reflétant un rythme encore limité par la faiblesse de l'investissement et par une dynamique économique qui reste en consolidation.

La politique monétaire, engagée dans un cycle d'assouplissement depuis 2025 avec une première réduction du taux directeur au mois de mars, suivie d'une seconde baisse annoncée à la fin de l'année pour une application en janvier 2026, devrait poursuivre une trajectoire prudente en 2026. Cette orientation vise à concilier le soutien progressif à l'activité économique avec la nécessité de maintenir la stabilité des prix et de contenir durablement les pressions inflationnistes.

La BIAT continuera de faire preuve de résilience et de mobiliser l'ensemble de ses ressources pour assumer pleinement son rôle d'intermédiaire financier de premier plan. Elle veillera à réaliser ses objectifs stratégiques, à accompagner sa clientèle avec proximité et efficacité, et à soutenir le financement de l'économie, tout en réaffirmant son engagement en matière de responsabilité sociétale de manière proactive et durable.

Tout au long de l'année 2026, la BIAT poursuivra ses efforts de consolidation de ses résultats et de renforcement de ses fondamentaux, en veillant à améliorer continuellement ses performances. Cette dynamique s'appuiera notamment sur une

rationalisation de la collecte des dépôts, une surveillance proactive et renforcée des risques, un suivi rigoureux de l'équilibre de la liquidité ainsi qu'une optimisation de la gestion de la trésorerie. L'ensemble de ces actions s'inscrira dans le strict respect des exigences réglementaires et prudentielles en vigueur.

Les efforts de la BIAT seront également orientés, en 2026, vers la poursuite des objectifs stratégiques définis dans le cadre de son plan de développement. Ils viseront notamment à consolider le positionnement de leadership de la Banque au sein du secteur, à assurer une progression maîtrisée de sa feuille de route de transformation digitale, à optimiser ses coûts opérationnels et à renforcer le développement de son capital humain. Ces orientations se traduiront par la mise en œuvre de projets structurants et par l'avancement des axes de progrès visant notamment à :

- Mieux répondre aux besoins spécifiques de la clientèle et améliorer l'expérience client, grâce notamment à l'accélération de la digitalisation et au développement du concept de libre-service ;
- Poursuivre l'amélioration de la productivité sur l'ensemble des lignes métiers ;
- Renforcer les synergies avec les filiales financières de la Banque et développer davantage les ventes croisées ;
- Moderniser l'infrastructure et les applicatifs du système d'information, en élargissant leur périmètre fonctionnel afin d'offrir aux métiers des solutions plus performantes et de proposer aux clients des services innovants répondant à leurs attentes.

— 2.8 Activité recherche et développement

En 2025, la BIAT a poursuivi de manière soutenue la modernisation de son socle technologique afin d'accompagner sa dynamique de croissance, de renforcer la sécurité de ses opérations et d'améliorer durablement sa performance opérationnelle.

Les investissements engagés ont permis de consolider les systèmes critiques de la banque, d'améliorer la résilience des infrastructures et d'optimiser la capacité de traitement des opérations. Le renforcement des dispositifs de continuité informatique et de cybersécurité s'inscrit dans une logique de maîtrise proactive des risques, dans un environnement marqué par une complexité réglementaire et technologique croissante.

La mise en conformité avec les nouveaux standards internationaux de paiement constitue une étape structurante. Au-delà du respect des exigences réglementaires, cette évolution améliore la qualité, la richesse et la traçabilité des données transactionnelles, tout en renforçant l'efficacité des échanges financiers et l'intégration de la banque dans l'écosystème international.

La simplification progressive du système d'information s'est poursuivie avec pour objectif d'en améliorer la cohérence, la performance et l'agilité. Les travaux engagés sur l'optimisation des flux, la fiabilisation des référentiels et la modernisation des

plateformes analytiques permettent de réduire les délais de mise à disposition de l'information et de soutenir plus efficacement les besoins métiers.

La donnée est désormais pleinement intégrée au pilotage stratégique de la banque. Le renforcement du cadre de gouvernance des données vise à garantir la qualité, la fiabilité et la traçabilité des informations utilisées dans le reporting réglementaire, le suivi de la performance et la gestion des risques. Cette structuration contribue à une prise de décision plus éclairée et à une meilleure allocation des ressources.

Par ailleurs, la BIAT a engagé le déploiement progressif de solutions d'automatisation et d'intelligence artificielle dans plusieurs domaines prioritaires. Ces initiatives permettent d'améliorer la productivité, de renforcer les dispositifs de détection des risques et d'enrichir l'expérience client, tout en accompagnant la transformation des modes de travail internes.

À travers ces évolutions, la BIAT confirme son engagement en faveur d'un modèle bancaire moderne, sécurisé et orienté performance, fondé sur des infrastructures solides, une gouvernance rigoureuse de la donnée et une intégration maîtrisée des technologies d'intelligence artificielle. Cette trajectoire vise à soutenir une création de valeur durable au bénéfice de l'ensemble des actionnaires.

05

— GROUPE BIAT
ET PARTICIPATIONS



Signature

3.1 Groupe BIAT

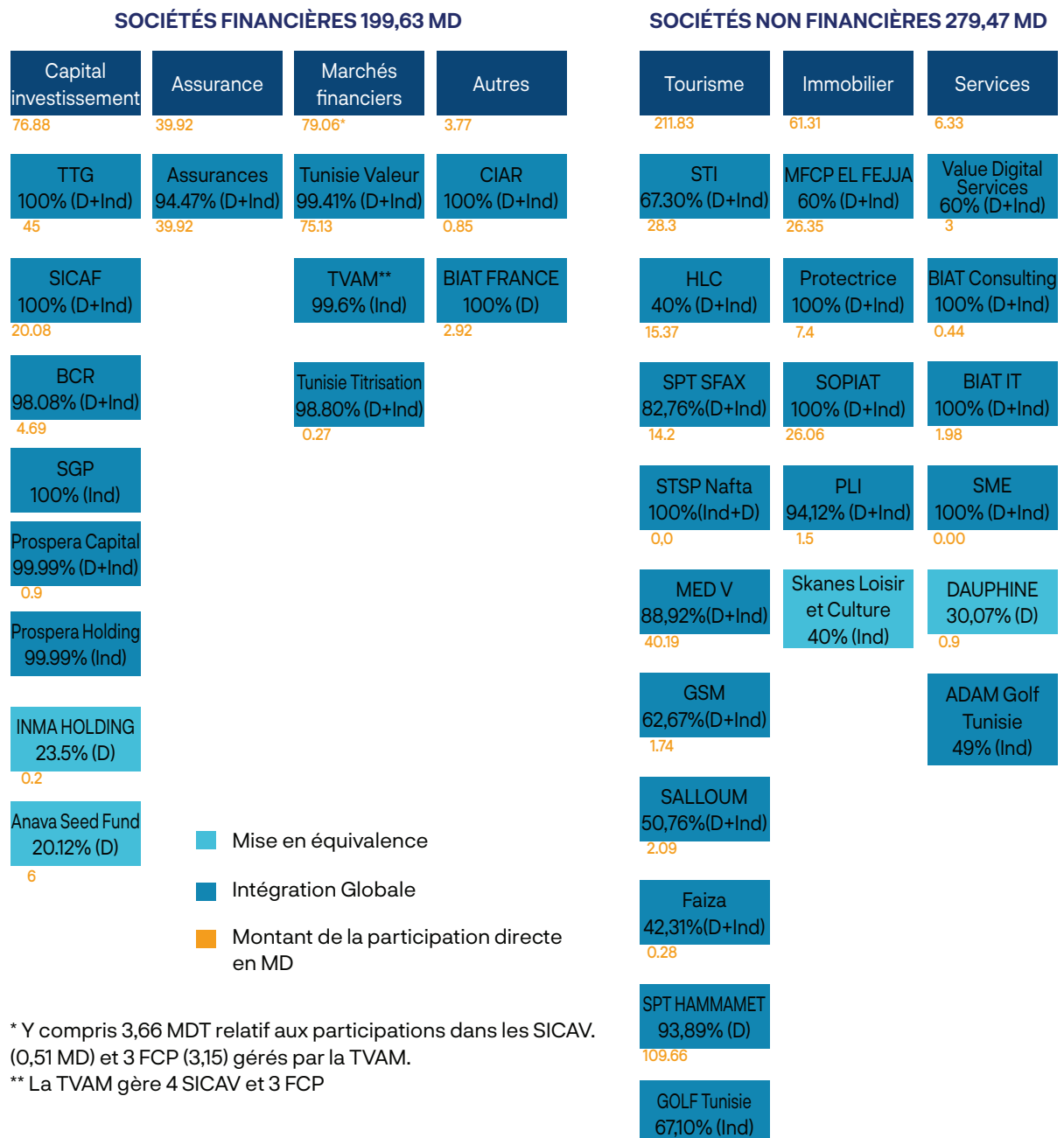
Le Groupe BIAT est positionné sur plusieurs métiers financiers complémentaires à l'activité bancaire de la BIAT.

De plus, dans le cadre de l'appui aux secteurs stratégiques de l'économie tunisienne, en termes de financement et de conseil, le Groupe BIAT est présent

dans d'autres métiers, notamment le tourisme et l'immobilier.

Le graphe ci-dessous illustre les participations entrant dans le périmètre de consolidation de la BIAT par métier

GRUPE BIAT AU 31 / 12 / 2025



3.1.1 Métiers de l'Assurance

Assurances BIAT

Créée en 1997, la compagnie était à l'origine la filiale tunisienne d'une compagnie d'assurance Bahreini. Durant l'année 2002, la BIAT est entrée dans le capital de la compagnie, événement qui a marqué le démarrage de l'activité sous de nouvelles orientations marquées par la dynamisation des activités et le développement commercial. Le capital s'élève actuellement à 22 MD détenu par la BIAT à hauteur de 94,475%.

Assurances BIAT exerce dans toutes les activités de l'assurance dont notamment l'assurance vie, l'assurance automobile, la maladie, le transport, l'incendie, risques divers et la responsabilité civile.

Au cours de l'année 2025, le chiffre d'affaires d'Assurances BIAT a atteint 318 MD, dont 188 MD ont été réalisés sur les produits de Bancassurance.

3.1.2 Métiers du Capital Investissement

BIAT Capital Risque

Créée en 2000, BIAT Capital Risque est une Société d'Investissement à Capital Risque dotée d'un capital social qui s'élève au 31 Décembre 2025 à 4,678 MD.

Elle gère également pour le compte du Groupe BIAT des Fonds de capital investissement d'un montant global d'environ 905,138 MD au 31 décembre 2025.

BIAT Capital Risque participe, pour son compte ou pour le compte de tiers au financement et au renforcement des fonds propres des entreprises tunisiennes.

Elle agit, à ce titre, en tant qu'intermédiaire dans la gestion des fonds gérés.

Au 31/12/2025, environ 83 % des ressources (Capital et Fonds gérés) ont été investis, soit un volume d'investissement de 756,241 MD.

Les réalisations de l'année 2025 ont été marquées par:

- Un volume d'investissement de l'ordre de 194,811 MD
- Un volume de désinvestissement (equity et CCA) de l'ordre de 146,292 MD.

SICAF BIAT

La société a été créée en novembre 2003. Son objet est la gestion de portefeuille de valeurs mobilières et opérations connexes. Elle gère un portefeuille de plus de 14 MD dont principalement des participations dans SGP, société SME, Protectrice et BIAT Consulting. Son capital social s'élève au 31/12/2025 à 19 MD.

INMA Holding

La société est entrée en exploitation en Juin 2018. Son principal objet social est la gestion des participations financières. Elle gère un portefeuille de participation de 44MD. Son capital social s'élève au 31/12/2025 à 0,5 MDT.

Anava Seed Fund

Anava Seed Fund, est un fonds d'amorçage bénéficiant d'une procédure allégée ayant pour investisseurs avertis Tunisian American Enterprise Fund (TAEF), Meninx Holding, Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT), International Finance Corporation (IFC) et Sawari Ventures.

Le Fonds a pour but d'investir dans des startups innovantes basées en Tunisie. Il a une taille de 29,820MDT.

Le fonds a obtenu son agrément du CMF en 2017 et a investi depuis dans plus de 80 startups qui ont aidé à créer une totalité de 712 emplois.

PROSPERA holding

La Société PROSPERA HOLDING est une Société Anonyme au capital social de 1.5 MDT. Elle a principalement pour objet la prise de participations dans d'autres sociétés en vue de leur cession à terme, ainsi que le conseil, les études et l'assistance en matière de gestion financière et d'ingénierie financière.

Prospera Capital :

La Société PROSPERA CAPITAL est une Société Anonyme au capital social de 1.5 MDT. Elle a principalement pour objet le conseil pour les affaires et toutes autres activités de soutien et d'assistance aux investisseurs.

3.1.3 Métiers de la Gestion d'Actifs et d'intermédiation en Bourse

Tunisie Valeurs

En 2020, le groupe BIAT a acquis un bloc majoritaire de l'intermédiaire en bourse Tunisie Valeurs. L'opération s'inscrit dans le cadre du renforcement du positionnement du groupe BIAT en tant qu'acteur leader sur l'ensemble des métiers et services financiers. Au 31/12/2025, Le capital social de Tunisie Valeurs est de 25 MD détenu à 99.4% par la BIAT.

Fondé en 1991, Tunisie Valeurs est un établissement financier spécialisé dans les métiers de la gestion d'actif, de l'intermédiation en Bourse, de l'ingénierie financière et des valeurs du Trésor. Adossée à un réseau de 9 agences et à une équipe de 106 professionnels, Tunisie Valeurs se classe aujourd'hui parmi les plus importants opérateurs de la place.

Avec un total de capitaux traités de 3 156 MD et une part de marché de 29.3%, Tunisie Valeurs occupe la première place du classement pour l'année 2025.

Tunisie Valeurs Asset Management

Tunisie Valeurs Asset Management est une filiale à 98,6% de Tunisie Valeurs, suite à sa cession par la BIAT en 2021. Elle est spécialisée dans la gestion des OPCVM. Son capital social s'élève à 500 mD.

A fin 2025, l'encours des OPCVM gérés par Tunisie Valeurs Asset Management s'est établi à 2 485 MD. La société occupe ainsi le 1er rang de la place en termes d'actifs sous gestion avec une part de marché de 29%.

La société gère à fin 2025 une gamme variée de produits qui se résume comme suit :

OPCVM Obligataires

- SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE : créée en 2007, SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE est un OPCVM obligataire de capitalisation. Son actif géré s'élève à 1 316 MD à fin 2025.
- TUNISIE SICAV : première SICAV de la place, créée en 1992, TUNISIE SICAV est un OPCVM obligataire de capitalisation. Son actif géré s'élève à 553 MDT à fin 2025.
- SICAV TRESOR : créée en 1997, SICAV TRESOR est un OPCVM obligataire de distribution. Son actif géré s'élève à 181 MD à fin 2025 ;

- SICAV ENTREPRISE : créée en 2005, SICAV ENTREPRISE est un OPCVM obligataire de distribution. Son actif géré s'élève à 19 MD à fin 2025.

OPCVM dédié aux titulaires de Comptes Epargne en Actions

- FCP BIAT – EPARGNE ACTIONS : créé en 2007, le FCP a pour vocation de gérer les montants investis par les titulaires des Comptes Epargne en Actions (CEA). L'actif du fonds s'est élevé à 91 MD à fin 2025.
- FCP Valeurs CEA : créé en 2007, le FCP a pour vocation de gérer les montants investis par les titulaires des Comptes Epargne en Actions (CEA). L'actif du fonds s'est élevé à 71 MD à fin 2025.
- FCP BIAT – CEA PNT Tunisair : ce fonds lancé fin 2017 est dédié exclusivement au Personnel Navigant Technique de Tunisair titulaire de Comptes Epargne en Actions. L'actif du fonds s'est élevé à 10 MD à fin 2025.

OPCVM Mixtes

OPCVM Mixtes Prudents :

- SICAV PROSPERITY : créée en 1994, SICAV PROSPERITY est un OPCVM Mixte dont l'actif géré est investi de 5% à 30% dans des actions de sociétés admises à la cote de la bourse présentant une croissance perpétuelle de leurs activités et des objectifs de développement atteints. Son encours s'élève à 4 MD au terme de l'année 2025 ;
- FCP Valeurs Mixtes : crée en 2011, FCP Valeurs Mixtes est un OPCVM Mixte dont la structure de capital ne peut excéder un maximum de 30% dans des actions de sociétés admises à la cote de la bourse présentant une croissance perpétuelle de leurs activités et des objectifs de développement atteints. Son encours s'élève à 55 MD au terme de l'année 2025 ;
- SICAV PLUS : créée en 1993, SICAV PLUS est un OPCVM Mixte dont l'actif géré est investi dans une proportion n'excédant pas 10% en actions cotées à la bourse destiné aux investisseurs voulant profiter des opportunités offertes par la bourse, tout en maîtrisant le risque. Son encours s'élève à 72 MD au terme de l'année 2025 ;
- FCP VALEURS SERENITE 2028 : créée en 2023, FCP VALEURS SERENITE 2028 est un OPCVM Mixte de type capitalisation assurant une garantie du capital à l'échéance, assorti d'une assurance décès et invalidité pour les souscripteurs et dont la structure initiale est composée majoritairement de produits

de taux et minoritairement en actions. Son encours s'élève à 62 MD à fin 2025.

OPCVM Mixtes Dynamique :

- SICAV OPPORTUNITY : créée en 2001, SICAV OPPORTUNITY est un OPCVM Mixte dont la poche actions se situe entre 50% à 80%, investie dans des actions de sociétés admises à la cote de la bourse dans une optique d'investissement à long terme et sur la base des fondamentaux de ces sociétés, présentant un potentiel de croissance visible. Le portefeuille géré totalise 0,7 MD à fin 2025 ;
- FCP Valeurs AL KAOUTHAR : créée en 2010, FCP Valeurs AL KAOUTHAR est un OPCVM Mixte qui investit plus de 50% de son actif en actions cotées en bourse acceptées par le comité de contrôle choraïque. Le portefeuille géré totalise 1 MD à fin 2025.

OPCVM Mixtes Institutionnels :

- FCP BIAT – EQUITY PERFORMANCE : lancé en 2017, le FCP est destiné essentiellement aux investisseurs institutionnels, et ce, avec la contribution de la Caisse des Dépôts & Consignations. L'actif du fonds a atteint 15 MD à fin 2025.
- FCP valeurs Institutionnel II : lancé en 2018, le fonds est destiné aux investisseurs acceptant un haut risque et dédié principalement aux investisseurs institutionnels et ce, avec la contribution de la Caisse des Dépôts & Consignations. L'actif du fonds a atteint 16 MD à fin 2025.

Tunisie Titrisation

Spécialisée dans la gestion de fonds communs de créances, la société est entrée en exploitation en 2005. Son capital social est de 0,660 MD.

3.1.4 Autres activités financières

BIAT France

Créée le 24 novembre 2014, la filiale BIAT France – Agent de Paiement est une SASU de droit français, détenue à 100% par la BIAT, avec un capital social de 1,2 M€.

Basée au 6 rue de la Chaussée d'Antin, 9ème arrondissement de Paris, elle a débuté ses activités en novembre 2015. Elle a ainsi fêté au mois de novembre 2025, ses 10 ans d'existence.

Depuis sa création, BIAT France est agréée par l'ACPR – Autorité de Contrôle Prudentiel et de Reporting – adossée à la Banque de France, en tant qu'agent de paiement de la Banque Wormser Frères BWF avec pour activité principale, les transferts d'argent. La filiale met ainsi à la disposition de ses clients principalement Tunisiens Résidents à l'Etranger, une offre de solutions de transfert vers des comptes BIAT, d'une manière rapide, sécurisée, et compétitive, notamment en ligne. BIAT France joue également le rôle d'interface avancée de la BIAT, accompagnant les Tunisiens résidant en France et en Europe dans la réalisation de leurs projets en Tunisie.

En 2024 et suite à la cession par la BWF de son activité de transfert, BIAT France a changé d'agrément tout en maintenant son activité principale. Ainsi, depuis décembre 2024, BIAT France est devenu Agent de paiement de la société « IYU Europe ».

« IYU Europe » est un acteur innovant de services de paiements internationaux agréé par l'ACPR. Il met à la disposition de ses partenaires une technologie robuste assurant une connexion entre les pays de l'Union Européenne et les pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine en toute sécurité. Il se distingue par son approche hybride combinant services digitaux et présence physique à travers un réseau d'agents de paiement dont BIAT France fait partie. Grâce à son modèle inédit, IYU Europe répond aux attentes des clients en matière de flexibilité numérique tout en garantissant un accompagnement personnalisé en agence.

Il est aussi à souligner que grâce à ce nouveau partenariat et ce nouvel agrément, BIAT France dispose désormais de son passeport européen, lui permettant ainsi de développer son activité vers tous les pays faisant partie de l'espace européen et ciblant ainsi la diaspora qui y réside.

Une feuille de route spécifique a été déployée dans ce sens à partir du 3ème trimestre 2025, avec notamment les premières réflexions pour l'ouverture de la 2ème agence BIAT France en 2026 dans l'une des régions françaises à forte concentration TRE à savoir la Région Rhône Alpes (Lyon précisément) ou bien la Région PACA – Province Alpes Côte d'Azur (Nice ou Marseille).

En plus de cette territorialité élargie, IYU Europe apporte un apport technologique aux collaborateurs de la filiale avec des solutions de pilotage et de suivi de l'activité modernes par rapport à ceux proposées par l'ancien partenaire. Les clients aussi ont commencé depuis fin 2025 à bénéficier de cet apport

technologique avec l'application mobile de transferts d'argent, leur permettant d'effectuer une transaction à distance depuis leur compte bancaire français (par débit de compte ou de cartes) vers leurs comptes bancaires à la BIAT ou celui d'un bénéficiaire de leur choix.

Cette nouveauté impactera probablement à partir de 2026 les réalisations de la filiale en matière de nombre de transactions annuels et donc par ricoché du chiffre d'affaires de la filiale en matière de commissions sur les transferts d'argent.

Par ailleurs et concernant ses réalisations, BIAT France a eu un démarrage un peu timide durant le 1er trimestre 2025 dû à la bascule avec le nouveau partenaire, ayant nécessité une phase de formation et d'adaptation de nos collaborateurs de la filiale avec les nouveaux systèmes et modes de collaboration avec IYU Europe.

Une reprise du rythme a été constatée depuis le mois d'avril 2025 ayant abouti à fin décembre, à une évolution du volume de transferts directs depuis la filiale, dépassant ainsi les objectifs fixés annuellement avec la BCT.

Pour les performances en matière de nombre de transactions, l'exercice 2025 a enregistré un recul dû notamment aux nouvelles restrictions imposées par l'ACPR dans le cadre de notre nouvel agrément spécifiquement en matière de montant maximal de transferts en espèces, qui a été divisé par 2 par rapport aux anciennes pratiques.

1. Nombre de transferts directs reçus du partenaire BWF :

- 3.510 opérations effectuées en 2025 Vs 5.208 en 2024.
- Moyenne mensuelle de 292 transferts, dépassant l'objectif mensuel de 300 opérations.

2. Volume de transferts :

- 27,1 M€ en 2025 Vs 26,4 M€ de volume total de transactions reçues par la BIAT à travers sa filiale
- Moyenne mensuelle de 2,26 M€ transferts, dépassant l'objectif mensuel de 1 M€.

Par ailleurs et dans le cadre de sa stratégie de proximité et d'accroissement de sa notoriété auprès de la clientèle TRE, l'année 2025 a aussi été marquée par des participations significatives à des actions de

partenariat et des évènements communautaires de qualité. Il s'agit d'actions reconduites, devenues un rendez-vous annuel avec la diaspora de Paris ainsi que de nouvelles initiatives originales pour mettre en avant les solutions de transfert de BIAT France ainsi que ces services de conseil et d'accompagnement dans les projets des TRE en Tunisie.

La Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement « CIAR »

La CIAR est une société de recouvrement de créances agissant pour son propre compte et pour le compte d'autrui. Elle a été créée en Décembre 2000, avec un capital social de 1 MD, détenu en majorité par le Groupe BIAT.

L'année 2025 a été marquée par la progression de l'activité pour propre compte. L'amélioration de volume de recouvrement cumulé de la CIAR s'est traduite directement sur ses indicateurs de performance et de rentabilité.

Les revenus de recouvrement de la CIAR ont, en effet, connu une légère diminution de 3.6% pour se situer à 12.535 KDT à fin 2025, contre 13.004 KDT à fin 2024.

Les charges générales d'exploitation ont connu une baisse de 6% en passant de 618 KDT au 31/12/2024 à 583 KDT au 31/12/2025.

Le résultat brut d'exploitation a connu une diminution de 31% pour s'établir à près de 5.217 KDT au terme de l'exercice 2025, contre 7.574 KDT, une année auparavant.

L'exercice clos le 31/12/2025 s'est soldé par un résultat net de 3.694 KDT, correspondant à une diminution de 26,5% par rapport au résultat réalisé au titre de l'exercice clos le 31/12/2024, soit 5.065 KDT.

3.1.5 Métiers du Tourisme et de l'immobilier

Société de Promotion Immobilière Arabe de Tunisie « SOPIAT »

Opérant dans le secteur de la promotion immobilière, la société a démarré son activité en décembre 2000 comme véhicule immobilier répondant aux besoins du Groupe BIAT en termes d'expansion de réseau d'agences, d'espaces d'archivage et de dépôt et autres besoins immobiliers. La SOPIAT offre ses services dans le cadre de la réalisation des projets

immobiliers nécessitant une expertise immobilière et des capacités de coordination permettant leur réalisation selon les normes et les délais exigés.

Société du Pôle de Compétitivité de Monastir El Fejja « MFCPOLE »

Depuis sa création en 2006, mfcpole poursuit dans le cadre d'un plan de développement ambitieux ses efforts de prospection. La société a pour principales missions :

- L'aménagement, l'exploitation et la maintenance du Pôle de compétitivité (le Technopole de Monastir et les parcs d'activités industrielles associés à Monastir et El Fejja dans le Gouvernorat de Manouba) ;
- L'animation, la promotion du pôle et l'attraction des investissements ;
- L'animation d'un réseau de partenaires (industrie, recherche et développement, formation) ;
- L'incubation et l'encadrement des porteurs de projets technologiques ou de services au sein du pôle ainsi que leur assistance dans l'exercice de leurs activités ;
- Le développement d'une veille technologique et d'innovation ;
- Le renforcement de la coopération et l'échange avec les pôles similaires, les établissements universitaires et les centres de recherche et d'innovation technologique à l'échelle nationale et internationale.

Dans le cadre de son développement, la Société a étendu son assise foncière dans la zone de El Fejja pour continuer à offrir aux opérateurs locaux et étrangers des opportunités d'investissement intéressantes.

Société de Promotion Touristique Mohamed V « SPT Mohamed V »

Créée en 2006, la Société a pour objet le développement de l'hôtellerie, de la restauration, du tourisme et des stations thermales.

La Société est propriétaire des hôtels Ibis Tunis 3* et Novotel Tunis 4* sur l'Avenue Mohamed V (152 et 126 clés) et du Novotel Tunis Lac 4* (122 clés) entrés en exploitation en Février 2012 et Août 2021 respectivement, et gérés par le Groupe ACCOR en vertu d'un mandat de gestion pour compte.

Avec une mise à niveau continue de l'infrastructure et de la formation des équipes, les trois hôtels jouissent d'une notoriété basée sur la qualité des espaces et du service.

Société de Promotion Touristique Sfax « SPT Sfax »

La création de la SPT Sfax en 2014 résulte d'une opportunité de développement, en partenariat avec le Groupe ACCOR et de privés tunisiens, d'un hôtel 3* sous l'enseigne Ibis à Sfax, d'une capacité de 187 clés, avec un espace banquet de 200 places, sur un terrain jouissant d'un emplacement unique au croisement de l'avenue Majida Boulila et de la route Menzel Chaker. Depuis son entrée en exploitation en avril 2018, Ibis Sfax 3* se positionne comme le leader sur le marché grâce à la qualité du construit et des équipes en place offrant un service de qualité.

Société Golf Sousse Monastir

Créée en 1990, la société GSM exploite un parcours de golf « Palm Links », situé dans la zone touristique de Skanes à Monastir, propriété de la BIAT.

Il s'agit d'un parcours de 18 trous sur un terrain d'une superficie de 74 hectares, fréquenté principalement par une clientèle touristique étrangère.

Société « Golf de Tunisie »

Créée en 1992, la société détient le Citrus Golf Club à Hammamet, composé de trois parcours de golf s'étendant sur un site de 170 hectares, dont 80 hectares gazonnés et entretenus, lui permettant d'accueillir aussi bien les activités professionnelles qu'académiques, sur un ensemble de 45 trous.

Société Tanit International « STI »

Créée en 1989, la « STI » a pour objet le développement de l'hôtellerie, du tourisme et des stations thermales en Tunisie ainsi que la participation directe ou indirecte dans toute société visant le même but. La STI est le fruit d'un partenariat entre les trois banques STB, BNA et BIAT.

Dans le cadre de sa restructuration, la Société se focalise actuellement sur les réflexions de développement à moyen et long terme de son actif immobilier à fort potentiel.

Société Touristique Sahara Palace Nafta « STSP »

Créée en 2006, la société, détenue à 100% par la STI, a pour objet le développement de l'hôtellerie, de la restauration, du tourisme et des stations thermales. Elle a dans son actif l'hôtel Sahara Palace situé à 2 km du centre-ville de Nafta, à 20 km de l'aéroport de Tozeur, et 30 km de la frontière tuniso-algérienne. Avec son emplacement donnant sur la corbeille de Nafta, une architecture typique et les personnalités qu'il a vu défiler, le site présente un fort potentiel de développement.

Société de Promotion Touristique Salloum « SPT Salloum »

Créée en 1990, la Société a pour objet la création, la promotion et l'exploitation d'une station touristique intégrée, de haut de gamme, dans la zone de Salloum au niveau de la délégation de Bouficha, dans le cadre d'un programme global avec l'Agence Foncière Touristique.

La Société est dans l'attente d'une prise de décision des instances gouvernementales sur les nouvelles zones de développement devant lui donner plus de visibilité sur les pistes de développement afin de relancer les études.

A fin 2025, son capital social s'élève à 4,7 MD.

Société Hammamet Leisure Company « HLC »

Créée en 2007, HLC est une société de promotion touristique propriétaire d'un terrain de près de 7ha à Hammamet Nord dans un endroit stratégique. Après une temporisation des études liée au contexte économique et notamment touristique et à la crise sanitaire internationale, la société compte reprendre les études conceptuelles pour le développement d'une unité hôtelière haut de gamme. Les travaux de réaménagement du Centre de formation et d'Hébergement de la société ont été achevés.

A fin 2025, son capital social s'élève à 21,9MD.

Société Tunisia Tourism Group « TTG »

Créée en 2022, son objet social est la prise de participations, directes ou indirectes, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés, et plus généralement, toutes entités juridiques tunisiennes ou étrangères existantes ou à créer, et ce, quel qu'en soit le secteur d'activité économique exercée.

3.1.6 Activités de services

BIAT Consulting

Lancée en 2014, BIAT consulting est une filiale de la BIAT, spécialisée dans le conseil à destination des établissements financiers à l'international, avec un capital social de 600 000 Dinars, détenu à 100% par le groupe BIAT. Elle bénéficie des synergies avec sa maison mère et les différentes filiales financières du Groupe.

Forte de l'expérience de la BIAT, BIAT Consulting met à la disposition de ses clients le savoir-faire et l'expérience des cadres de la Banque.

BIAT Consulting accompagne ses clients dans les grands projets stratégiques et les aide à repenser leur organisation via des plans de transformation couvrant l'ensemble des problématiques et des domaines bancaires.

La société propose à ses clients des programmes de formation et de développement des compétences soigneusement préparés selon le besoin.

BIAT Consulting mobilise un ensemble de compétences opérationnelles pour répondre aux enjeux de ses clients à travers :

- Des offres spécifiques Consulting
- Une expertise sectorielle de haut niveau
- Une capacité à server nos clients

Ses domaines d'expertise :

- Transformation Digitale
- Stratégie et organisation
- Efficacité commerciale
- Efficacité Opérationnelle
- Talents & Ressources Humaines
- Contrôle de Gestion et pilotage de la performance
- Audit, Contrôles et conformité
- Création des centres de formations et développement des compétences

L'année 2025 s'est inscrite dans la continuité des efforts de redressement engagés à la suite de la restructuration financière opérée en 2024. Elle a constitué une phase de consolidation et de stabilisation, dans un contexte économique et sectoriel demeurant exigeant.

BIAT Consulting a poursuivi la consolidation de ses relations avec sa clientèle existante, en s'inscrivant dans une logique de développement de nouvelles missions en continuité avec les projets déjà réalisés. Parallèlement, des démarches de prospection ont été intensifiées, notamment par la participation à des appels d'offres, permettant d'identifier de nouvelles opportunités et d'élargir progressivement le périmètre d'activité.

Institut Tunis Dauphine « ITD »

Créée en 2009 avec un capital de 3 MD détenu à concurrence de 30,07% par la BIAT, la société, a pour objet l'étude, la réalisation et l'exploitation d'un établissement privé d'enseignement et de formation. Il s'agit de l'institut universitaire privé d'enseignement supérieur et de recherche qui s'appuie sur un partenariat avec l'université Paris Dauphine.

3.1.7 Métiers de l'innovation et du digitale

BIAT IT :

Dans le cadre du renforcement de ses capacités technologiques, la BIAT a créé sa filiale BIAT Innovation & Technology, regroupant l'ensemble de ses expertises IT dans un environnement dédié à l'innovation. Cette nouvelle entité a pour mission de piloter le développement digital et data, d'implémenter des solutions technologiques performantes, et de renforcer la sécurité des systèmes d'information. La nouvelle filiale est dotée d'un capital de 2 MDT.

Value :

Value est une société de services qui accompagne le groupe dans le développement de leurs stratégies digitale et numérique. Elle est dotée d'un capital de 2 MDT.

3.2 Résultats du groupe BIAT

Les principales données consolidées du groupe indiquent que le total bilan se situe à 28 796 MD au 31/12/2025, en augmentation de 9,6% par rapport à fin 2024.

Le Produit Net Bancaire s'inscrit en hausse de 10,8% à 1 939MD au 31/12/2025.

Le Résultat Net consolidé enregistre pour sa part une augmentation de 23,1% pour se situer à 467,1MD à fin 2025.

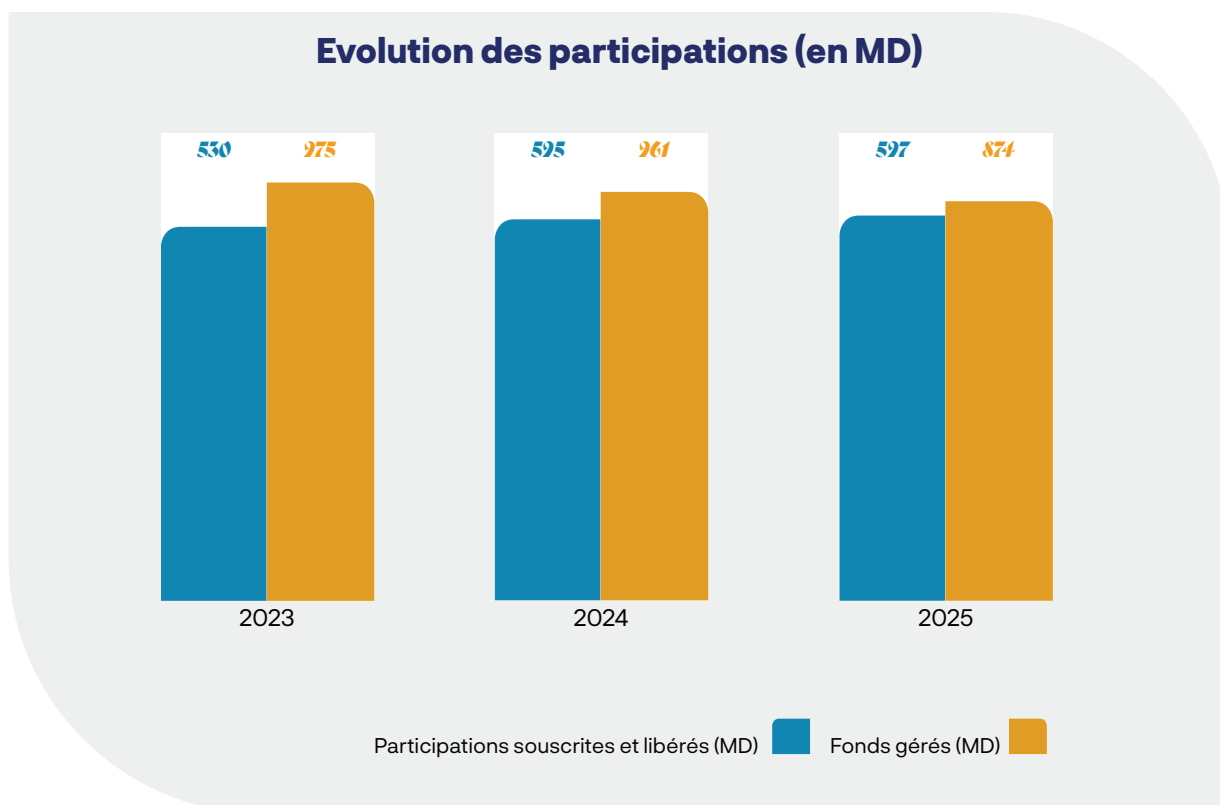
Le Résultat social du groupe s'analyse entre 2024 et 2025 comme suit :

Société Consolidé	Résultat social 2024	Résultat social 2025
Banque Internationale Arabe de Tunisie	344 348	426 041
Tunisie Valeurs Assets Management	5 396	12 132
BIAT Capital Risque	6 824	8 013
Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement	5 784	4 524
SICAF BIAT	313	546
Société de Promotion Immobilière Arabe de Tunisie	148	-167
SPT Salloum	-4	-9
BIAT Innovation & Technology	-1 208	593
Société la PROTECTRICE	-943	-315
Assurances BIAT	18 156	23 580
Société FAIZA	-3	-1
SICAV Opportunity	-8	-1
SICAV Trésor	831	823
SICAV Prosperity	25	23
Société Générale de Placement	133	346
Société Support et Maintenance Express	-301	97
Société Golf Sousse Monastir	-459	-2 795
Société Palm Links Immobilière	90	90
Société Tanit International	494	195
Société Tunisie Titrisation	22	30
Société du Pôle de Compétitivité de Monastir-El Fejja	555	2 091
SICAV Patrimoine Obligataire	646	241
FCP BIAT Epargne Actions	6	-7
Société Touristique Sahara Palace	-496	-408
SPT Mohamed V	2 140	1 965
Institut Tunis Dauphine	23	-292
BIAT Consulting	135	-208
SPT SFAX	88	-859
BIAT France	315	205
FCP Equity Performance	237	-33
SPT Hammamet	-5 112	-2 943
Hammamet Leisure Company	-1 492	-1 702
Fonds d'amorçage ANAVA	-107	-61
Tunisie Valeurs	592	-3 421
Tunisia Tourism Group	1 437	1 517
Value Digital Services	753	476
Société Golf de Tunisie	-71	496
Prospera Capital	395	599
FCP Valeurs Sérénité 2028	4	2
Prospera Holding	-1 282	-4 261
Adam Golf Tunisie	19	6
Total consolidé	379 406	467 148

— 3.3 Evolution du portefeuille participations

Au 31/12/2025 la valeur comptable des souscriptions libérées (participations directes et fonds gérés BIAT) s'élève à 1.471MD contre 1.557MD en 2024.

La baisse de 5% est due essentiellement au remboursement des Fonds.



04 — ACTIONNARIAT

شركة
البنك
القطري

Signature

— 4.1 Renseignements relatifs à la répartition du capital et des droits de vote

4.1.1 Structure du capital au 31/12/2025

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Pourcentage du Capital & des droits de vote
A/ Actionnaires Tunisiens	40 705 402	99,77%
PERSONNES MORALES	31 733 100	77,78%
PERSONNES PHYSIQUES	8 972 302	21,99%
B/ Actionnaires Etrangers	77 891	0,19%
C/Reste à Attribuer	16 707	0,04%
TOTAL	40 800 000	100%

4.1.2 Changements majeurs opérés au niveau du capital social

L'année 2025 a été marquée notamment par les transactions suivantes :

– Principales acquisitions :

- CAPITAL ET INVESTISSEMENT a acquis 46 995 actions BIAT ou 0,12% du capital ;
- FINANCIERE HM a acquis 40 247 actions BIAT ou 0,10% du capital ;
- BAM P/C FCP BIAT EPA a acquis 28 853 actions BIAT ou 0,07% du capital ;
- MAC HORIZON 2032 FCP a acquis 26 468 actions BIAT ou 0,06% du capital ;
- MAC HORIZON 2033 a acquis 23 756 actions BIAT ou 0,06% du capital ;
- HORCHANI FINANCE a acquis 22 600 actions BIAT ou 0,06% du capital ;
- WASSIM BEN YEDDER a acquis 22 488 actions BIAT ou 0,06% du capital ;
- MAC FCP DYNAMIQUE a acquis 21 475 actions BIAT ou 0,05% du capital ;
- FCP ILBOURSA CEA a acquis 19 798 actions BIAT ou 0,05% du capital ;
- ABDELJELIL BOURAOUI a acquis 14 711 actions BIAT ou 0,04% du capital ;
- WALID MAHJoubi a acquis 13 615 actions BIAT ou 0,03% du capital ;
- FCP VALEURS CEA a acquis 12 204 actions BIAT ou 0,03% du capital ;
- FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE a acquis 10 746 actions BIAT ou 0,03% du capital.

– Principales cessions :

- SPDIT SICAF a cédé 63 633 actions BIAT ou 0,16% du capital ;
- TAREK MASMOUDI a cédé 40 000 actions BIAT ou 0,10% du capital ;
- GAT VIE a cédé 38 778 actions BIAT ou 0,10% du capital ;
- Habib KAMOUN a cédé 30 471 actions BIAT ou 0,07% du capital ;
- BAM P/C FCP BIAT EPA a cédé 24 853 actions BIAT ou 0,06% du capital ;
- ASSURANCES G A T a cédé 24 004 actions BIAT ou 0,06% du capital ;
- MAC HORIZON 2032 FCP a cédé 18 000 actions BIAT ou 0,04% du capital.
- MAC HORIZON 2033 a cédé 17 000 actions BIAT ou 0,04% du capital.
- AMEN BANK a cédé 14 968 actions BIAT ou 0,04% du capital.
- Tarek KAMOUN a cédé 14 582 actions BIAT ou 0,04% du capital.
- MAHJoubi FREDJ a cédé 13 615 actions BIAT ou 0,03% du capital ;
- STRAMICA a cédé 13 160 actions BIAT ou 0,03% du capital ;
- FCP VALEURS CEA a cédé 12 928 actions BIAT ou 0,03% du capital ;
- MOHAMED TAMARZISTE a cédé 11 000 actions BIAT ou 0,03% du capital.

— 4.2 Conditions d'accès à l'Assemblée Générale

Selon l'article 35 des statuts :

1/ Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent assister à l'Assemblée Générale, sur justification de leur identité, ou s'y faire représenter.

2/ Toutefois, l'Etat Tunisien et les collectivités publiques, si elles sont actionnaires sont valablement représentés par leurs représentants légaux; les sociétés sont valablement représentées soit par un de leurs gérants ou par un délégué de leur Conseil d'Administration, soit par un mandataire, les mineurs ou interdits, par leur tuteur, le tout sans qu'il soit nécessaire que le gérant, le délégué du Conseil, le mandataire ou le tuteur soit personnellement actionnaire.

3/ Le nu-proprétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées Ordinaires et Extraordinaires, sauf, ainsi qu'il est dit sous l'article 17 ci-dessus, entente contraire entre eux.

4/ La forme des pouvoirs et les lieux et délais de leur production sont sous toutes réserves de ce qui est dit à l'article 36 ci-après déterminés par le Conseil d'Administration.

Selon l'article 36 des statuts :

1/ Les propriétaires d'actions doivent pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter aux Assemblées Générales, être inscrits sur les registres de la Société, huit jours au moins avant le jour fixé pour la réunion.

2/ Tout membre de l'Assemblée qui veut se faire représenter par un mandataire, doit déposer son pouvoir au siège trois jours avant la réunion.

3/ Toutefois, le Conseil d'Administration a toujours la faculté de réduire les délais et d'accepter les dépôts en dehors de ces limites.

05

— GOUVERNANCE



Signature

Hommage au Feu Monsieur « Tahar SIOUD »



Feu Monsieur Tahar Sioud, grande figure nationale dont l'empreinte humaine, intellectuelle et la vision ont marqué durablement l'histoire de la Banque Internationale Arabe de Tunisie.

Homme d'État, ancien ministre, ambassadeur, secrétaire d'État et vice-gouverneur de la Banque Centrale, le regretté Tahar Sioud a laissé une trace indélébile dans le parcours de la BIAT.

Membre du Conseil d'administration de la BIAT pendant deux décennies, il en a également assuré la présidence. Entre 2017 et 2020, il fut élu représentant des petits porteurs au sein du Conseil d'Administration.

Il a également présidé la Fondation BIAT depuis sa création en 2014, et a joué un rôle central dans la promotion de l'action sociale, notamment dans les domaines de l'éducation, de la culture et de l'entrepreneuriat des jeunes.

Tout au long de son parcours au sein de la BIAT, il a su incarner et transmettre les valeurs fondatrices de la BIAT, à savoir : l'optimisme, l'engagement et l'intégrité.

Nous garderons le souvenir d'un homme d'exception, rassembleur et inspirant, dont l'héritage continuera de vivre à travers nos actions et nos initiatives.

Que Dieu accueille le défunt en son vaste paradis et accorde à sa famille et à ses proches patience et réconfort.

Paix à son âme.

MODE D'ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE :

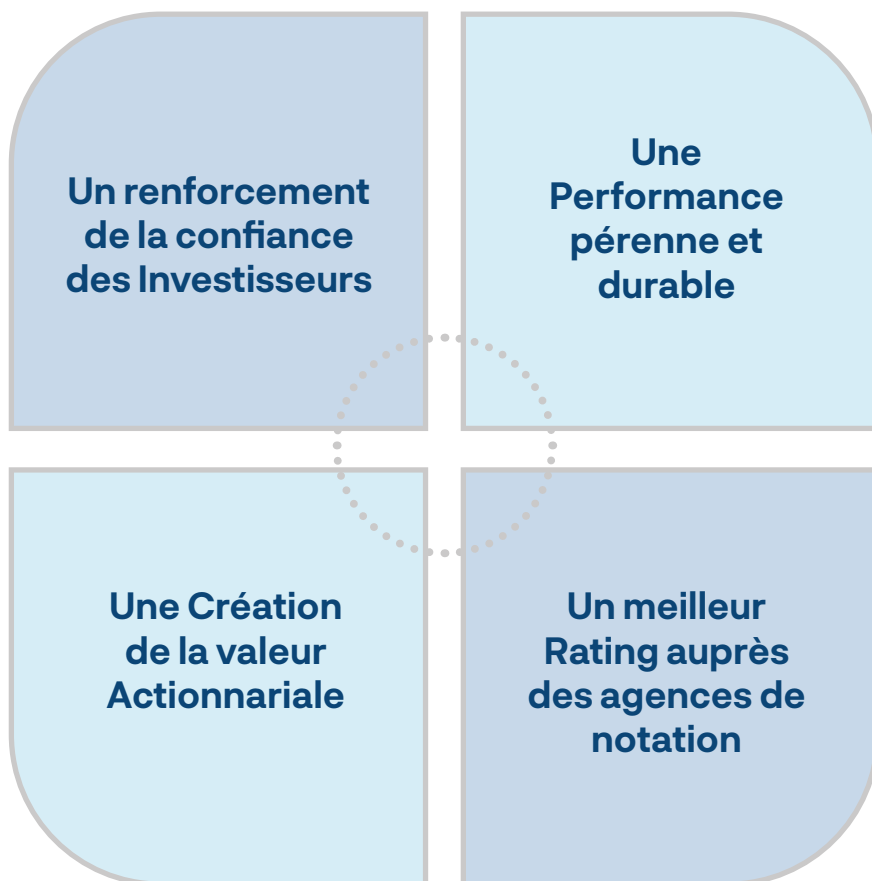
Depuis le 29 Mai 2007, la BIAT dissocie les fonctions du **Président du Conseil d'Administration** et celle du **Directeur Général**¹. Cette décision d'adopter un nouveau mode de gouvernance, est en conformité avec les obligations faites aux sociétés cotées en bourse.

- **Le Conseil d'Administration** est l'instance suprême au sein de la Banque, il est chargé de l'élaboration d'un cadre de gouvernance en adéquation avec la taille, la complexité et la nature de l'activité ainsi que le profil du risque de la banque.
- **Les comités d'appui** : Dans l'exercice de sa mission, le conseil est assisté par des comités d'appui à savoir, le Comité d'Audit, le Comité des Risques et le Comité Exécutif de Crédit, qui contribuent à appréhender en profondeur les différents aspects de l'activité de la Banque et à formuler les recommandations permettant au Conseil d'Administration d'exercer pleinement ses prérogatives.
- **L'assemblée Générale des Actionnaires** : est habilitée à l'approbation des principales résolutions qui sont proposées par le conseil d'administration, et qui concernent notamment la distribution de dividendes, nomination des administrateurs...
- **La Direction Générale** : quant à elle, elle s'appuie sur une panoplie de comités de Management et de comités spécialisés qui assurent l'exécution des orientations stratégiques.

¹ La loi bancaire n°2016-48 a rendu obligatoire la séparation entre la fonction du président du conseil d'administration et celle de Directeur Général

L'INTERET D'UN DISPOSITIF DE BONNE GOUVERNANCE, AU-DE LÀ DE L'ASPECT RÉGLEMENTAIRE :

Au-delà de l'aspect réglementaire régi notamment par les dispositions de la loi n°2016-48 et par la circulaire BCT 2021-05 relative à la définition d'un cadre de gouvernance pour les Banques et les Etablissements financiers, la BIAT a mis en place son propre cadre de Gouvernance pour assurer:



5.1 Présentation des instances de Gouvernance de la Banque



PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
M. Ismail MABROUK

Comités du Conseil



Président du Comité d'Audit
M. K. BEN KAHLA



Président du Comité des Risques
M. M. LABIDI



Président du Comité de Nomination et de Rémunération
M. I. Mabrouk



Président du Comité Exécutif de Crédit
M. Directeur Général

Comités de Management

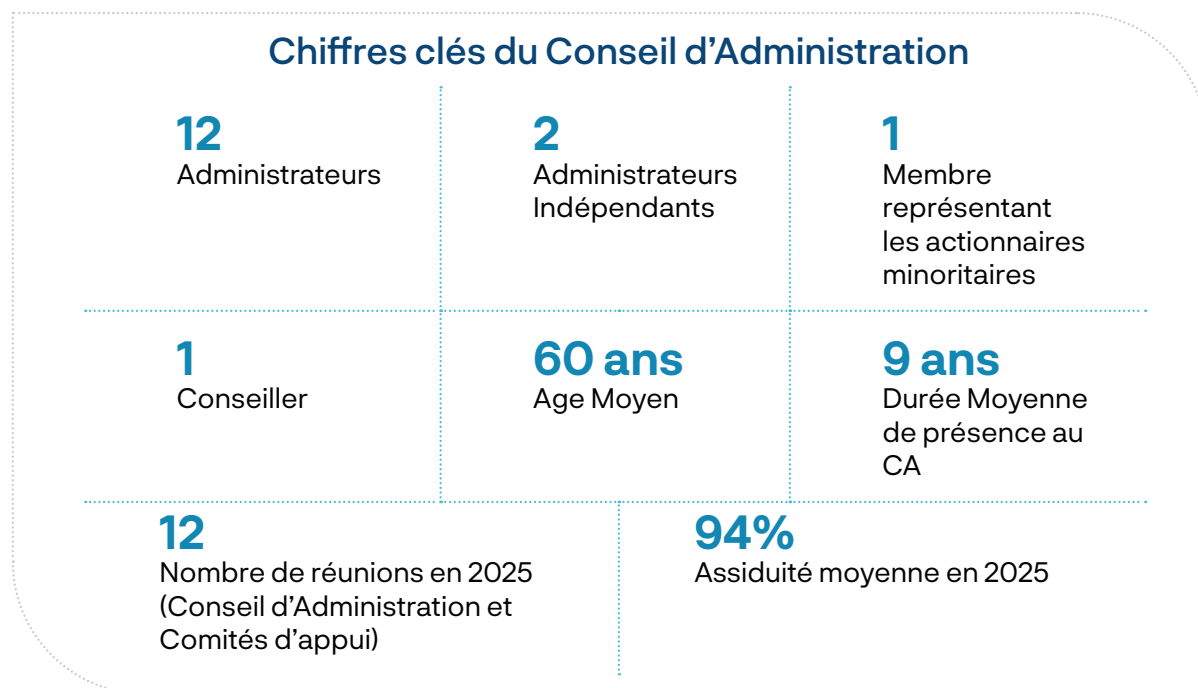


DIRECTEUR GENERAL
M. Elyes JEBIR

Comité de Direction (CODIR)

Comité Exécutif (COMEX)

5.1.1 Conseil d'Administration : Un organe collégial doté d'une compétence collective



Au 31 Décembre 2025, le Conseil d'Administration de la BIAT réunit les expertises de douze (12) Administrateurs et d'un (1) Conseiller nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire en raison de leurs expériences, leurs compétences et leur diversité.

Le conseil d'administration comporte deux membres indépendants et un représentant des actionnaires

minoritaires. La majorité des administrateurs sont membres d'un ou plusieurs comités émanant du Conseil d'Administration.

La durée du mandat des administrateurs est fixée à 3 ans, selon les statuts de la Banque.

5.1.2 Composition du Conseil d'Administration :

• Composition du conseil d'administration

Au 31 Décembre 2025, le détail de la composition du conseil d'administration se présente ainsi :

Administrateurs	Nationalité	Mandat actuel	Nombre d'années au Conseil	Membre d'un Comité du Conseil	Qualité des Administrateurs
Ismail MABROUK	Tunisienne	2023-2025	20	Président du Conseil d'Administration	Président
Karim MILAD	Tunisienne	2023-2025	14	Membre CR ²	Membre
Hichem DRISS	Tunisienne	2023-2025	14	Membre CR	Membre
Mohamed Afif CHELBI	Tunisienne	2023-2025	12	Membre CR	Membre
Mehdi SETHOM	Tunisienne	2023-2025	12	Membre C. Audit / Membre CEC ³	Membre
Elyes BEN RAYANA	Tunisienne	2025-2027	7	Membre CEC	Membre
Fadhel ABDELKEFI	Tunisienne	2023-2025	6	-	Membre
Moez LABIDI	Tunisienne	2024-2026	2	Président du CR	Indépendant
Karim BEN KAHLA	Tunisienne	2024-2026	2	Président du C. Audit	Indépendant
Mohamed Adel BELFEKIH	Tunisienne	2023-2025	3	Membre CR	Membre
Mohamed AGREBI	Tunisienne	2023-2025	3	Membre C. Audit/ CEC	Membre
Cyrine SANCHOU	Tunisienne	2023-2025	3	Membre C. Audit	Représentant des Actionnaires Minoritaires
Jean MESSINESSI	Française	2023-2025	17	Membre C. Audit	Conseiller

² Comité des Risques

³ Comité Exécutif de Crédit

Synthèse des échéances des mandats des administrateurs et du Conseiller

Membres du Conseil d'Administration	AG de l'exercice 2025	AG de l'exercice 2026	AG de l'exercice 2027
Ismail MABROUK – Président du Conseil d'Administration	X		
Karim MILAD	X		
Hichem DRISS	X		
Mohamed Afif CHELBI	X		
Mehdi SETHOM	X		
Elyes BEN RAYANA			X
Fadhel ABDELKEFI	X		
Karim BEN KAHLA		X	
Moez LABIDI		X	
Adel BELFEKIH	X		
Mohamed AGREBI	X		
Cyrine SANCHOU	X		
Jean MESSINESI - Conseiller	X		

UN CONSEIL D'ADMINISTRATION EXPERT, DIVERSIFIÉ ET ENGAGÉ :

La définition des orientations stratégiques et la supervision constituent la responsabilité majeure du Conseil d'Administration. Pour accomplir cette mission, le Conseil d'Administration de la Banque Internationale Arabe de Tunis regroupe les meilleures compétences et se conforme à la réglementation en matière de gouvernance.

La composition du Conseil d'administration de la BIAT vise à un équilibre entre l'expérience professionnelle et internationale, la compétence et l'indépendance, tout en veillant à la diversité et à un équilibre en termes d'âge et d'ancienneté au sein du Conseil.

o DIVERSITÉ DE COMPÉTENCES AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du Conseil d'Administration possèdent les connaissances, compétences et expériences appropriées pour s'acquitter convenablement de

leur mission. La composition globale du Conseil d'Administration reflète un éventail d'expériences suffisamment large.

Ainsi, les expertises en matière bancaire et financière, en gestion de risques, en transformation technologique/ digitale, en réglementation bancaire/ juridique, en télécommunication/Fintech sont représentées au sein du Conseil d'administration de la Banque.

Par ailleurs, le conseil d'administration veille dans son processus de sélection et son parcours d'intégration à ce que les administrateurs soient compétents, actifs et impliqués dans la gestion de la Banque.

L'Expertise complémentaire des administrateurs reflète la diversité de compétences, couvrant ainsi l'ensemble des activités de la banque.

Ci-après l'ensemble des compétences et d'expertises des membres du conseil d'administration :

o ASSIDUITE ET DISPONIBILITE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration consacrent le temps et les efforts nécessaires à l'exercice de leurs fonctions et de leurs responsabilités, dans le respect du règlement intérieur. Ils participent activement et avec assiduité aux réunions du Conseil d'administration et des comités

D'ailleurs, le taux de présence des administrateurs aux travaux du conseil tenus en 2025 est très élevés ; le taux moyen par séance est de 94%.

o ENGAGEE EN FAVEUR DE LA REPRESENTATIVITE DE LA FEMME

La diversité du genre est une pratique de bonne gouvernance qui a aussitôt été appliquée par la BIAT avant même d'être une exigence réglementaire énoncée au niveau de la dernière circulaire BCT 2021-05 du 19 Août 2021 portant sur le cadre de Gouvernance des banques.

En effet, Madame Cyrine SANCHOU a été nommée en Avril 2023, en tant qu'Administrateur représentant les actionnaires minoritaires au sein du Conseil d'Administration.

Pour les prochaines nominations, le conseil d'administration veillera à l'augmentation de la représentation des femmes au sein des instances dirigeantes, dans un objectif de diversité des genres.

o EQUILIBRE ENTRE AGE ET ANCIENNETE

Au 31 Décembre 2025, l'âge moyen des administrateurs est de 60 ans.

○ Deux administrateurs ont entre 40 et 50 ans.

○ Sept administrateurs ont entre 50 et 65 ans.

○ Trois administrateurs ont entre 66 et 75 a

Toutes les tranches d'âge sont représentées au niveau du Conseil d'administration. Cette répartition équilibrée permet d'allier à la fois expérience et innovation. L'objectif poursuivi est de préserver un équilibre entre les différentes tranches d'âge au sein du Conseil d'administration.

o DIVERSIFICATION DES EXPERIENCES PROFESSIONNELLES DES ADMINISTRATEURS

La composition du Conseil d'Administration de la banque reflète une parfaite complémentarité en termes d'expertise des membres du Conseil, en liaison avec l'ensemble des activités de la Banque. La majorité des membres du conseil d'administration de la BIAT ont une expérience professionnelle internationale, et la majorité d'eux assistent au sein des instances de gouvernance dans des sociétés internationales.

o DES ADMINISTRATEURS TENUS A DES REGLES DEONTOLOGIQUES

Une conduite conforme à l'éthique et à la déontologie caractérise le comportement de tous les membres du conseil d'administration.

A cet effet, tous les administrateurs de la BIAT sont en train de respecter les règles déontologiques prévues par le code de Gouvernance, notamment en ce qui concerne la gestion des conflits d'intérêts.

5.1.3 Présentation des membres du Conseil d'Administration et du Conseiller

Ci-dessous la biographie de chacun des membres du Conseil d'Administration.



ISMAÏL MABROUK

Président du Conseil d'Administration

Président du Comité Nomination et Rémunération

Biographie

Diplômé de l'Ecole Supérieure des Travaux Publics (Cachan – France). Il est actionnaire du Groupe Mabrouk présent dans divers secteurs de l'économie tunisienne à l'instar de l'agroalimentaire, la grande distribution et la finance et dirige plusieurs sociétés du Groupe comme Saïda Group et l'hypermarché Géant.

Liste des mandats en cours

Président du Conseil: SOTUBI, SOTUCHOC, IAT et SAIDA GROUP HOLDING.

Administrateur: TUNISAVIA, MEDDIS, CHF et THP.

Président Directeur Général : MAGHREB FINANCE et MAGHREB FINANCIERE.



KARIM MILAD

Membre du Comité des Risques

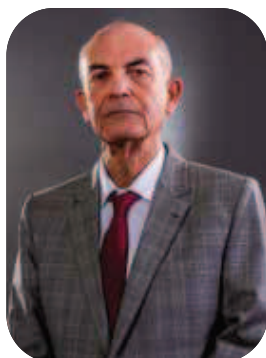
Biographie

Diplômé en gestion et en management hôtelier, il a effectué toute sa carrière dans le monde de l'hôtellerie et du tourisme. Dirigeant de plusieurs sociétés d'hôtellerie depuis les années 90, il a succédé en 2012 à son père, feu Aziz Milad, à la tête du groupe familial présent dans le transport et le tourisme. Il est aujourd'hui PDG de plusieurs sociétés notamment TTS, de chaînes hôtelières et de la compagnie aérienne Nouvelair.

Liste des mandats en cours

Président du Conseil: Safe Flight Academy.

Administrateur : Nouvelair, Tunisavia, Nouvelair Handling, Aviation Training Center of Tunisia, Assurances BIAT, CIL, BIAT Capital Risque, Cofib Union - Capital, Gammarth Leisure Company, S.E.P.T.H , Générale Équipement Hospitalier et Scientifique, INFOLOG, SABENA Technics, Aviation Training Center of Tunisia, Tunisie Catering, CIAT, SOPRAT, Société Golf de Tunisie, Alpha Hyundai Motors, Hyundai Gros Tunisie, Hyundai Services Tunisie et Société Passion Immobilière.



HICHEM DRISS

Membre du Comité des Risques
Membre du Comité de Nomination et de Rémunération

Biographie

Pharmacien et diplômé en administration des entreprises et en commerce international, il est également titulaire d'un MBA de Stern University à New York. A la tête du Groupe Driss, présent principalement dans l'hôtellerie, l'industrie et la finance, il est Président Directeur Général du groupe hôtelier MARHABA et Président de la Fédération Régionale Sousse-Kairouan de l'hôtellerie.

Liste des mandats en cours

Président Directeur Général : dans 5 sociétés hôtelières.

Administrateur : dans 4 autres sociétés hôtelières et dans 4 sociétés Industrielles et de service.



JEAN MESSINESI

Conseiller
Membre du Comité d'Audit

Biographie

Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et licencié en droit, il a débuté sa carrière comme économiste au Fond Monétaire International puis à la Chambre de commerce international de Paris. Il a rejoint ensuite le monde bancaire où il a occupé des postes de direction au sein de plusieurs sociétés, dont HSBC qu'il continue à conseiller pour la zone Mena.

Liste des mandats en cours

Président de 'Antiope Consulting SAS'

Président honoraire du tribunal de commerce de Paris.

Membre du conseil de surveillance de la société Adige Sarl.

Membre du conseil de l'association à but non lucratif "Centre Européen de Musique", CEM.



MOHAMED AFIF CHELBI

Membre du Comité des Risques

Biographie

Ingénieur diplômé de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures de Paris, il a dirigé, au cours de sa carrière, plusieurs entreprises et organismes (IMBank, Cettex, Agence de promotion de l'Industrie). Ministre de l'Industrie et de la Technologie de 2004 à 2011, il a été ensuite conseillé auprès du Premier Ministre au sein du gouvernement de transition où il a participé à la rédaction de la stratégie de développement économique et sociale 2012-2016 de la Tunisie.



MEHDI SETHOM

Membre du Comité d'Audit

Membre du Comité Exécutif de Crédit

Biographie

Diplômé de l'Ecole Polytechnique et de l'Ecole des Mines de Paris, il a effectué toute sa carrière dans le monde de la finance et de la banque. Il a occupé des postes de direction notamment dans le groupe BNP Paribas, et au sein de la banque d'affaires Swicorp, avant de fonder Mediterranean Corporate Finance, société de conseil financier pour la région Afrique et Moyen Orient.

Liste des mandats en cours

Gérant : des sociétés MCF TUNISIE SARL, MCF SARL, SME Partners SARL et INMA SARL.

Administrateur : SPG (Software Productivity Group) et de INMA Holding.

Membre du conseil stratégique : de la TIA (Tunisian Investment Authority).



ELYES BEN RAYANA

Membre du Comité de Nomination et de Rémunération
Membre du Comité Exécutif de Crédit

Biographie

Diplômé de l'Ecole Polytechnique et de l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications de Paris, il a effectué sa carrière dans les domaines de la banque, la stratégie et le numérique à l'international et en Tunisie. Il a occupé des postes de direction notamment chez Schlumberger et au sein du cabinet de stratégie McKinsey à Paris. Il a aussi dirigé les activités de Banque de Financement et d'Investissement de la BIAT avant d'être nommé administrateur en 2019.

Liste des mandats en cours

Gérant des sociétés : eStrat - SARL et Value Digital Services - SARL
Administrateur : SCET, SEGOR, SOGEDIP, SCAST, BIAT Capital Risques, CFH, TTG et Prospéra Capital.



FADHEL ABDELKEFI

Administrateur

Biographie

Diplômé de la faculté des sciences économiques Paris Panthéon Sorbonne, il a effectué sa carrière dans le monde de la finance et de la banque. Il a occupé le poste de Directeur Général de Tunisie Valeurs de 2005 à 2016, puis Président du Conseil d'Administration de la Bourse de Tunis de 2011 à 2014 et membre du Conseil d'Administration de la Banque de Tunisie de 2018 à mi 2020. Il a consolidé son expérience professionnelle en occupant, le poste de Ministre du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale et le poste de Ministre des Finances par intérim de 2016 à 2017.

Liste des mandats en cours

Président du Conseil d'Administration : TUNISIE VALEURS



KARIM BEN KAHLA
Président du Comité d'Audit

Biographie

Diplômé d'un DEA en stratégie industrielle et d'un doctorat en sciences de gestion à l'Université Paris I Panthéon Sorbonne, Karim Ben Kahla occupe actuellement le poste de professeur des Universités en Sciences de Gestion à Tunis.

Karim Ben Kahla est également conférencier et professeur associé au Business Science Institute de Paris. Il intervient dans plusieurs autres institutions dont l'IDN, l'ENA et le CNAM (Liban). Il a rejoint le Conseil d'Administration de la BIAT en 2024.

Fonctions principales occupées sur les cinq dernières années :

Directeur : l'Ecole doctorale de l'économie, de finance, de comptabilité et de gestion de l'ESCT et de l'ISCAE



MOEZ LABIDI
Président du Comité des Risques

Biographie

Diplômé d'un doctorat en Sciences Economiques de l'Université de Nice Sophia-Antipolis, d'un DEA EN Stratégie Financière et Industrielle Internationale et d'un DEA en Socio-économie du Développement. Mr Moez Labidi est diplômé également d'une Maîtrise en Sciences Economiques.

Professeur universitaire en Sciences Economiques et de Gestion à Mahdia, avec 25 années d'expérience, désormais à la retraite.

Il a acquis une expérience professionnelle très formatrice en travaillant pour des institutions gouvernementales (Ministère des Finances et Présidence du Gouvernement) sur des dossiers liés au secteur financier.

Liste des mandats en cours

Conseiller auprès de la Direction de l'Institut Arabe de Planification
(Depuis septembre 2022)

Ex- Membre du Conseil d'Administration de la BCT

Ex- Membre de la commission d'agrément (BCT)

Ex- Membre du comité des indices boursiers (BVMT)



Mohamed AGREBI
Membre du Comité d'Audit
Membre du Comité Exécutif de Crédit

Biographie

Mohamed Agrebi a mené toute sa carrière au sein de la BIAT où il a occupé différentes responsabilités au sein du réseau et services centraux, notamment au sein du département Finance et Comptabilité. En 2014 il a été nommé Directeur Général de la BIAT qu'il a dirigée pendant 3 mandats.

Véritable expert dans le secteur bancaire, il a plusieurs concrétisations à son actif dont son élection en tant que Président du Conseil d'Administration du Conseil Bancaire et Financier en 2020.

En 2023, il a rejoint le Conseil de la BIAT en tant qu'administrateur.

Liste des mandats en cours

Président du Conseil : ASSURANCES BIAT, CIAR et BIAT Consulting

Administrateur : TTG, BCR, SICAF BIAT, SPT Hammamet, STI, STSP Nafta, HLC, SOPIAT, Prospera Capital.



ADEL BELFEKIH
Membre du Comité des Risques

Biographie

Mohamed Adel BELFEKIH est diplômé du Conservatoire National des Arts et Métiers de Paris en Etudes Comptables et Financières.

Il a occupé plusieurs postes à la BIAT notamment le poste de Directeur du Développement à l'International. Il a lancé la filiale agent de paiement de la BIAT « BIAT France » à Paris en 2015. En 2019, il a été nommé Responsable de la Banque de Détail.

Liste des mandats en cours

Président : BIAT France

Membre du Comité Permanent d'Audit : ASSURANCES BIAT

Administrateur : ASSURANCES BIAT



Cyrine SANCHOU

**Administrateur représentant les petits porteurs
Membre du Comité d'Audit**

Biographie

Cyrine SANCHOU, diplômée de l'Ecole Centrale de Paris, de l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications et du Groupe HEC a mené une carrière professionnelle internationale riche et diversifiée. Elle a travaillé dans la finance, les télécoms, la fintech mais également dans l'immobilier et l'artisanat.

Elle a pu également acquérir une connaissance approfondie dans le domaine bancaire grâce à son expérience au sein de BNP Paribas.

En 2023, elle a rejoint le Conseil d'administration de la BIAT en tant qu'administratrice représentant les actionnaires minoritaires.

5.1.4 Principaux travaux du Conseil d'Administration

O Missions du Président du Conseil :

Le président du conseil veille à ce que le conseil s'acquitte pleinement de ses responsabilités de manière efficace et indépendante.

Il coordonne et dirige les travaux du Conseil d'Administration, anime les débats lors des réunions et garantit que les opinions divergentes puissent être librement exprimées et discutées, favorisant ainsi un processus décisionnel transparent et rigoureux.

Par ailleurs, le président s'assure également que les comités d'appui s'acquittent des responsabilités qui leur incombent et qu'ils rendent compte au conseil des résultats de leurs travaux, et ce conformément à la Circulaire BCT 2021-05 relative à la définition d'un cadre de gouvernance pour les Banques et les Etablissements financiers.

En 2025, le président du Conseil d'Administration a présidé l'ensemble des réunions du Conseil d'Administration.

O Missions de Secrétaire du Conseil :

Conformément à la Circulaire BCT 2021-05 le Conseil d'administration est doté d'un secrétaire permanent, qui est chargé notamment de:

- La préparation et l'envoi aux administrateurs de l'ordre du jour ainsi que les documents et informations nécessaires à l'accomplissement de leurs missions dans un délai suffisant.
- L'établissement du procès-verbal
- Et le suivi de la mise en place des décisions et des recommandations émanant du conseil d'administration.

O Les travaux du Conseil d'Administration en 2025 :

Le Conseil d'administration approuve les orientations stratégiques de la banque dans un objectif de promouvoir la création de valeur à long terme, et en veillant à leur alignement avec les valeurs et la raison d'être de la BIAT.

Cette année, le conseil d'administration a traité plusieurs sujets stratégiques et réglementaires dont les principaux sont détaillés ci-dessous :

➤ Examen des principaux indicateurs de la conjoncture économique du pays

Le conseil d'administration a pris connaissance de la situation économique et monétaire du pays et son impact sur le secteur bancaire et sur la BIAT.

A ce titre, les membres du Conseil d'Administration ont également été informés de la révision à la hausse de la note souveraine de la Tunisie, à B-, contre CCC+ par l'agence Fitch Ratings publié le 12 Septembre 2025.

➤ Approbation des états financiers et du Budget :

Comme chaque année, le conseil d'administration a examiné les états financiers individuels et consolidés de l'exercice arrêtés au 31/12/2025, et ce après audition du rapport des deux Commissaires aux Comptes, présents en séance.

Par ailleurs, le conseil d'administration a débattu de la situation des provisions notamment l'évolution du coût du risque de crédit ainsi que la provision pour risques et charges.

De même, le conseil d'administration a approuvé comme chaque année le budget alloué pour l'exercice suivant.

➤ Gestion et surveillance des risques:

Le conseil a revu, d'une façon régulière, la situation de la banque en matière de risque en s'appuyant notamment sur les travaux du Comité des Risques, qui a débattu des concepts clés de l'appétence aux risques ainsi de la démarche de mise en place du cadre de l'appétit pour le risque.

➤ Gouvernance :

•Renouvellement de mandats des commissaires aux comptes et d'un administrateur

Le Conseil d'administration a arrêté les résolutions soumises à l'Assemblée générale ordinaire qui a été tenue le 25 Avril 2025. Dans ce cadre, l'AGO a décidé de renouveler le mandat de Monsieur Mohamed Elyes BEN RAYANA en tant que Membre du Conseil d'Administration pour une période de trois ans. Le mandat a été également renouvelé pour les cabinets en qualité de commissaires aux comptes chargés

de la mission de commissariat aux comptes relatifs aux états financiers consolidés de la Banque pour une période de trois ans. Ces deux renouvellements de mandat expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire, statuant sur les comptes de l'exercice 2027.

Par ailleurs, et conformément aux exigences réglementaires de la circulaire BCT 2021-05 relative à la définition d'un cadre de gouvernance pour les Banques, le conseil a suivi et approuvé le nouveau dispositif de Gouvernance Groupe ;

• **Autorisation des conventions réglementaires :**

Les membres du conseil ont autorisé les conventions réglementées présentées au cours de l'année 2025, ainsi que les opérations de cession des biens immeubles et les propositions d'acquisition et de cession de participations.

➤ **Mise en œuvre des initiatives pour une finance responsable et durable :**

Le Conseil d'Administration de la banque a examiné les initiatives mises en œuvre par la BIAT dans le cadre de la durabilité. Il a été informé des enjeux prioritaires liés à l'impact et à la durabilité de nos activités ainsi que les axes prioritaires qui sont basés essentiellement sur :

- L'Expérience Client
- L'Employeur Engagé
- La valeur économique Directe et Indirecte, et
- La responsabilité Sociétale

Ces initiatives sont nées de la volonté de structurer notre stratégie RSE autour des axes cités et d'améliorer l'image de la banque et d'incarner nos valeurs d'engagement, de responsabilité et de transparence.

➤ **Pilotage du capital humain**

Conscient du rôle important du capital humain dans le développement de la banque, le conseil d'administration a consacré un point dédié à l'examen du Bilan social de la banque de 2025, et a discuté l'ensemble des aspects qui touchent les volets suivants ;

- Emplois et compétences,
- Financier,

- Social et bien-être,
- Formation.

Sur un autre plan, les membres du conseil d'administration de la banque ont été informés de l'inauguration du nouveau centre de formation « BIAT Skills Academy » dénommé auparavant le Centre de Développement des Compétence (CDC).

Dans une vision renouvelée, la BIAT a créé une nouvelle identité permettant ainsi de se positionner comme un pilier central du développement des compétences techniques, comportementales et managériales des collaborateurs à toutes les étapes de leur carrière au sein de la banque.

➤ **Suivi des évolutions réglementaires**

Le conseil a été informé des évolutions réglementaires et de leurs conséquences sur la banque et ses activités. Il a débattu notamment le point relatif à l'impact l'abattement de 50% des intérêts à taux fixes pour les crédits à l'immobilier, et ce dans le cadre de l'application de l'article 412 ter de la Loi n°41-2024 qui a pour objet

Par ailleurs, et dans le cadre de la même loi n°2024-41 portant principalement sur la nouvelle réglementation des chèques, les membres du conseil ont été informés des répercussions de la mise en application des nouvelles mesures sur les chèques.

Le conseil a également pris connaissance des nouvelles exigences réglementaires portées par la circulaire BCT 2025-08 en date du 16 mai 2025, qui a pour but d'encadrer et de superviser la manière dont les banques mettent en œuvre les réformes prudentielles réglementaires.

Le conseil a validé à cette occasion le plan stratégique du projet de cette réforme prudentielle ;

➤ **Vision et feuille de route Informatique:**

Le conseil d'administration a validé les principaux projets informatiques de la banque, notamment le process de Gouvernance de ces projets en lien avec sa nouvelle filiale informatique ;

➤ **Nouveau projet de Culture Financière:**

La culture financière est devenue un enjeu majeur pour le grand public, à cet effet, le conseil d'administration a été informé du lancement d'un

nouveau projet de 'Culture financière', matérialisé par une nouvelle marque Média intitulée « OUMOURI ELMALIYA » visant à permettre au grand public, de mieux comprendre le monde de la banque avec des explications simples, claires et pédagogiques ainsi que des conseils responsables.

Il s'agit d'une initiative inédite et d'un investissement dans notre nouveau modèle de relation en tant que partenaire de confiance de nos clients.

Il est à noter que le contenu de notre média « OUMOURI ELMALIYA » est disponible actuellement sur les Réseaux Sociaux à savoir ; Facebook, TikTok, Instagram et LinkedIn.

➤ Examen de l'activité des Comités d'appui :

Le conseil d'administration a examiné tout au long de l'année 2025, les travaux réalisés par ses comités d'appui, à savoir le Comité d'Audit, le Comité des Risques et le Comité Exécutif de Crédit, qui contribuent à appréhender en profondeur les différents aspects de l'activité de la Banque et à formuler les recommandations nécessaires.

5.1.5 Formation des membres du Conseil d'Administration

La BIAT consacre les ressources humaines et financières nécessaires à la formation des administrateurs notamment dans le domaine bancaire et financier. Ces formations permettent aux membres du Conseil d'Administration l'acquisition et le perfectionnement des connaissances et techniques nécessaires à l'exercice de leur mandat.

Les formations sont également des vraies sources de renforcement des expertises afin de mieux appréhender la complexité de la gestion bancaire et nourrir les débats dans l'intérêt de la banque.

A cet effet, et en application des règles de bonne gouvernance, les membres du Conseil d'Administration de la banque ont suivi en date du 15 Décembre 2025 une formation au sujet de la nouvelle Loi de Finance pour l'année 2026.

.

— 5.2 LE SOUTIEN DES COMITÉS SPÉCIALISÉS

Rôles et principaux travaux des Comités d'appui

Le Conseil d'Administration s'appuie sur trois comités. Leur mission est d'aider, préparer ses travaux sur des sujets spécifiques, et d'émettre des propositions visant à faciliter son fonctionnement. Chaque comité est composé minimum de quatre Administrateurs.



- Examen du rapport d'activité du Contrôle Général et ses différentes composantes pour l'année 2024.
- Le comité a été informé des principaux indicateurs de l'activité de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.
- Validation des « Termes de référence » de la mission d'audit du dispositif de contrôle interne pour la gestion du risque de blanchiment d'argent et ce, conformément aux dispositions de l'article 50 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2017-08.
- Le rapport d'activité de contrôle de la Conformité relatif au 1er semestre 2025 a été présenté aux membres du Comité d'Audit, ainsi que les principales actions ayant été entreprises.
- Les membres du comité ont pris connaissance du périmètre d'intervention de la Direction Suivi et Reporting du Contrôle Interne et les actions qui ont été réalisées au cours de l'année 2024.
- Par ailleurs, les membres ont validé le Rapport d'Activité du Comité d'Audit pour l'année 2024 et le programme d'activité de 2025.

- Le Comité d'Audit a examiné, en présence des Commissaires aux Comptes, les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31/12/2024 ainsi que les Etats Financiers Intermédiaires, avant qu'ils ne soient soumis au Conseil.
- Le Comité d'Audit a renouvelé le mandat des Commissaires aux Comptes pour la période 2025-2027.
- Le comité a fait la revue du nouveau modèle d'évaluation des agences mis en place en 2022, en vue de pallier aux insuffisances de l'ancien dispositif.
- Un point relatif à la stratégie adoptée par la banque en matière de cybersécurité ainsi que les différentes actions ayant été accomplies au cours de l'année 2025, ont été revus par les membres du comité.
- Le Comité d'Audit a procédé à la revue de la Lettre de Direction fusionnée 2024, et à l'examen de ses principaux points relevés considérés comme étant à risque élevé ou devant faire l'objet d'une prise en charge prioritaire.
- Conformément aux exigences réglementaires en matière de gouvernance, édictées par la Circulaire BCT n°2021-05, le Comité a pris connaissance du rapport d'activité relatif au premier semestre 2025 de la Fonction Conformité. Il a été informé des principales actions engagées à cet égard.

Comité des Risques
Présidé par M. Moez LABIDI
(Administrateur Indépendant)

➤ Le Comité des Risques a pour mission d'assister le Conseil d'administration afin de s'acquitter de ses responsabilités relatives à la surveillance du dispositif de gestion des risques de la Banque.

5
Nombre
d'administrateurs

100%
Assiduité en 2025

3 Nombre de réunions

- Les membres du comité des Risques ont étudié les principaux agrégats des différentes typologies de risque notamment le risque de crédit, le risque de marché, et le risque de taux et de liquidité.
- Le Comité des Risques a débattu de l'impact de l'application des dispositions de l'article 412 ter de la loi N°41-2024 du 2 août 2024 relatif à la réduction du taux d'intérêt fixe appliqués aux crédits.
- En application de la même loi N°41-2024 relative aux chèques, un point a été examiné quant à l'impact financier de cette loi sur la banque.
- Parmi les points réglementaires examinés au cours de l'année 2025, le comité a pris connaissance des principales exigences de la Circulaire N°2025-08 relative aux mesures préalables pour l'adoption des réformes prudentielles et normatives. Il a été informé du plan stratégique et opérationnel du projet, la feuille de route et du nouveau dispositif de gouvernance des données.
- Les membres du Comité ont validé le rapport sur le respect des dispositions de l'article 7 de la circulaire BCT n°2017-06 du 31 juillet 2017 relative à la ventilation des engagements par classe de risque et au respect des normes prudentielles à la fin de chaque trimestre.
- Le comité des risques a assuré le suivi régulier du dispositif de maîtrise des risques opérationnels de la Banque.
- Les membres du comité des risques ont examiné les concepts clés de l'appétence aux risques ainsi de la démarche de mise en place du cadre de l'appétit pour le risque.
- En tant qu'un point réglementaire, le comité a été informé de la situation des dépôts à terme et des certificats rémunérés à TMM et plus tout au long de l'année.

Comité Exécutif de Crédit Présidé par M. le Directeur Général

➤ Le Comité est tenu d'assister le conseil dans la revue et l'examen de l'activité de financement de la banque.

4

Membres, dont le
Directeur Général

100%

Assiduité des
administrateurs

7

Nombre de réunions

- Examen des dossiers de crédit à exposition supérieure à 15MD ou de restructuration supérieure à 1 MD
- Examen des expositions des crédits dont le montant est supérieur à 15 MD.
- Examen du Reporting sur les abandons des créances conformément à la délégation de pouvoir en vigueur.
- Examen de la situation des engagements des parties liées.
- Examen du reporting des crédits accordés aux clients classés auprès de la banque ou auprès d'autres établissements de crédit.
- Examen du reporting sur les crédits de consolidation/rééchelonnement débloqués.
- Le Comité Exécutif de Crédit a été également informé de la situation du risque de crédit.

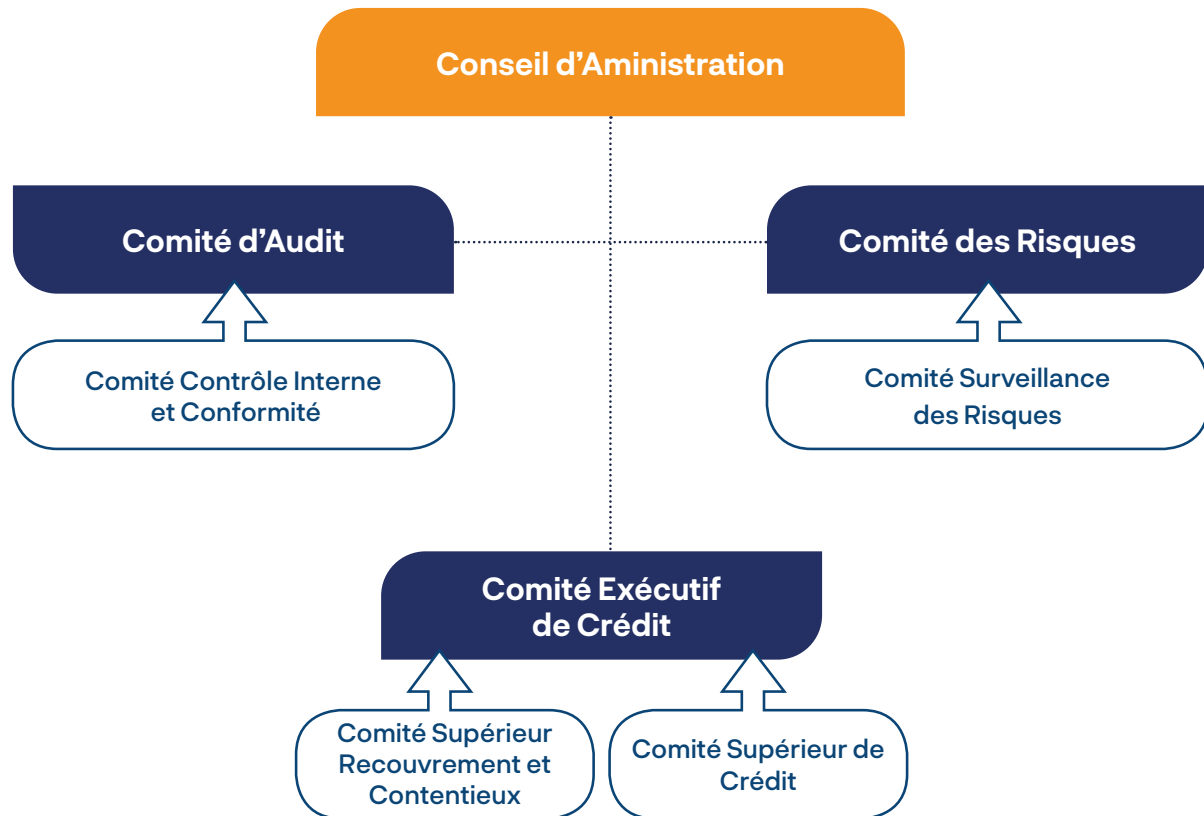
DES ADMINISTRATEURS ASSIDUS

En 2025, le taux de présence des administrateurs aux travaux des comités est très élevé, il est à l'ordre de (100%).

Le taux moyen par séance est présenté comme suit :

Administrateurs	Comité d'Audit		Comité des Risques		Comité Exécutif de Crédit	
	Nombre de réunions	Taux de présence	Nombre de réunions	Taux de présence	Nombre de réunions	Taux de présence
M. Karim Milad			3	100%		
M. Hichem Driss			3	100%		
M. Mohamed Afif Chelbi			3	100%		
M. Mehdi Sethom	5	100%			7	100%
M. Elyes Ben Rayana					7	100%
M. Karim Ben Kahla	5	100%				
M. Moez Labidi			3	100%		
M. Adel Belfekih			3	100%		
M. Mohamed Agrebi	5	100%			7	100%
Mme. Cyrine Sanchou	5	100%				

5.2.2 Les instances de remontées au Conseil d'administration et de ses Comités :



— 5.3 Direction Générale

5.3.1 Directeur Général

Le conseil d'administration de la BIAT, réuni le 26 avril 2024, a décidé de nommer Monsieur Elyes JEBIR en tant que nouveau Directeur Général pour un mandat de trois ans échéant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelé à statuer sur les comptes de l'exercice 2026. Le Conseil d'Administration délègue au nouveau Directeur Général les pouvoirs nécessaires à l'exercice de ses fonctions.

Le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la BIAT, et pour représenter la banque dans ses rapports avec les tiers.

Il est chargé de la gestion des activités de la Banque, il assure la déclinaison des orientations stratégiques décidées au niveau du Conseil d'Administration et de ses comités.

Pour l'exercice de ses fonctions le Directeur Général se base sur une panoplie de comités de managements et comités spécialisées qui favorisent les décisions collégiales (Détail au niveau des pages suivantes).

5.3.2 Directeur Général Adjoint

Le Directeur Général est assisté par le Directeur Général Adjoint Monsieur Hassen LONGO que le Conseil d'Administration du 19 Décembre 2024 a renouvelé son mandat pour une durée de trois ans.

— 5.4 Les instances de la Direction Générale

■ Les comités de management :

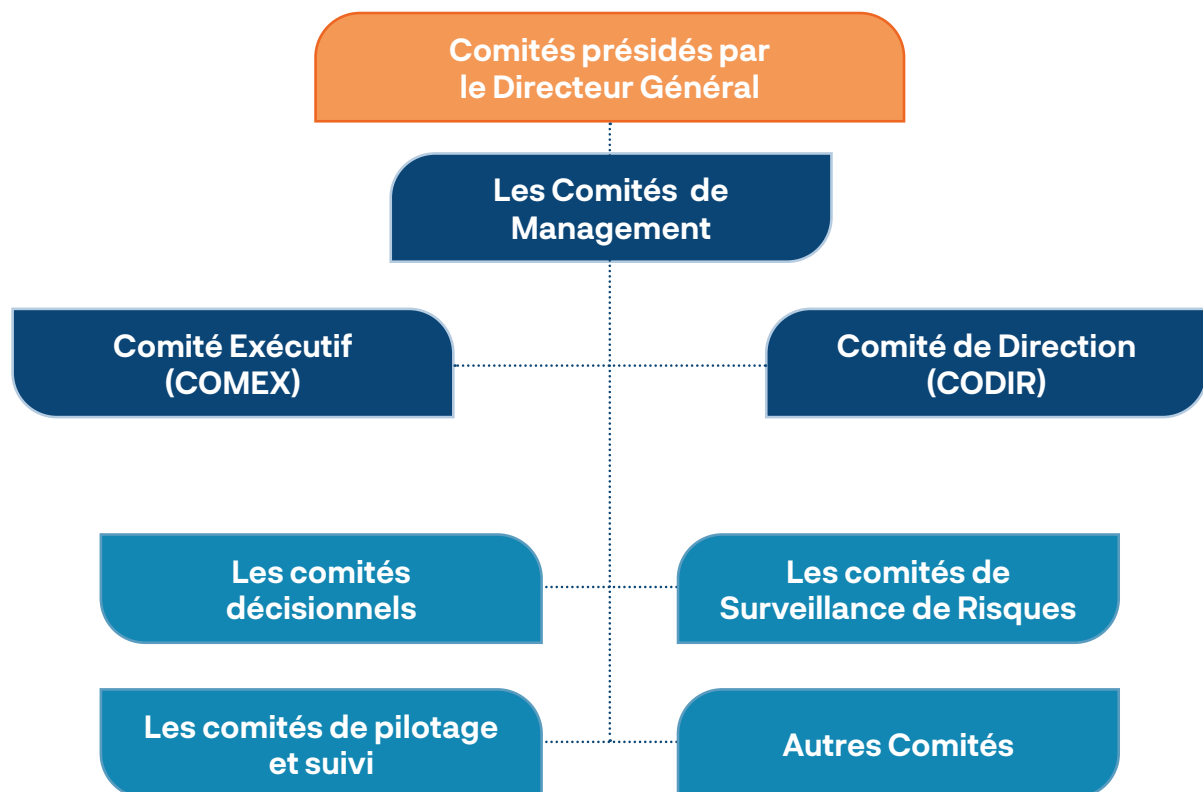
- **Comité Exécutif (COMEX) :** Composé du Directeur général et des premiers responsables de la banque. Il traite les affaires courantes couvrant tous les domaines de la Banque.

Le Comité Exécutif assure également le suivi des décisions prises dans le cadre des comités émanant du Conseil d'Administration.

- **Comité de Direction (CODIR) :** le comité de direction est l'organe d'information et de partage entre les responsables de la banque. Cette instance est dédiée pour informer l'ensemble des responsables des thématiques d'intérêt général touchant la banque, ou de partager l'avancement des projets transverses en cours ou tout autre fait saillant.

■ Principaux comités Spécialisés :

Ces instances traitent les différents volets opérationnels de la banque, pour une meilleure prise de décisions, un pilotage ajusté et une surveillance de risque rapprochée.



— 5.5 Structure de l'actionnariat et droits de vote au 31/12/2025 :

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage %
Actionnaires étrangers	77 891	0,19%
Etat tunisien	3 222	0,01%
Personnes morales	31 238 119	76,56%
MAGHREB FINANCE HOLDING	8 353 866	20,48%
MAGHREB FINANCIERE HOLDING	6 158 714	15,09%
MENINX HOLDING	3 283 156	8,05%
HORCHANI FINANCE	2 924 210	7,17%
SOCIETE TTS FINANCIERE	1 907 967	4,68%
IFICO	1 296 858	3,18%
TUNISIAN TRAVEL SERVICE	1 241 086	3,04%
CAPINV	867 453	2,13%
ASSURANCES G A T	786 818	1,93%
SOCIETE DJERBA BEACH HOTEL	448 684	1,10%
Autres	3 969 307	9,73%
Fonds	491 759	1,21%
Personnes physiques	8 972 302	21,99%
MILAD KARIM	1 152 930	2,83%
FAKHFAKH HEND	689 906	1,69%
FAKHFAKH KHALED	596 795	1,46%
KAMOUN Habib	571 683	1,40%
DORRA MILAD	498 864	1,22%
MERIAM MILAD	439 349	1,08%
Autres	5 022 775	12,31%
Reste à attribuer	16 707	0,04%
Total	40 800 000	100,0%

Les 40.800.000 actions représentant le capital de la banque comportent 40.800.000 droits de vote.

5.6 Commissaires aux comptes

L'Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2025 a renouvelé le mandat du cabinet CMC et du cabinet PWC en qualité de commissaires aux comptes pour assurer la mission de commissariat aux comptes de la Banque Internationale Arabe de Tunisie pour une période de trois ans (2025-2027), expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire, statuant sur les comptes de l'exercice 2027.

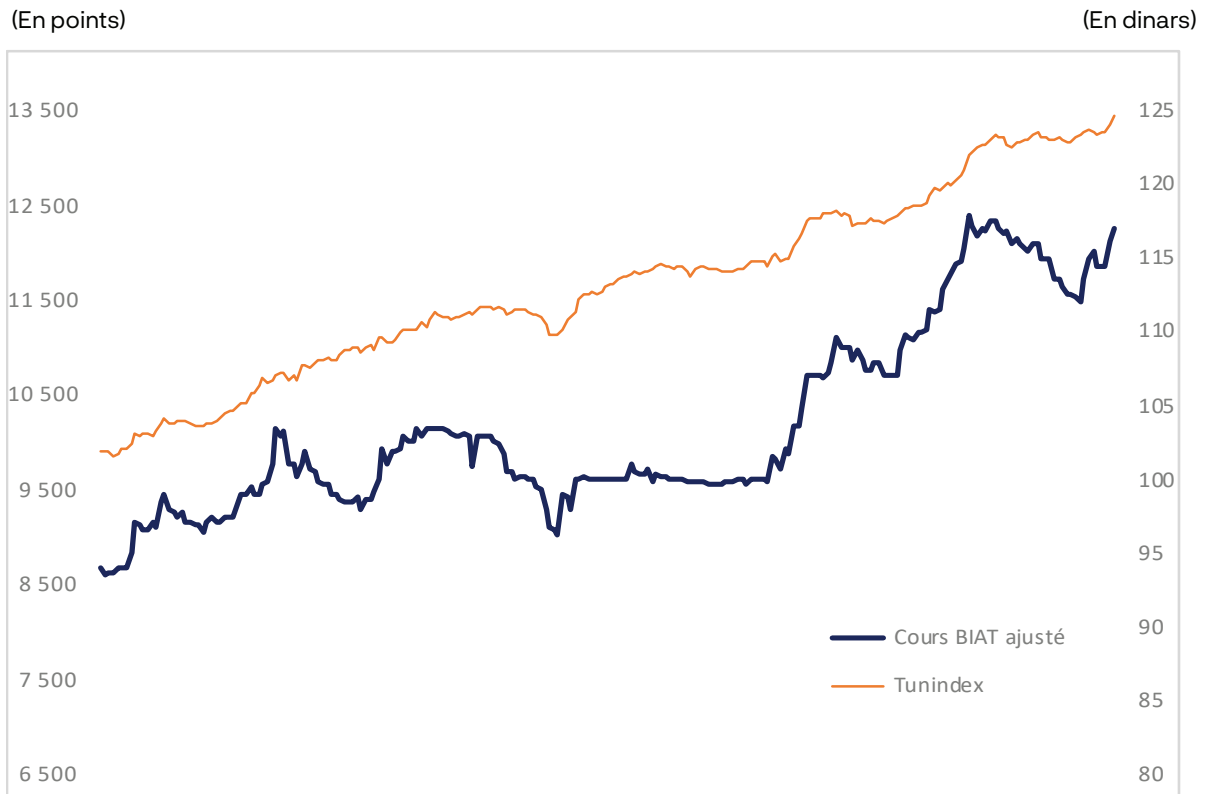
06

L'ACTION BIAT
EN BOURSE



Signature

6.1 Evolution du cours de l'action BIAT en 2025



Le cours de l'action BIAT s'est situé à 111,00 dinars au 31/12/2025, enregistrant ainsi un rendement positif de +24,69% contre un rendement positif de +39,53% pour l'indice banques et de +35,12% pour le Tunindex.

Première capitalisation de la place, le titre BIAT a clôturé l'année avec une capitalisation de 4 528,80MD contre (3 828,3MD en 2024).

Toujours dynamique, le nombre de titres BIAT échangés pour la même période s'est établi à 768 064 titres.

Actionnaires	2025	2024
Capital social		
* En nombre d'actions	40 800 000	40 800 000
* En millions de dinars	204.0	204.0
Cours plus haut/ plus bas (en dinars)	117,9/93,5	109,9/87,0
Cours de clôture (en dinars)	111,00	93,83
Bénéfice consolidé par action (en dinars)	11,450	9,299
P.E.R (cours de clôture / Bénéfice consolidé par action)	9,695	10,09
Dividende par action (en dinars)	6,000	6,000
Capitalisation boursière (en MD)	4 528,80	3 828,3

— 6.2 Actions de communications financières effectuées

Conformément à sa stratégie de communication, la BIAT a continué en 2025 à communiquer avec ses actionnaires à travers la diffusion de quatre numéros trimestriels de la lettre à l'actionnaire.

Un espace actionnaire digital permet aux actionnaires d'être incessamment informés des actualités de leur banque.

De même, plusieurs séances one to one à distance ont été organisées au courant de la même année avec des analystes, des gestionnaires de fonds, des agences de notation, etc.

Par ailleurs, deux rencontres ont eu lieu : une avec les petits porteurs ainsi qu'une communication avec les analystes de la place.

07

AFFECTATION
DES RESULTATS



Signature

7.1 Dispositions statutaires concernant l'affectation des résultats

Le bénéfice distribuable est constitué des bénéfices nets ainsi établis, majorés ou minorés des résultats reportés des exercices antérieurs et ce après déduction de :

1/ Toutes réserves légales que la Société est tenue de constituer dans les conditions prévues par la législation en vigueur ;

2/ Toutes sommes que l'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter à des fonds de réserves généraux ou spéciaux, ou de reporter à nouveau ;

3/ Une somme ne dépassant pas 10 % des bénéfices à fixer par l'Assemblée Générale des actionnaires sur proposition du Conseil d'administration et à attribuer à un fonds social ou à l'association amicale du personnel de la Banque.

7.2 Tableau d'évolution des capitaux propres et des dividendes versés

En milliers de dinars

				Autres réserves		Autres capitaux propres			Total
	Capital Social	Réserves légales	Réserves ordinaires	Fonds social	Réserves pour réinvestissement exonérés		Résultats reportés	Résultat de la période	
Capitaux Propres au 31/12/2022 avant affectation	178 500	17 850	12 594	103 431	930 000	3	415 196	299 676	1 957 250
Affectation AGO du 28/04/2023					190 000		109 676	-299 676	
Dividendes							-207 060		-207 060
Transfert de Réserves			35 367		-35 367				
Capitaux Propres au 31/12/2022 après affectation	178 500	17 850	47 961	103 431	1 084 633	3	317 812	0	1 750 190
Capitaux Propres au 31/12/2023 avant affectation	178 500	17 850	47 961	103 431	1 084 633	3	317 812	331 444	2 082 119
Affectation AGO du 26/04/2023							331 444	-331 444	
Dividendes							-214 200		-214 200
Transfert de Ré-serves			22 210		-22 210				
Capitaux Propres au 31/12/2023 après affectation	178 500	17 850	70 171	103 431	1 062 423	3	435 056	0	1 867 919
Capitaux Propres au 31/12/2024 avant affectation	204 000	17 850	44 671	104 634	1 062 423	3	435 056	357 754	2 226 391
Affectation AGO du 25/04/2025		2 550			15 000		340 204	-357 754	
Dividendes							-244 800		-244 800
Transfert de Réserves			13 321		-13 321				
Capitaux Propres au 31/12/2025 avant affectation	204 000	20 400	57 992	105 597	1 064 102	3	530 460	385 264	2 367 818

08

— CONTRÔLE
DES COMPTES



Musson

— 8.1 Activité du Comité d'Audit Interne concernant le contrôle des comptes

Extrait du rapport d'activité du Comité d'Audit pour l'exercice 2025

Le Comité d'Audit est constitué de M. Karim Ben Kahla en tant que président, de Mme Cyrine Sanchou, de messieurs Mohamed Agrebi et Mehdi Sethom en tant que membres administrateurs et de monsieur Jean Messinesi en tant que membre conseiller.

Le Comité s'est réuni à cinq reprises durant l'exercice 2025.

I/ Examen des états financiers

Le Comité a examiné les états financiers individuels et consolidés pour l'exercice 2024 ainsi que les états financiers arrêtés au 30 Juin 2025, avant qu'ils ne soient soumis au Conseil et ce, en présence des Commissaires aux Comptes et du Responsable du Département Finance et Comptabilité.

Dans le cadre du suivi des travaux des Commissaires aux Comptes, le Comité a passé en revue les

principales recommandations formulées dans leurs lettres de direction, ainsi que l'état d'avancement dans la mise en place des anciennes recommandations émises. Les commissaires aux comptes ont indiqué qu'ils estiment que le système de contrôle interne mis en place au sein de la Banque est globalement satisfaisant. Néanmoins, des améliorations pourraient être apportées à certains processus en vue d'une meilleure maîtrise des risques.

II/ Contrôle interne et contrôle général

Conformément à ses attributions en matière d'évaluation du dispositif de contrôle interne de la banque et de la revue des modalités d'intervention des structures chargées du contrôle, le Comité a été informé des conclusions des travaux du Département Contrôle Général au titre de l'année 2024.

Le Comité a également approuvé le planning d'activité dudit Département pour l'année 2025.

09 — BILAN SOCIAL



Signature

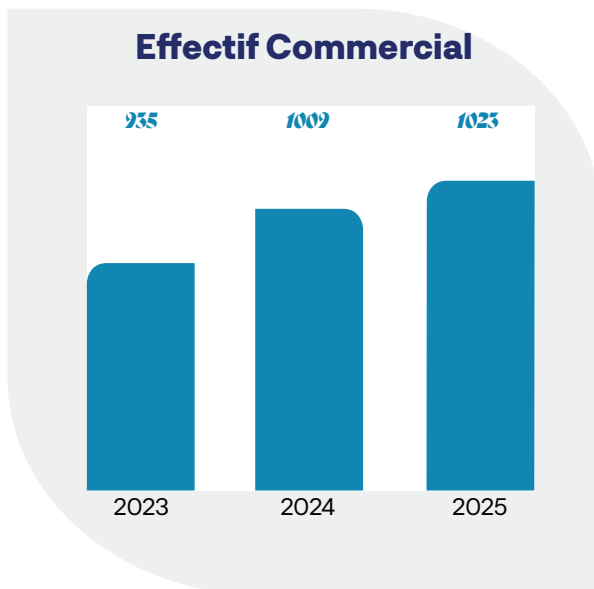
— 9.1 Indicateurs RH

9.1.1 Evolution des effectifs

Au 31/12/2025, l'effectif s'est établi à **2897** personnes.

Le ratio de productivité (Effectif global/nombre d'agences) est de 14,13 en 2025 contre 11,78 en 2024.

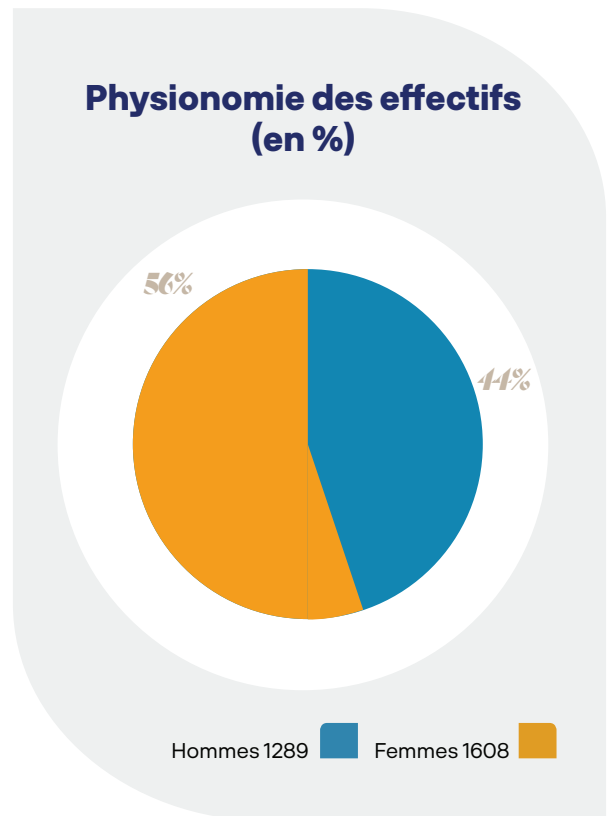
Il est à signaler que l'effectif commercial a augmenté de **14** personnes en passant de **1009** personnes en **2024** (représente **42%** de l'effectif) à **1023** personnes en **2025** (représente **35,3%** de l'effectif).



La structure de l'effectif entre le siège et le réseau ne cesse d'évoluer en faveur du réseau qui représente **59,4%** de l'effectif total de la banque.

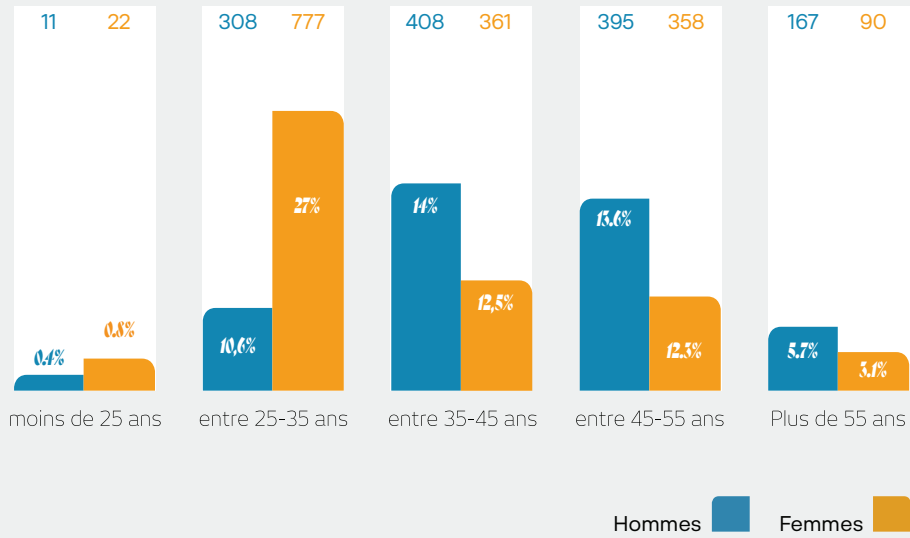
9.1.2 Physionomie des effectifs

En 2025, la répartition Hommes-Femmes est respectivement de **44%** et **56%**

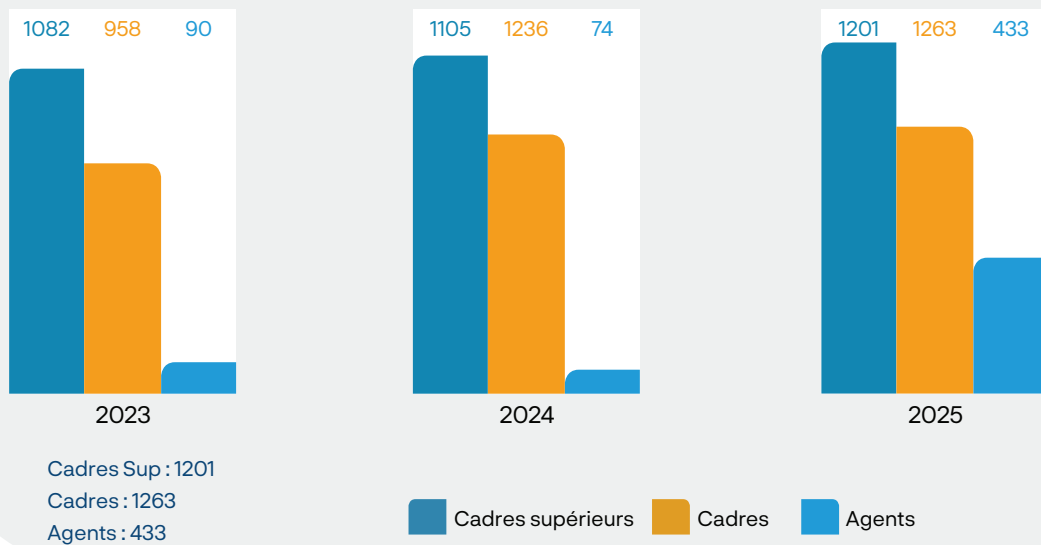


- L'âge moyen est de **40.02** ans, inférieur à celui de **2024**.
- L'ancienneté moyenne est de **10.4** ans contre **12.4** ans en **2024**.

Pyramide des âges en 2025



Taux d'Encadrement en 2025



9.1.3 Activité Gestion des Stagiaires

La BIAT s'est engagée dans une démarche volontariste en matière d'insertion professionnelle des étudiants, en accueillant, durant l'année 2025, 1362 étudiants de différentes disciplines (Informatique, Finance, Gestion, Economie, Statistiques, Commerce, etc.) pour des stages

d'initiation ou de perfectionnement (71%) et pour des projets de fin d'études (29%).

En outre, les stagiaires représentent, pour la BIAT, un vivier de recrutement des meilleurs potentiels. Dans ce cadre, des nouvelles relations ont été établies, entre la BIAT et les universités afin de développer et renforcer notre partenariat avec les différentes écoles. Parmi les actions réalisées nous citons :

	2023			2024			2025		
	Réseau	Services centraux	Total	Réseau	Services centraux	Total	Réseau	Services centraux	Total
Projets de Fin d'études	110	130	240	138	148	286	250	144	394
Stages d'initiation/perfectionnement	802	355	1157	707	392	1056	663	305	968
Total	912	485	1397	845	504	1349	913	449	1362

9.1.4 Mobilité

La mobilité interne, pour la BIAT, est privilégiée avant tout recrutement externe. Ce principe est adopté dans un souci de susciter la motivation, l'engagement et l'enrichissement du parcours professionnel des collaborateurs.

— 9.2 Biat Skills Academy (BSA)

Le Centre de Développement des Compétences (CDC) se réinvente et devient Biat Skills Academy (BSA). Le 29 Septembre 2025, la structure Formation BIAT intègre ses nouveaux locaux à l'immeuble Disegni situé sur la rue Radhia-Haddad en face du siège social de la BIAT.

Sa mission reste inchangée en l'accompagnement de la banque dans la concrétisation de sa stratégie et le développement de ses nouvelles activités.

BSA a donc pour mission de développer les compétences et les connaissances des collaborateurs et ce, dans le but d'améliorer la qualité de service et de leur permettre d'évoluer et de s'épanouir dans leurs parcours professionnels.

Par le biais de la formation, BSA accompagne la banque dans les projets stratégiques en initiant des parcours spécifiques aux collaborateurs métiers et en formant les utilisateurs finaux (réseau et services centraux). Ainsi, BSA affiche sa volonté d'améliorer les compétences, la productivité et les performances de l'ensemble des collaborateurs de la BIAT et permettre à chaque collaborateur d'acquérir le maximum de connaissance dès ses premiers jours dans notre Banque. Il est donc un acteur clé dans les processus d'accueil et d'intégration des nouvelles recrues et dans la gestion des carrières dans le respect de la politique du capital humain de la banque.

BSA se compose d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs permanents et d'experts dans les domaines de l'ingénierie pédagogique, l'administration de la formation, l'évaluation et la capitalisation des connaissances. Il comprend 11 salles de cours dotées d'équipements modernes dédiées aux formations techniques et aux formations soft skills. BSA comprend également une salle polyvalente avec une capacité de 45 apprenants et est dédiée aux séminaires et conférences. BSA collabore également avec des formateurs et des organismes externes.

La formation se réinvente également avec le développement et la mise en ligne d'une plateforme de e-learning WeLearn. A travers cette plateforme, il a été mis à disposition des collaborateurs des cours en ligne traitant de différentes thématiques techniques, réglementaires et soft skills.

Dans le but de développer les compétences et professionnaliser les métiers, BSA offre des cursus de formation adaptés aux besoins de la banque et des collaborateurs tels que :

- **Le campus comprenant 10 cursus diplômants et 11 cycles certifiants**
 1. Les formations diplômantes : dans le domaine banque, finance et management en partenariat avec différents organismes et établissements universitaires.
 2. Les formations certifiantes : destinées aux comptables, Analystes bancaires, aux recouvreurs, aux conseillers commerciaux de banque, aux gestionnaires du risque crédit, aux responsables conformité ... etc.
- **Les parcours de montée en compétences, les Plans de Formation Agences et Siège** destinés aux collaborateurs en poste pour une maîtrise du métier actuel, une montée en compétence et davantage de polyvalence.
- **Les parcours nouvelles recrues** alternant des formations comportementales, réglementaires, métiers et des immersions sur site afin de favoriser l'intégration et la maîtrise du poste.
- **Les cycles de développement des compétences métiers** cycles de formation en intra animés par des experts tunisiens et étrangers.
- **Les séminaires externes en Tunisie et à l'étranger**

La capitalisation des connaissances constitue un volet important de l'activité du BSA. Le centre de documentation est doté d'une bibliothèque d'ouvrages spécialisée et a pour mission la collecte, le traitement et la mise à la disposition des collaborateurs d'ouvrages et de revues économiques pour répondre à des besoins et demandes professionnels.

10



ELEMENTS SUR
LE CONTRÔLE
INTERNE



Signature

— 10.1 Environnement du Contrôle Interne

10.1.1 Organisation Générale du Contrôle Interne

Le dispositif de Contrôle Interne de la BIAT est fondé sur trois niveaux de contrôle indépendants mais complémentaires. Ce dispositif est constitué par un ensemble de processus, de méthodes et de mécanismes qui visent à assurer la maîtrise des risques et à renforcer la régularité, la sécurité et l'efficacité des opérations.

Le premier niveau de contrôle est assuré par les employés qui initient les opérations ainsi que les responsables hiérarchiques des unités opérationnelles.

Le deuxième niveau de contrôle est exercé par certaines structures au niveau des services centraux ainsi que les structures du contrôle permanent au sein du Département Contrôle Général :

- La Direction du Contrôle Permanent a pour principales attributions de détecter de manière précoce les zones à risque, d'assurer de manière continue des contrôles distants et sur sites, d'élaborer un reporting régulier sur les incidents et les insuffisances relevés, d'émettre un avis sur la qualité des contrôles exercés par les autres niveaux de contrôle et d'identifier les actions d'amélioration à entreprendre.
- La Direction Conformité et LAB assure une veille réglementaire continue et garantit la bonne exécution des obligations légales et le respect des bonnes pratiques et des règles professionnelles et des principes d'éthique. Elle accomplit également un rôle de contrôle de la bonne application du code de déontologie de la banque et du dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, et réalise des actions de formation dans ce domaine pour les personnes concernées.

Le troisième niveau de contrôle est du ressort des structures du contrôle périodique relevant du Département du Contrôle Général :

- La Direction de l'Inspection assure un contrôle sur site des agences, sur la base des indicateurs de risque dégagés par la Direction du Contrôle Permanent dans le cadre de son activité de contrôle à distance et sur site des agences. Ainsi, la priorité est donnée aux agences ayant obtenu un score élevé par la D.C.P, traduisant un niveau de risque opérationnel significatif.
- La Direction de l'Audit émet, à travers ses missions, un avis motivé et objectif, sur la qualité du Contrôle

Interne des processus ou des entités auditées. Les dysfonctionnements relevés donnent lieu à la formulation de recommandations récapitulées dans des plans d'actions, dont la mise en place incombe aux entités auditées.

Les interventions des structures chargées du contrôle permanent et du contrôle périodique au sein du Département Contrôle Général se font suivant un programme de missions validé préalablement par le Comité d'Audit.

10.1.2 Actions entreprises en matière de conformité et de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (Exercice 2025)

L'année 2025 marque une étape dans la consolidation de la culture de conformité au sein de notre institution. A l'issue du renouvellement de notre certification à la norme « AML 30000 », nous avons maintenu l'efficacité de nos processus à travers des évaluations de qualité rigoureuses.

L'exercice a été caractérisé par un renforcement des ressources humaines et techniques, permettant de répondre aux exigences croissantes en matière de conformité. Le principe de polyvalence des tâches mis en œuvre a permis une montée en compétence rapide des jeunes collaborateurs, permettant ainsi une maîtrise des activités clés de la fonction de contrôle de la conformité et lutte anti blanchiment.

1. Conformité

La fonction de contrôle de la conformité a poursuivi sa mission de conseil et de surveillance, en mettant l'accent sur l'appropriation des règles de déontologie par l'ensemble des collaborateurs. Les principales réalisations de l'année 2025 s'articulent autour des thèmes suivants:

- Déontologie et Éthique : Suite à la mise à jour du Code de Déontologie, un vaste programme de sensibilisation a été déployé. Ce programme a été soutenu par la création d'une page web dédiée sur l'Intranet, centralisant les bonnes pratiques et les commentaires explicatifs sur les notions clés.
- Formation et Sensibilisation : Organisation de sessions de formation ciblées et d'ateliers métiers visant à ancrer les principes éthiques dans les opérations quotidiennes.

- Veille et Projets : Analyse continue des nouvelles dispositions légales et participation active au déploiement des nouveaux textes réglementaires.
- Accompagnement aux structures commerciales pour garantir la conformité des nouveaux produits et des modifications des caractéristiques des produits existants.
- Obligations Déclaratives : Respect rigoureux des obligations internationales, notamment les déclarations FATCA et la mise à jour annuelle de l'Identifiant d'Entité Juridique (LEI).

2. Lutte contre le Blanchiment d'Argent et le Financement du Terrorisme (LAB/FT)

Dans un contexte financier international en constante évolution, la Banque a intensifié ses mesures de vigilance et sa collaboration avec les partenaires bancaires :

- Relations Institutionnelles : Participation active aux ateliers du Conseil Bancaire et Financier (CBF), en

étroite collaboration avec les Banques confrères, dans le cadre de la préparation et du suivi de la visite du GAFI, témoignant de l'engagement de la Banque dans l'alignement de la Tunisie sur les meilleurs standards internationaux.

- Renforcement de l'Expertise : Consolidation des effectifs de la Direction par le recrutement d'un nouveau profil expérimenté.
- Montée en compétence technique de l'équipe, marquée par l'obtention de la certification « Analyste LAB » par deux de nos collaborateurs.
- Vigilance et Contrôles Accrus : Renforcement des contrôles sur les transferts de fonds internationaux reçus et analyse approfondie des opérations de la clientèle dans un contexte de risques émergents.
- Outils et Méthodes : Amélioration continue des outils d'investigation, de filtrage et de recherche.
- Réalisation de l'Auto-évaluation annuelle du dispositif LAB/FT pour identifier et pallier les risques résiduels.

— 10.2 Gestion des risques

10.2.1 Principaux risques auxquels la banque est confrontée

La gestion des risques s'articule autour des principales catégories suivantes.

Le risque de crédit correspond au risque de pertes découlant de l'incapacité des clients de la banque ou d'autres contreparties à honorer leurs engagements financiers. Ces contreparties peuvent être des banques, des établissements financiers, des entreprises commerciales ou industrielles, des États ou des entités étatiques, des fonds d'investissement, ou des personnes physiques.

Le risque de contrepartie se manifeste dans le cadre d'opérations de marché, d'investissements ou de règlements, où la banque est potentiellement exposée au défaut de sa contrepartie. Ce risque de crédit peut être exacerbé par le risque de concentration, qui résulte d'une forte exposition à un risque spécifique, à une ou plusieurs contreparties, ou à un ou plusieurs groupes de contreparties similaires (tels que des groupes d'affaires, des secteurs ou des pays).

Risque de marché : Il s'agit du risque de perte de valeur des instruments financiers pouvant résulter de :

- **Fluctuations des prix** : Affectant les titres de transaction et de placement, tels que définis par les normes comptables, ainsi que tout autre instrument financier prévu par la réglementation en vigueur.
- **Risque de change** : Positions susceptibles de générer un risque de change, incluant les opérations de change au comptant ou à terme, ainsi que les options de change. Ces positions peuvent être inscrites au bilan ou hors bilan.
- **Risque de contrepartie** : Risques liés aux opérations de marché avec des contreparties. La mise en place d'un système de notation interne a permis de mieux suivre l'exposition de la banque aux contreparties bancaires.

Risque de capital investissement : il s'agit du risque de pertes engendrées par les participations en actions.

Risque de liquidité et de refinancement : Il s'agit de l'incapacité, pour une banque, de financer des augmentations d'actifs et de faire face à ses engagements à leur échéance, à un coût raisonnable.

Risque global de taux d'intérêt : Il s'agit du risque encouru en cas de variation des taux d'intérêt, mesuré sur l'ensemble des opérations de bilan et hors bilan, à

l'exception des opérations soumises aux risques de marché.

Risque opérationnel : Il s'agit du risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à la conception, à l'organisation et à la mise en œuvre des procédures, aux erreurs humaines ou techniques, ainsi qu'aux événements extérieurs. Cette catégorie de risque comprend notamment :

- **Risques IT et de la sécurité des systèmes d'information (cybercriminalité, défaillance de services, etc.)** : Il s'agit du risque émanant des menaces potentielles susceptibles d'exploiter des vulnérabilités informatiques dans le but de causer des dégâts sous forme de dysfonctionnement ou d'arrêt total de l'activité et/ou perte de données sensibles.
- **Risque juridique et de non-conformité** : C'est le risque de sanction judiciaire, administrative ou disciplinaire et de perte financière, du fait du non-respect des dispositions législatives et réglementaires et des normes éthiques et de déontologie.

Risque de réputation : Il s'agit du risque de perte de revenu et/ou le risque d'encourir de pertes résultant d'une perception négative de la part des parties prenantes (clients, actionnaires, contreparties, régulateur, etc.).

Risque de modèle : se définit comme le risque de pertes résultant de décisions prises sur la base de résultats de modèles internes dues à des erreurs de développement, d'implémentation ou d'utilisation de ces modèles.

Risque ESG : Il s'agit d'identifier, de mesurer et d'anticiper les impacts Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance auxquels la banque est exposée dans son fonctionnement propre ainsi que dans ses activités de financement. L'aspect environnemental, notamment les émissions de carbone et le réchauffement climatique, prend de plus en plus d'importance. Cette démarche permet de :

- Prémunir le portefeuille de la banque à moyen et long terme, contre la dégradation de la qualité du risque des clients les plus exposés à ces risques
- Éviter le risque de perte de business et de non-sélection de la banque par les bailleurs internationaux
- Minimiser les risques de perturbation : Des opérations de la banque

La BIAT a accordé une attention particulière à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie efficace, de processus et de procédures adéquats, ainsi que d'une organisation appropriée pour maîtriser l'ensemble des risques, tout en respectant les normes réglementaires en vigueur.

La gestion des risques de crédit, de marché et opérationnels, y compris les risques liés aux systèmes d'information et de non-conformité, relève de la responsabilité du Département des Risques. Le risque global de taux d'intérêt est géré par le Département du Contrôle de Gestion. Quant au risque juridique, il est pris en charge par la Direction Juridique, directement rattachée à la Direction Générale.

La gouvernance de ces risques est assurée par divers comités spécialisés. De plus, la BIAT a instauré une culture de maîtrise et de contrôle des risques, en diffusant progressivement les bonnes pratiques de gestion des risques et en mettant en place des outils d'appréciation et de pilotage.

10.2.2 Objectifs et politique de la banque en matière de gestion des Risques

La banque opte pour une filière risque indépendante des pôles métiers, rattachée directement à la Direction Générale.

La fonction Risques intervient à trois niveaux :

- En amont, elle formule des recommandations en termes de stratégie et de politique des risques, fixe les règles et conçoit les méthodes et les outils de mesure, d'appréciation et de gestion du risque.
- En aval, elle effectue une surveillance continue du portefeuille pour contrôler la bonne application de la politique de la banque en termes de gestion des risques et alerter en cas de détérioration de la qualité du risque. Elle produit également les reportings internes et réglementaires.
- Dans le processus de prise de risque, elle effectue en continu un contrôle de 2ème niveau, en validant les propositions émanant des pôles métier, conformément aux schémas délégués.

Le Département Risques est le garant de la qualité et de la maîtrise des risques de crédit, de marché et opérationnel à l'échelle globale de la banque. Les pôles métiers restent les premiers responsables des risques qu'ils initient et qu'ils gèrent.

10.2.3 Gestion du risque de crédit et principales actions entamées en 2025

La BIAT poursuit un projet continu de transformation de la fonction risques. Ce projet englobe l'organisation, les processus, les outils et les pratiques. Il comprend l'introduction d'objectifs supplémentaires de maîtrise des risques, ainsi que de nouveaux dispositifs de surveillance du risque de crédit, et l'amélioration des dispositifs existants. Ces changements s'étendent de manière exhaustive à travers les métiers de crédit, depuis les opérations jusqu'aux études et comités concernés. L'objectif est de suivre de manière rigoureuse le risque de crédit et d'en réduire le coût, afin d'améliorer la compétitivité et la rentabilité de l'offre commerciale de la banque.

Dispositif de notation interne et de mesure du risque de crédit

Le système de notation interne (SNI) de la BIAT constitue un pilier central du dispositif de gestion du risque de crédit. Il repose sur des modèles différenciés par catégorie d'actifs et couvre principalement les entreprises, avec une segmentation tenant compte de la taille, du secteur d'activité et de la maturité de la contrepartie.

Les grilles de notation, fondées sur l'exploitation de données historiques et sur l'expertise des analystes de la banque, attribuent à chaque contrepartie une note reposant sur des critères à la fois quantitatifs et qualitatifs. L'échelle de notation interne comprend 11 classes de risque, dont 10 correspondent au portefeuille sain et une dédiée aux expositions en défaut.

Dans une démarche d'amélioration continue et d'affinement sectoriel des outils d'évaluation, la banque a élaboré une nouvelle grille de notation qualitative dédiée aux secteurs de l'hôtellerie, du commerce, des services et de l'industrie. Un modèle spécifique a également été développé pour les holdings financières, et les institutions de microfinance.

Afin d'assurer la conformité à la circulaire BCT n°2016-06, un cadre de gouvernance de la notation a été formalisé, couvrant notamment les modalités d'ajustement des notes, les déclencheurs d'événements, la durée de validité ainsi que les dispositifs de suivi et de revue périodique. Ce cadre garantit la robustesse, la cohérence et la traçabilité du processus d'évaluation des contreparties.

L'appréciation de la qualité des expositions repose ainsi sur l'analyse du portefeuille noté et le suivi de son évolution dans le temps. Le système de notation

interne constitue par ailleurs un élément déterminant dans le calcul des pertes de crédit attendues, conformément aux exigences de la norme IFRS 9.

Mise en œuvre de la nouvelle limite globale de découvert

La loi n° 2024-41 du 2 août 2024 relative aux chèques a introduit de nouvelles exigences en matière d'émission et d'encaissement, notamment l'instauration de plafonds de montant et de délais d'encaissement plus contraignants.

Dans ce contexte, la banque a déployé en 2025 une démarche structurée visant à instaurer une limite globale de découvert. Cette évolution s'inscrit dans une logique de modernisation du dispositif de gestion des concours à la clientèle des particuliers et de renforcement du cadre de maîtrise des risques.

À cet effet, un modèle de scoring dédié a été développé afin de déterminer les plafonds applicables au découvert en compte et aux cartes de paiement fractionné. Intégré au processus de souscription, il constitue un pilier du dispositif de gestion du risque client et permet :

- Une évaluation individualisée et actualisée de la capacité d'endettement ;
- Une prévention du surendettement
- Une allocation cohérente du découvert global entre les différents produits concernés ;
- Une traçabilité complète des décisions d'octroi.

Ce dispositif contribue à renforcer la cohérence, la transparence et la réactivité dans le traitement des demandes, tout en assurant une application homogène des règles d'octroi.

Par ailleurs, le processus de validation des limites est strictement encadré par un dispositif de délégation de pouvoirs clairement défini selon les montants engagés.

Lancement de la plateforme RISKCONNECT

Dans le cadre du renforcement continu des fonctionnalités offertes par la plateforme RISKCONNECT, trois nouveaux modules ont été déployés au cours de l'exercice. Leur intégration vise à consolider les capacités de Pilotage du risque, à améliorer la qualité des traitements et à optimiser l'efficacité opérationnelle des processus internes.

1 - Watchlist :

Ce module vise à optimiser et industrialiser l'ensemble du processus de gestion de la Watchlist. Il offre une interaction fluide entre les différents intervenants, tout en garantissant une traçabilité complète des décisions prises.

Il couvre à la fois :

- Le processus de validation des clients inscrits sur la Watchlist ;
- Le suivi mensuel de ces clients ;

2- La limite de découvert :

Dans une optique d'optimisation et de sécurisation accrue du dispositif, la banque a opté pour l'automatisation du processus de détermination des limites à travers l'intégration d'un simulateur de limite globale de découvert au sein de l'outil RISKCONNECT.

Adossé au modèle de scoring développé, ce module permet une application homogène des règles d'octroi, une appréciation objective et standardisée de la capacité financière des clients, ainsi qu'une traçabilité complète des décisions prises. Il assure également l'archivage électronique sécurisé des éléments justificatifs et des validations intervenues dans le cadre du processus.

3- Révision du taux de crédit :

En application des dispositions de l'article 412 ter (nouveau) de la loi n°41 2024 du 2 août 2024, relative à la réduction du taux d'intérêt fixe appliqué aux crédits, nous avons procédé à l'intégration d'une interface dédiée au sein de la plateforme RISKCONNECT.

Cette interface permet d'assurer, dans un cadre entièrement structuré et sécurisé, le dépôt, l'instruction et le suivi des demandes de révision du taux présentées par les clients éligibles. Elle garantit ainsi une gestion centralisée, une traçabilité complète des opérations ainsi qu'une mise en conformité optimale avec les exigences réglementaires en vigueur.

Evolution du système RISKPRO

Dans le cadre de la veille technologique continue et afin de garantir une fiabilité de notre système d'information de gestion des risques, des avancées majeures sur les travaux de migration des applications RISKPRO, SEMS et Gestion-Bilans sur une nouvelle plateforme

technique aux normes standard ont été entamées.

Durant l'exercice 2025, RISKPRO a connu des développements majeurs avec l'intégration de la nouvelle grille qualitative pour l'évaluation des contreparties. Cette avancée s'est accompagnée de l'extension du périmètre de l'outil aux holdings, renforçant ainsi la cohérence et l'exhaustivité du dispositif de notation.

En parallèle, le système de gestion des bilans a fait l'objet d'une refonte de son infrastructure analytique. Cette transformation prépare l'arrivée d'une version enrichie, offrant une précision accrue dans le traitement des données et une gestion plus paramétrable des informations. Ces évolutions s'inscrivent dans une dynamique de modernisation continue, visant à accroître la fiabilité et la flexibilité des outils de pilotage

Programme DATA

Dans le cadre du déploiement de la nouvelle Data Warehouse de la banque, la filière Risque contribue activement au programme à travers le projet de refonte de la classification des créances.

Ce chantier vise à reconstruire les mécanismes de calcul des règles prudentielles en s'appuyant sur les nouveaux paradigmes de données et la nouvelle nomenclature introduits par l'architecture cible. Ce projet permettra notamment :

- De calculer de manière unifiée et automatisée la classe de risque des engagements ;
- De déterminer les provisions conformément aux exigences prudentielles ;
- D'intégrer les nouvelles notions, structures et logiques fonctionnelles introduites par le core banking T24 ;
- D'améliorer l'efficacité, la cohérence et la fluidité des processus de gestion du risque de crédit

La mise en production de ce dispositif est planifiée pour juin 2.

10.2.4 Risque Opérationnel

Le risque opérationnel est défini conformément à l'article 45 de la circulaire 2006-19 du 28 novembre 2006 comme « le risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à la conception, à l'organisation et à la mise en œuvre des procédures, aux erreurs humaines ou techniques,

ainsi qu'aux événements extérieurs. La définition inclut, entre autres, le risque juridique mais exclut les risques stratégiques et de réputation ».

La BIAT a choisi d'adopter une nomenclature interne des risques opérationnels, alignée sur le référentiel du Comité de Bâle, structurée autour de sept catégories d'événements :

- 1. Exécution, livraison et gestion des processus :** Pertes résultant d'un problème dans le traitement d'une transaction ou dans la gestion des processus ou des relations avec les contreparties commerciales et fournisseurs.
- 2. Clients, produits et pratiques commerciales :** Pertes résultant d'un manquement à une obligation professionnelle envers des clients ou de la nature ou conception d'un produit.
- 3. Dysfonctionnements de l'activité et des systèmes :** Pertes résultant de dysfonctionnements de l'activité ou des systèmes.
- 4. Pratiques en matière d'emploi et sécurité sur le lieu de travail :** Pertes résultant d'actes non conformes à la législation ou aux conventions relatives à l'emploi, la santé ou la sécurité.
- 5. Dommages aux actifs corporels :** Pertes résultant d'une catastrophe naturelle ou d'actes de vandalisme ou de terrorisme.
- 6. Fraude interne :** Pertes dues à des actes de fraude ou de détournement impliquant au moins une partie interne à la banque.
- 7. Fraude externe :** Pertes dues à des actes de fraude ou de détournement de la part d'un tiers.

En application de la réglementation, la BIAT met en œuvre l'ensemble des aspects qualitatifs de gestion des risques opérationnels. Pour le calcul quantitatif des exigences en fonds propres, la banque applique les dispositions de la circulaire 2018-06 du 5 juin 2018.

Parallèlement, et dans le cadre de l'alignement de la réglementation tunisienne sur les standards internationaux de Bâle III, la BIAT s'est engagée fin 2025 à se préparer à l'adoption future de l'**Approche de Mesure Standardisée (AMS)**.

Les travaux sur les risques opérationnels durant l'année 2025 ont été axés sur :

- **La préparation à l'évolution réglementaire vers l'AMS**, avec l'initiation des études et des adaptations méthodologiques nécessaires.

- **La mise à jour dynamique de la cartographie des risques opérationnels**, qui couvre les processus de pilotage, de support et opérationnels. Cette mise à jour s'est appuyée sur l'analyse des incidents déclarés et sur l'avancement des plans d'action correctifs.
- **L'animation et l'amélioration continue du processus de déclaration des incidents**, avec un renforcement des réunions de suivi avec les correspondants risques opérationnels et leurs responsables hiérarchiques
- Le développement des modèles de calcul des risques et de valorisations indépendantes ainsi que la validation des modèles utilisés par les lignes métiers pour le calcul des risques ; du résultat des opérations ainsi que de son explication ;
- Le calcul des besoins en fonds propres pour faire face à des pertes éventuelles liées aux marchés (Circulaire BCT n°2018-06 / ratio de solvabilité). Dans le cadre de la gouvernance des risques de marché, un comité trimestriel des Risques de Marché, un rapport trimestriel analysant les réalisations de la banque sur les activités de marché ainsi que les indicateurs de risques et de l'exposition de la banque sur les risques de marché (change, taux, liquidité ainsi que l'exposition sur les contreparties bancaires en termes de change de placements et d'engagements par signatures). Ainsi que les faits marquants de l'année.

10.2.5 Risques de marché

La gestion et le monitoring des risques de marché est assurée par la Direction Risques de Marché. Les principaux aspects de la gestion des risques de marché sont les suivants :

- Le suivi quotidien et indépendant des lignes métiers, des expositions de la banque sur les actifs, change, taux et engagements par signature et des risques issus de toutes les activités de marché de la banque, et de la comparaison de ces positions et risques avec les limites établies ;
- La définition des fonctionnalités des bases de données et des systèmes utilisés pour mesurer les risques de marché ;
- L'instruction de l'ensemble des demandes de limites dans le cadre des autorisations globales accordées par le Comité des Risques de Marché, présidé par le Directeur Général, et assure le suivi de leur utilisation. Dans ce cadre, elle mène des études et analyses approfondies dans le cadre du projet CALIM, visant le calibrage et l'optimisation des limites accordées aux contreparties bancaires, afin de renforcer la maîtrise du risque et assurer une allocation prudente des engagements.
- L'évaluation des contreparties s'appuie sur un outil de Scoring interne développé au sein de la direction, combinant les notations des agences internationales et l'analyse des principaux ratios financiers des banques, permettant une appréciation objective, homogène et indépendante du profil de risque.
- L'élaboration des Reporting quotidiens mettant en évidence les indicateurs de risques et les éventuels dépassements de limites, assure le contrôle des paramètres de marché utilisés pour le calcul des risques et des résultats,

Gestion Actif-Passif (ALM)

Les risques de liquidité et de taux sont gérés à la BIAT au niveau de l'entité ALM (gestion actif-passif) rattachée au département contrôle de gestion.

Le dispositif de gestion Actif-Passif (ALM) fait partie intégrante du dispositif global de gestion des risques et interagit avec l'ensemble de ses composantes dans un objectif de maîtrise adéquate de l'exposition aux différents risques bancaires (risque de taux, de liquidité et de change) tout en optimisant la rentabilité des fonds propres.

Ainsi la BIAT a un dispositif de gestion des risques qui joue un rôle important dans la stratégie financière et favorise une vision globale et en même temps détaillée des emplois et des ressources et de l'impact engendré par la variation de certains paramètres du marché.

La BIAT calcule mensuellement les indicateurs de mesure de ses risques ainsi que l'impact engendré par la variation des paramètres du marché (des stress test) conformément à la réglementation en vigueur, régie par la circulaire **2006-19** du 28 novembre 2006).

L'ALM prépare également les reportings prudentiels relatifs au risque de taux et au risque de liquidité conformément aux circulaires **N°2017-06** et **N°2018-10**.

- Le risque de taux d'intérêt :

Actuellement, la gestion du risque de taux à la BIAT se base sur l'impasse de taux par maturité et sur les indicateurs stressés comme la sensibilité du MNI et la sensibilité de la valeur nette actuelle du bilan (VAN).

Impasse de taux et sensibilité VAN

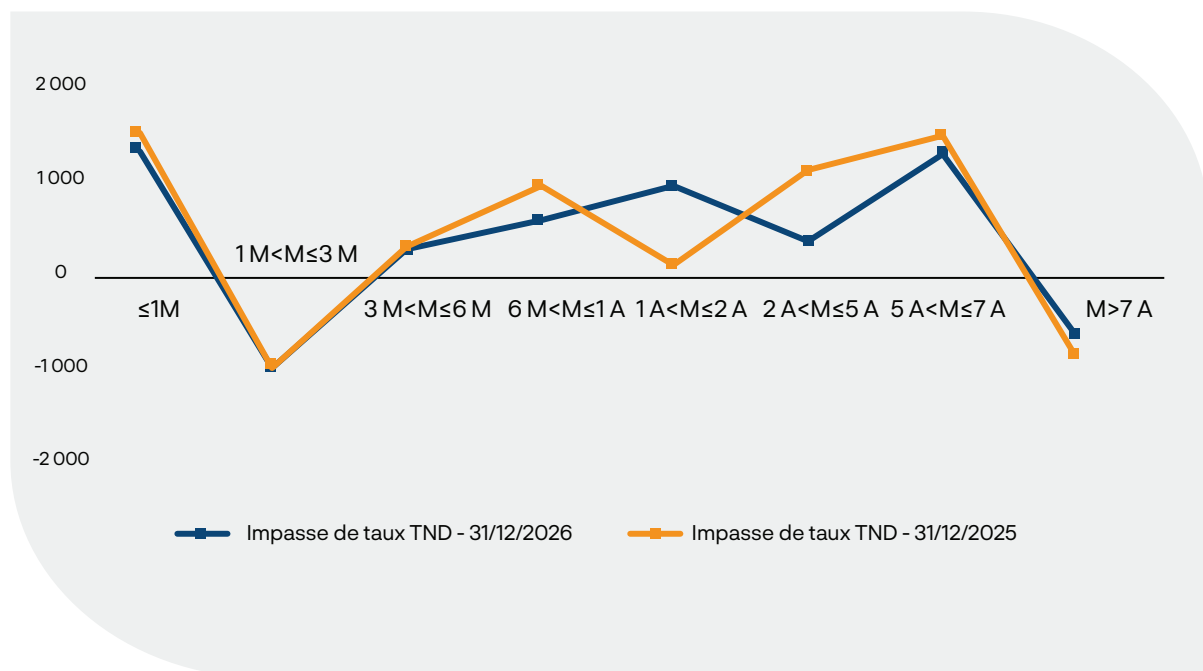
Au 31-12-2025, l'impasse globale de taux est de **4 264 MD** (la différence entre les encours à taux fixe de l'actif et du passif) :

- Une impasse en TND de **3 486 MD**
- Une impasse en EUR de **658 MD**
- Une impasse en USD de **120 MD**

La structure du bilan se caractérise par une production importante de crédits indexés sur le TMM et par des dépôts à taux fixe.

Au 31/12/2025 selon la nouvelle méthodologie de calcul adoptée depuis octobre 2023, Notre Gap de taux TND est de l'ordre **3 486 MD** avec une sensibilité de la VAN de l'ordre **69,5 MD** suite à une baisse de taux de 200 pb.

Sur la base des orientations 2026, l'objectif c'est de maintenir notre exposition en TND à un niveau de **3 905 MD** fin 2026 avec une sensibilité VAN de l'ordre **64.6 MD** suite à la baisse de taux de 200 pb.



Sensibilité MNI TND :

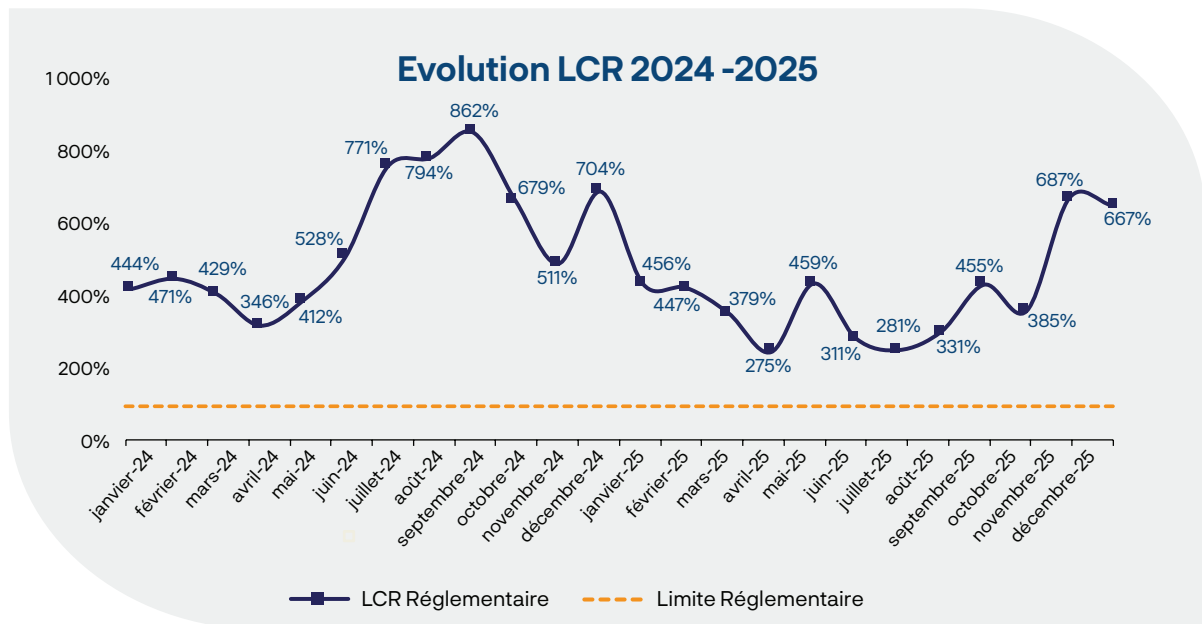
Au 31/12/2025, la sensibilité MIN, est de l'ordre de 20,9 MD avec un ratio sensibilité / MIN de 2,49%,

Sur la base des orientations 2026, l'objectif c'est de réduire la sensibilité à un niveau de 19,5 MD avec ratio sensibilité / MIN de 2,16%.

- Le risque de liquidité :

Au 31/12/2025, la BIAT affiche un ratio de liquidité LCR de 667%.

Depuis Décembre 2024, le niveau du ratio LCR est largement supérieur à la limite inférieure exigée par la BCT (100%).



L'excédent de liquidité constaté au niveau du ratio LCR est de 4 301 MD.

11 —

**POLE BANQUE
DE DETAIL**



Signature

11. Pôle Banque de détail :

Au cœur des métiers de la BIAT, la Banque de Détail est organisée pour servir la clientèle des Particuliers, Professionnels qu'elle soit résidente ou non résidente ainsi que la clientèle des Très Petites et Moyennes Entreprises. Banque universelle et de proximité, elle s'organise autour d'un réseau de 204 agences couvrant l'ensemble du territoire tunisien. La Banque de Détail est organisée en 14 zones structurées autour de 4 Directions Régionales, ce qui répond à la volonté de renforcer la proximité avec la clientèle et lui assurer la meilleure prise en charge.

La Banque de Détail est aussi structurée autour de structures en charge du Développement des Marchés « Particuliers & Professionnels » et « Petites & Moyennes Entreprises » qui travaillent en étroite collaboration avec le Réseau en vue de consolider de façon pérenne le positionnement de leader sur tous les marchés stratégiques de la banque.

La Banque de Détail c'est aussi des structures en Central qui jouent le rôle de support au réseau et aux Directions de marché, pour les volets : Marketing & transformation digitale, Communication Commerciale, Réclamations & Relations Clientèles ainsi que l'Animation Commerciale transverse, le tout pour supporter et conduire les différents projets stratégiques et piloter l'activité commerciale de la Banque de Détail. La structure Exploitation & transformation Réseau complète le dispositif du Pôle pour accompagner le réseau pour les besoins en ressources humaines, logistique ou formation et aussi pour piloter la conduite du changement dans le cadre des divers projets transverses de la Banque de Détail.

Dans le cadre de sa vision de relation multicanale servant le client à tout moment et en toute sécurité, le réseau d'agences est renforcé par une panoplie de canaux alternatifs : web Banking, mobile Banking, espaces libre-service, automates bancaires, Centre de Relations Clients...

Grâce à ses équipes professionnelles et spécialisées déployées sur tout le dispositif ci-dessus cité, la Banque de Détail accompagne et conseille quotidiennement près de 930 000 clients, particuliers (y compris les Tunisiens Résidents à l'Étranger), professionnels et entreprises dans la gestion de leurs activités bancaires courantes et dans la réalisation de leurs projets.

Concernant le volet offre, la clientèle de la Banque de Détail bénéficie d'une gamme complète de produits et services répondant à l'ensemble de ses besoins

bancaires et financiers : banque au quotidien, services de banque à distance, épargne, placements, crédits à la consommation, crédits immobiliers, assurance, financement de l'investissement, financement du cycle d'exploitation, opérations à l'international... Afin d'enrichir ces offres et coller au plus près des besoins globaux des clients, une panoplie de produits & services extra-bancaires a été pensée et sera mise en place en collaboration avec des partenaires sélectionnés au courant de l'année 2026. Par ailleurs et dans le cadre de sa stratégie RSE axée autour du développement durable, une offre de produits verts destinée à la clientèle de particuliers, professionnels et entreprises a été conçue et sera aussi lancée en 2026.

La Banque de Détail fournit également, à travers le réseau d'agences, un support opérationnel aux activités déployées au profit des grandes entreprises et des institutionnels, ainsi qu'à celles de la Banque de Financement et d'Investissement.

Concernant les réalisations, la Banque de Détail a connu en 2025 un développement satisfaisant de son activité grâce à sa capacité de résilience et à la mobilisation exceptionnelle de ses collaborateurs. Grâce à des plans d'action adaptés, les objectifs sur ses principaux agrégats d'activité ont été atteints et même dépassés sur certains indicateurs.

Au-delà de ce qui précède, l'année 2025 a été surtout marquée pour la Banque de Détail par la poursuite de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie commerciale fixée en 2022 pour la période triennale 2023-2025, avec une ambition optimale et transverse de consolider la position de leader de la banque sur les marchés / segments stratégiques et accompagner la banque dans sa transformation digitale.

Plusieurs chantiers ont aussi été poursuivis ou lancés en 2025 :

- Poursuite du plan de généralisation du nouveau concept d'agences,
- Collaboration avec les filiales autour du lancement d'offres spécifiques,
- Prise en charge des recommandations sur l'offre dans la feuille de route : offre non bancaire, adaptation de l'offre digitale, ...
- Mise en place des recommandations / obligations réglementaires : Loi 2024-41 relative notamment à l'utilisation des chèques :

Sur un autre plan, l'année 2025 a été couronnée par l'obtention du prix « Elu Meilleur Service Client

» remporté par la BIAT dans la catégorie « Banque », confirmant ainsi aussi bien la qualité de prise en charge de la clientèle par le réseau d'agences que le rôle central joué par le CRC dans la prise en charge et le service clients.

MARKETING & DEVELOPPEMENT DIGITAL :

L'année 2025 a vu la poursuite du développement commercial de l'offre digitale gratuite « MyBIAT » pour les clients Particuliers et Professionnels et l'équipement total de la clientèle Banque de Détail a atteint plus de la moitié des clients éligibles à fin 2025

Concernant l'offre digitale «MyBIAT Corporate» et suite au lancement public en 2024, le taux d'équipement des clients de la Banque de Détail a également atteint la moitié des clients éligibles à fin 2025.

L'année 2025 a aussi été celle de la migration des services « Multivir » et « BIATNET Business » vers « MyBIAT Corporate », l'objectif étant de finaliser la migration et la suspension de ces deux services courant 2026.

Diverses actions marketing et commerciales de nature opérationnelle ont par ailleurs été lancées en 2025 en support à l'activité des agences, parmi lesquelles nous citons en particulier :

☐ Enrichissement & aménagement de l'offre de produits & services :

- Optimisation de l'expérience digitale de « MyBIAT Retail » avec un design épuré et plus moderne et permettant des parcours digitalisés (virements permanents et programmés) ainsi que la gestion des plafonds cartes, en plus d'un renforcement de la sécurité afférente à l'utilisation de ce service
- Evolution fonctionnelle de « MyBIAT Corporate » avec l'introduction de nouvelles fonctionnalités relatives principalement au suivi des opérations de commerce extérieur, au suivi des opérations monétiques, à la pré-réservation de chèques qui seront réservés à travers la plateforme Tunichèque, ainsi qu'à la consultation des produits titres
- Réaménagement du « Pack Tounessna » à travers sa déclinaison en deux variantes dont une variante « Premium » offrant des produits & services enrichis et adaptés aux besoins spécifiques de la clientèle TRE Premium.
- Révision à la hausse des plafonds de paiement par carte BIAT en mode sans contact en vue de

vulgariser davantage ce mode de paiement en Tunisie

- Lancement d'une carte de paiement fractionné sur 6 mois « BIAT Flexy » avec un plafond allant jusqu'à 20 mD, destinée à offrir à la clientèle une solution de paiement fractionné alternative au chèque suite à la parution de la Circulaire BCT 2024-41
- Réaménagement de la carte de crédit TEMPO avec le relèvement de son plafond et son intégration dans le Pack Platinum
- Ancrage de la digitalisation des process à travers l'élaboration d'un nouveau processus d'envoi des relevés de comptes par e-mail à l'attention de notre clientèle qui souhaite utiliser ce canal.

☐ Incitation au paiement digitalisé :

- A travers des campagnes visant à encourager, développer et ancrer durablement le réflexe de paiement par carte en gratifiant les clients qui effectuent des paiements par carte Internationale : offre de cash back sur les paiements réalisés ou de packages VIP pour vivre une expérience exclusive à la CAN 2025.

COMMUNICATION COMMERCIALE :

Le volet communication commerciale continue de prendre de plus en plus d'ampleur d'année en année pour la Banque de Détail avec un objectif de présence tout au long de l'année à travers les médias classiques et les médias digitaux et une mise en avant les produits et services phares, le dispositif multicanal ainsi que l'offre conseil de la banque et ce avec un discours adapté et spécifique à chaque segment de clientèle.

Ainsi, la communication commerciale de la Banque de Détail de 2025 a englobé les campagnes suivantes :

- Campagne « Crédits à la consommation » mettant en exergue les offres de crédits à la consommation permettant à la clientèle de réaliser ses divers projets de consommation en toute souplesse et sérénité.
- Campagne « Solutions d'Optimisation fiscale » mettant en valeur la plénitude des offres du Groupe BIAT en direction de la clientèle Premium à la recherche de solutions de diversification du patrimoine financier et d'optimisation fiscale
- Campagne « Concours BIAT – VISA CAN 2025 »

lancée en partenariat avec notre partenaire « VISA » à l'occasion de la Coupe d'Afrique des Nations 2025 et destinée à encourager les paiements par carte VISA internationale, avec à la clé des packages VIP à gagner, permettant d'assister à la CAN au Maroc.

- Campagne de lancement « Carte BIAT Flexy » mettant en valeur ce nouveau moyen de paiement alternatif au chèque qui offre la possibilité d'étaler le paiement des achats sur 6 mois à des conditions avantageuses
- Campagne « Elu service client de l'année » lancée suite à l'obtention par la banque de cette distinction dans la catégorie « Banque ». Lancée sous la signature « Votre satisfaction, notre meilleure récompense », la campagne a mis en valeur l'engagement de la banque à offrir à sa clientèle une qualité de prise en charge de très haut niveau et à placer la satisfaction clients au cœur de sa stratégie.
- Campagnes TRE (Tunisiens Résidents à l'Etranger) :
 - La campagne estivale annuelle TRE axée autour des projets et des besoins des TRE et qui reflète l'engagement profond et constant envers cette clientèle stratégique et destinée à mettre en valeur aussi bien les offres de produits / services que la prise en charge et le conseil personnalisé destinés à les accompagner dans la réalisation de leurs divers besoins et projets en Tunisie.
 - La campagne « Ramadan » lancée via les canaux digitaux, accompagnant le vécu de divers profils de TRE - installés en France, au Canada et au Qatar - pendant le mois de Ramadan et visant à assurer une proximité permanente avec les TRE de par le monde
 - Par ailleurs une présence importante a été assurée le long de l'année auprès des TRE via la participation aux principaux événements organisés à l'attention de cette communauté dans certains principaux pays d'accueil, ce qui a permis de mettre en valeur les offres dédiées ainsi que l'accompagnement et le conseil mis en place par la banque en faveur des TRE. Cette présence a été assurée à travers la participation de notre filiale « BIAT France » aux événements dédiés aux TRE en France (Paris & Lyon) et aussi avec une première participation à un salon immobilier tunisien dédié aux TRE à Dubaï aux Emirats Arabes Unis. Cette dynamique événementielle s'inscrit dans la stratégie de la BIAT d'accompagner ses clients Tunisiens Résidents à l'Etranger avec le même niveau d'excellence dans leurs pays de résidence tout

en consolidant son rôle d'acteur bancaire clé dans l'accompagnement des TRE en Tunisie.

RECLAMATIONS & RELATIONS CLIENTS :

L'axe Qualité, au cœur de la stratégie commerciale de la banque, est mis en avant à travers un dispositif complet :

- Le Centre de Relations Clients - CRC
- L'équipe support « MyBIAT Corporate »
- L'équipe Média Froids

➤ Activité CRC (Centre de Relations Clients) :

En 2025, les conseillers CRC ont ainsi pris en charge à travers la ligne téléphonique dédiée du CRC :

- Près de 420.000 appels téléphoniques, une cadence quasi constante par rapport à 2024.
- Près de 3.500 réclamations et 250.000 demandes d'assistance et d'information émanant des clients et des non-clients.

➤ Equipe support « MyBIAT Corporate » :

Une équipe de conseillers expérimentés est dédié à la prise en charge des requêtes des clients Entreprises relatives à l'offre digitale MyBIAT Corporate.

En 2025, près de 14.600 requêtes - soit une évolution de 82 % par rapport à 2024 - ont été prises en charge et traitées par cette Equipe support et ce à travers un dispositif multicanal mis à la disposition de cette cible stratégique : ligne téléphonique groupée, adresse e-mail dédiée, messagerie MyBIAT Corporate.

➤ Equipe Médias froids :

Chargée de la prise en charge des requêtes clients reçues via les canaux digitaux (e-mail CRC dédié , réseaux sociaux, formulaires de contact du site web BIAT, messagerie dédiée MyBIAT) , l'équipe a traité environ 70 000 requêtes en 2025 soit une évolution de 38 % par rapport à 2024, dans un contexte d'utilisation de plus en plus accrue de la messagerie MyBIAT.

En plus de des entités dédiées à la prise en charge à distance de la clientèle, la structure « Réclamation & Relations clientèle » est en charge de l'élaboration des études clientèles permettant de faire le point de la situation, de faire ressortir les principaux constats,

pistes d'amélioration et leviers de développement de la qualité de service et de la prise en charge de la clientèle.

Ainsi, les études suivantes ont été lancées ou reconduites en 2025 :

- Reconduction de l'étude « Clients Mystères » au niveau des agences afin d'évaluer le gap entre la qualité de service fournie et les standards de qualité exigés par la BIAT, et ce à une fréquence d'une visite par agence et par mois, soit 2.436 visites clients mystères réalisées en 2025. Le score global banque mesurant l'évaluation de la qualité de service au niveau des agences a évolué positivement en passant de 88 % en 2023 à 98 % en 2024 et en 2025
- Baromètre de satisfaction PP : Lancement de la 2ème vague de l'« Etude de satisfaction Particuliers et Professionnels » dont les principales conclusions ont été présentées aux différentes structures concernées, notamment pour alimenter la réflexion sur la stratégie commerciale sur ces marchés
- Etude d'évaluation de la satisfaction clientèle par rapport à deux principaux parcours Clients : « **Entrée en relation** » et « **Attrition** ». Réalisée à travers des questionnaires administrés par téléphone par les conseillers CRC, elle a touché près de 8 000 clients (nouveaux et anciens) couvrant la totalité des agences du réseau et la majorité des commerciaux. Le score global de satisfaction de l'année 2025 s'est établi à 81 %.

ACTIONS SPECIFIQUES MARCHES DE CLIENTELES

A. Marché Clientèle TPME

• Accès au Financement durable et inclusif :

- Financement :

La BIAT a signé une convention de partenariat avec le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle pour financer les sociétés communautaires. Ce partenariat témoigne de l'engagement de la BIAT envers le développement économique durable et inclusif.

La ligne de financement mise en place par l'Etat s'élève à 40 MD dont 4MD réservés à la BIAT à sa demande

- Mise en place d'une plateforme de dépôt en ligne des demandes de crédit dédiée aux sociétés communautaires :

Une plateforme dédiée au dépôt en ligne est désormais accessible sur le site web institutionnel de la BANQUE, permettant aux clients de soumettre leurs demandes de financement et transmettre les documents demandés d'une manière plus fluide. Les demandes soumises via cette plateforme sont aiguillées vers les structures concernées pour prise en charge.

- Accompagnement et formation, piliers pour la réussite des projets :

La BIAT a pris part au programme de formation organisé par le (CBF) et animé dans ce cadre plusieurs journées axées sur des thématiques permettant de renforcer les capacités des gestionnaires des sociétés communautaires. Cet accompagnement technique vise à structurer ces entités et à maximiser leur impact économique et social.

La BIAT propose également un accompagnement personnalisé pour guider les entrepreneurs dans la mise en œuvre et la pérennisation de leurs projets. Grâce à une expertise pointue, les équipes PME de la BIAT accompagnent ces structures dans le montage financier de leurs projets.

• Performance financière responsable :

Financement des projets de production d'électricité à travers les énergies renouvelables

La BIAT a donné plusieurs accords de principe pour le financement de projets relatifs à la production d'électricité à partir de l'énergie solaire photovoltaïque (PV) afin de satisfaire les besoins de la consommation locale.

Ces projets s'intègrent dans le cadre de l'appel à projets pour la production d'électricité à partir des énergies renouvelables sous le régime des autorisations lancé par le Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie et portant sur une capacité solaire photovoltaïque totale de 200 MW .

• Consolidation du partenariat et du dispositif de synergie avec « Assurances BIAT » :

La deuxième phase pilote a élargi le périmètre à 43 agences réparties sur tout le territoire avec des remontées très positives et encourageantes de la part des PME ciblées.

Les objectifs suivants sont les suivants :

- Elargir l'offre dédiée aux PME
- Renforcer l'approche conseil en intégrant le diagnostic et l'expertise en assurances.
- Mieux couvrir les risques financiers des PME, qu'il s'agisse de financements de l'investissement ou du cycle d'exploitation.
- Assurer un transfert de compétences et développer les expertises de la filière commerciale en charge des PME.

Ce projet repose sur une collaboration étroite entre les équipes commerciales de la BIAT et celles d'Assurances BIAT, facilitée par une mise en relation directe avec les clients PME.

• Développement du partenariat et du dispositif de synergie avec « Tunisie Valeurs » :

Un nouveau dispositif visant à ériger la collaboration sur la filière TPME a été mis en place avec les objectifs suivants :

- Apporter l'expertise de Tunisie Valeurs « Leader sur ses principales lignes de métier » dans le domaine du conseil financier et d'ingénierie financière
- Assurer un transfert de compétences et développer les expertises de la filière commerciale en charge des PME.

Ce projet vise, à travers la mobilisation des équipes BIAT et Tunisie Valeurs, à apporter aux clients PME une expertise pointue notamment dans les domaines suivants :

- Evaluations
- Levées de fonds
- Fusions acquisitions
- Introductions en Bourse

• Certificat Professionnel du Conseiller Entreprises :

Lancement de la 3^{ème} cohorte du « Certificat Professionnel du Conseiller Entreprise » dans le cadre de la stratégie de développement et de montée en compétence des Conseillers PME

B. Marché Clientèles Particuliers & Professionnels

La Banque de Détail a poursuivi sa stratégie de

développement sur les segments Particuliers et Professionnels en mettant l'accent sur l'innovation, la durabilité, le renforcement des compétences et la proximité client. L'ensemble des initiatives conduites visent à consolider le positionnement de la banque sur les marchés stratégiques et à anticiper les besoins évolutifs des clients.

• Développement commercial, présence et ouverture sur l'écosystème

Durant l'année 2025, de nouvelles opportunités de développement ciblées ont été saisies pour renforcer le positionnement de la Banque auprès de la clientèle en quête de personnalisation, diversification et innovation et ce à travers :

- Le développement des conventions comme levier de fidélisation et de renforcement des relations commerciales avec la clientèle, la dynamisation des conventions existantes et l'introduction de nouvelles conventions
- L'animation et la consolidation des partenariats avec des corps de métiers stratégiques (Médecins de Libre Pratique, Experts Comptables, Pharmaciens) et ce à travers la participation active dans des congrès, événements professionnels et culturels ainsi que l'organisation et l'animation au niveau de chacune des Régions, de Tables Rondes sous les thématiques de la fiscalité, de la réglementation et de l'investissement.
- La consolidation du dispositif de synergie avec les filiales « Assurances BIAT » et « Tunisie Valeurs » pour ancrer l'image du Groupe BIAT autour de l'excellence et de l'expertise. Dans ce contexte, le Groupe a signé sa première convention BIAT - Tunisie Valeurs - Assurances BIAT, destinée aux médecins de libre pratique. Cette initiative stratégique renforce les liens avec cette profession à forte valeur ajoutée et positionne la BIAT comme partenaire privilégié.
- La diversification de nos services à travers les partenariats conclus avec les concessionnaires automobiles : de nouveaux partenariats ont été signés avec Le Moteur et BYD, tandis que la collaboration avec ITALCAR a été consolidée, offrant ainsi des solutions de financement et des avantages adaptées à nos clients.

Ces actions ont permis de valoriser les offres de la Banque, d'ancrer sa présence auprès des clients et de renforcer son rôle de conseiller et de partenaire de confiance.

• Développement à l'international

Dans le cadre de sa stratégie de proximité, la BIAT a confirmé son intérêt porté aux Tunisiens Résidents à l'Etranger en participant à des événements organisés dans leurs pays de résidence :

- Les événements ritualisés en France, aussi bien à Paris qu'à Lyon ont été renouvelés en synergie avec la filiale BIAT France.
- La participation de la BIAT au 1er Forum de l'immobilier et Conseil bancaire à Dubaï, aux Emirats Arabes Unis a permis de réitérer l'engagement de la banque à se rapprocher des Tunisiens Résidents dans les Pays du Golfe.

La BIAT a également témoigné sa proximité et marqué son accompagnement innovant à travers l'organisation de deux Webinaires dédiées aux Tunisiens Résidents à l'étranger :

- En préparation de leur retour estival en Tunisie, le 1er webinaire, animé par un expert de la place, a permis de partager les apports réglementaires notamment en matière de fiscalité et de nouveautés douanières
- Faisant suite aux retours des Tunisiens résidents dans les pays du Golfe rencontrés dans le cadre des événements organisés dans leur pays de résidence, la BIAT a organisé un second webinaire mobilisant les experts métiers de la banque et portant sur le contexte réglementaire d'investissement et de transfert des fonds.

• Développement des compétences et innovation

Le renforcement des compétences des équipes commerciales constitue un axe majeur pour prodiguer un conseil de qualité et un accompagnement personnalisé en réponse aux attentes de notre clientèle. Dans ce cadre, la 3ème cohorte du Master PP dédiée aux Chargés de Clientèle a été assurée portant à près des deux tiers la proportion des Chargés de Clientèle ayant bénéficié de ce parcours spécialement conçu pour répondre aux attentes du métier.

Par ailleurs, des ateliers d'intelligence collective ont été menés afin de favoriser l'émergence d'idées innovantes et de co-développer des solutions répondant aux nouveaux usages, notamment en matière digitale et de services personnalisés. Ces ateliers ont été suivis par l'initiation d'études terrain ciblées. Parmi les chantiers lancés, celui portant sur les besoins des Jeunes.

Un dispositif d'assistance et d'accompagnement des équipes commerciales dans l'activité Change PP a également été mis en place, reposant sur le partage des bonnes pratiques ainsi que sur l'appui à la préparation et à l'étude des dossiers de Crédit TRE. Cette démarche a contribué à améliorer la qualité du traitement des dossiers et à développer l'expertise terrain.

Ces actions s'inscrivent dans une approche globale de développement des compétences, préparant les équipes au déploiement des leviers transverses, avec un accent particulier sur le transfert d'expertise et l'ancrage d'une culture de développement durable de la performance qualitative.

12 — RESPONSABILITÉ
SOCIÉTALE



Signature

La BIAT s'investit depuis plusieurs années dans une démarche de responsabilité sociétale qui se traduit par diverses initiatives en faveur de l'économie, la culture, l'art, le sport, la santé ainsi que le patrimoine. Elle consolide son rôle sociétal d'année en année en soutenant des projets ayant lieu dans la capitale ou dans les régions. Par cet engagement, la BIAT souhaite participer activement à un développement économique pérenne et contribuer à la promotion de valeurs ayant un impact positif et durable sur l'ensemble de la société.

Engagements de la BIAT en faveur de la société tunisienne

Economie : la BIAT, partenaire engagé pour une économie durable

Promotion de la culture financière digitale et de l'inclusion

La BIAT a pris part à la Caravane de la promotion de la finance digitale inclusive et des transferts de fonds, organisée en collaboration avec l'Observatoire de l'Inclusion Financière et la Banque Centrale de Tunisie, dans le cadre de la Semaine mondiale de l'éducation financière. Cette initiative visait à sensibiliser les étudiants à l'importance de l'éducation financière et aux enjeux de la finance digitale. À travers sa participation aux échanges portant sur les opportunités et défis liés à la finance digitale, la BIAT a réaffirmé son engagement en faveur d'une finance accessible et moderne, en cohérence avec sa stratégie de transformation digitale et le développement de ses plateformes MyBIAT Retail et MyBIAT Corporate.

Promotion des bonnes pratiques de gouvernance

Partenaire du colloque annuel de l'Institut Tunisien des Administrateurs (ITA), la BIAT soutient la diffusion des bonnes pratiques managériales. En 2025, elle a pris part à un panel sur le sujet de l'Administrateur de sociétés face aux mutations nationales et aux changements géostratégiques.

Le renouvellement du partenariat de la BIAT avec l'ITA traduit la volonté de la banque de promouvoir l'innovation et l'excellence en matière de gouvernance d'entreprise en Tunisie tout en collaborant avec des acteurs clés du secteur.

Engagement pour l'entrepreneuriat

La BIAT poursuit son partenariat avec Endeavor Tunisie depuis son lancement en 2017. Endeavor est une organisation à but non lucratif, présente dans plus de 25 pays et dédiée à l'accompagnement des entrepreneurs à fort potentiel de croissance.

Culture & art : la BIAT au service de la démocratisation de la culture

Promotion du développement culturel et artistique

La BIAT s'implique activement dans le soutien au développement culturel en accompagnant l'espace culturel Mad'Art à Carthage, un centre dynamique qui propose des projections et des événements cinématographiques et organise des expositions et des débats ainsi que des créations théâtrales et de danse. Par son engagement, la Banque contribue à enrichir l'offre culturelle locale et à favoriser l'accès du public à une diversité de disciplines artistiques. A travers ce partenariat, la BIAT soutient également la réalisation d'une médiathèque au sein de l'espace d'art, un projet conçu pour la valorisation et le partage des archives ainsi que l'éducation artistique auprès d'un public élargi.

Valorisation du patrimoine

La BIAT soutient Rihet El Bled, un magazine télévisé qui met en avant le patrimoine tunisien à travers un voyage immersif dans les traditions locales. Ainsi, la BIAT s'engage pour la promotion des régions et de leurs richesses culturelles notamment l'architecture, la gastronomie et le paysage naturel qui les caractérisent.

Sport & handisport : la BIAT est un partenaire engagé pour un sport inclusif et pour tous

Le soutien au handisport

La BIAT renforce son implication dans la vie sportive et renouvelle son engagement dans une démarche de responsabilité sociétale pour soutenir le handisport. A travers la conclusion d'un partenariat avec la Fédération Tunisienne des Sports pour Handicapés - FTSH, la BIAT parraine trois athlètes en situation de handicap et s'engage à leur offrir les moyens nécessaires pour exceller dans leurs disciplines et relever des défis sportifs ambitieux dans leur participation aux

championnats du monde d'athlétisme handisport à New Delhi. Au-delà de sa volonté de promouvoir les valeurs humaines et sociales véhiculées par le handisport telles que la solidarité, le respect,

l'inclusion et la résilience, la BIAT entend participer au développement de la pratique sportive notamment pour les personnes en situation de handicap et contribuer à leur créer des opportunités équitables.



Le soutien à la course à pied

La BIAT réaffirme son engagement dans la promotion de la pratique sportive et du bien-être, en soutenant des initiatives porteuses de valeurs telles que la performance, la persévérance et le dépassement de soi. Dans ce cadre, la Banque renouvelle son partenariat avec la manifestation sportive « Run in Carthage ». Il s'agit d'un rendez-vous annuel abritant

deux courses à pied, une première sur un parcours de 18 Km entre les hauteurs de Sidi Bou Said et la plaine de Carthage, dédiée aux coureurs de haut niveau et une deuxième de 6 Km avec le même point de départ et dédiée aux amateurs. À travers ce soutien, la BIAT contribue à encourager un mode de vie sain, à promouvoir la cohésion sociale et à participer activement au dynamisme de la vie sportive et associative.



Engagement de la BIAT pour la valorisation du patrimoine de la ville de Tunis : la restauration de l'immeuble Disegni

En 2025, BIAT a procédé à l'inauguration de l'Immeuble Disegni consacrant ainsi l'achèvement d'un important projet de restauration au cœur du centre-ville de Tunis. Cette étape marque l'aboutissement d'un travail minutieux de réhabilitation, conduit dans le respect du style architectural de l'édifice et de son histoire.

Attirée par son histoire et par son style architectural, la BIAT a procédé à l'acquisition et la restauration complète de l'immeuble Disegni qui se situe à quelques mètres de son siège social.

L'immeuble Disegni également dénommé Ile Maurice ou Palazzo Disegni est situé au cœur du centre-ville de Tunis, en face de l'entrée du siège de la BIAT, sur la Rue Radhia-Haddad (ancienne rue de Yougoslavie).

Dessiné par l'architecte Auguste Peters, l'édifice a été construit en 1908 pour le compte d'Adolphe Disegni, une personnalité du monde de l'immobilier.

En 2000, les façades de cet immeuble iconique, un des plus remarquables de la ville, ont été classées

au patrimoine tunisien par l'Institut National de Patrimoine (INP).

Dès son acquisition, une équipe d'architectes, d'ingénieurs et de concepteurs, pilotée par une équipe de la BIAT, a été constituée avec l'objectif de restaurer l'immeuble en gardant son cachet d'origine tout en lui donnant une fonctionnalité moderne et dans l'air du temps. Le pari que s'est donné l'équipe est de remettre le compteur à zéro et de permettre à l'édifice, vieux de 130 ans, de traverser encore sereinement un autre centenaire. Des travaux de consolidation de la structure du bâtiment ont été effectués méticuleusement, tout en observant un maximum de précautions pour préserver les décors d'origine.

Le projet a été réalisé en collaboration avec l'Institut National du Patrimoine (INP) et l'Association de Sauvegarde de la Ville de Tunis (ASM). Certains ouvrages intérieurs emblématiques de ce bâtiment ont été conservés et restaurés comme témoignage du passé. Dans le respect de la charte d'Athènes tous les éléments constructifs rajoutés sont réalisés dans un style contemporain épuré permettant la lisibilité claire de la temporalité de chaque élément architectonique.



Financement et pilotage de projets nationaux d'envergure

Dans le cadre de la politique nationale tunisienne, la BIAT s'est engagée à financer et à piloter la réalisation de plusieurs projets nationaux. Ces projets nationaux s'inscrivent dans le cadre de la responsabilité sociétale déployée depuis plusieurs années par la BIAT et sa Fondation.

Projet de rénovation et de réhabilitation de la maison de la culture Ibn Khaldoun : un lieu emblématique de la vie culturelle de la ville de Tunis

La BIAT a procédé à la rénovation et réhabilitation complète de la Maison de la Culture Ibn Khaldoun, permettant à la Maison de la Culture de retrouver sa splendeur d'antan.

La Maison de la Culture Ibn Khaldoun a été fondée en hommage à Ibn Khaldoun, le célèbre historien, philosophe et sociologue arabe du XIV^e siècle. Elle vise à promouvoir les arts et la culture en Tunisie en offrant un espace où les artistes locaux et internationaux peuvent se produire et présenter leur travail. Elle organise une variété d'événements

culturels tels que des expositions d'art, des concerts, des pièces de théâtre, des conférences et des ateliers.

La Maison de la culture Ibn Khaldoun est installée dans un immeuble italien de style appelé « La Dante Alighieri ». Elle est située à 200 mètres du siège social de la BIAT et couvre une superficie d'environ 1500 mètres carrés. Le bâtiment est équipé de plusieurs salles de spectacles et d'expositions, ainsi que de salles de répétition et d'ateliers pour les artistes. Il dispose également de zones de détente et de rencontres pour le public.

Partenaire engagé, la BIAT a joué un rôle crucial dans la réalisation de ce projet de réhabilitation et de restauration. En plus du financement, la banque a assuré le pilotage et le suivi des travaux, en dédiant une équipe d'experts qui a travaillé en étroite collaboration avec le Génie Militaire, le Ministère des Affaires Culturelles et des entreprises spécialisées et locales garantissant ainsi une restauration fidèle et des équipements à la pointe de la technologie.

Les travaux réalisés ont concerné :

- La réalisation des études architecturales et du projet de décoration intérieure ;



- Les travaux de génie civil, de menuiserie, d'étanchéité et de peinture ;
- La refonte de la salle de projection d'une capacité de 300 places et son équipement en matériel de production, de projection et d'éclairage ;
- La transformation et l'aménagement des salles de conférence ;
- La refonte et l'équipement du café culturel ;
- L'aménagement d'un espace d'exposition sur 2 étages ;
- L'installation d'un ascenseur et l'amélioration de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

La maison de la culture Ibn Khaldoun s'est également enrichie d'une exposition permanente sur l'histoire, les voyages et l'œuvre de Ibn Khaldoun.

Grâce à ce projet national, la Maison de la Culture Ibn Khaldoun a retrouvé son éclat d'antan, tout en répondant aux nouvelles normes techniques pour les activités de cinéma, de théâtre, de danse et d'organisation de conférences, d'expositions et d'événements nationaux et internationaux.

Projet de réhabilitation de la Place Mongi Balí à Tunis

Située entre la rue Jamel Abdennasser à l'ouest, la rue de Belgique et l'avenue de la Gare à l'est, la Place Mongi Balí occupe un emplacement stratégique au cœur de Tunis et compte plus de 3000 mètres carrés. Mitoyenne de la place de Barcelone et de la Gare de Tunis, elle constitue un point de passage majeur du centre-ville. Elle porte le nom de Mongi Bali, fondateur des scouts tunisiens dans la région de Kébili, figure emblématique du mouvement associatif national.



Le projet de restauration vise à transformer la place en un espace public moderne, convivial et accessible, tout en préservant son identité tunisienne. Cette initiative s'inscrit dans une dynamique de revitalisation et d'embellissement du centre-ville, afin d'offrir aux citoyens un cadre urbain attractif et fonctionnel.

Le projet de rénovation de la place Mongi Bali a permis la rénovation complète de la place incluant l'aménagement d'espaces verts, l'installation d'un mobilier urbain moderne et la mise en place d'un éclairage durable. Il a donné lieu à un espace public pensé pour l'accueil, la circulation et le confort des usagers. En plus du financement, la banque a assuré le pilotage et le suivi des travaux, en dédiant une équipe d'experts qui a travaillé en étroite collaboration avec le Génie Militaire.

Les interventions menées dans le cadre du projet ont porté sur plusieurs volets :

- Aménagement paysager et réorganisation des espaces verts ;
- Installation d'un éclairage public moderne et performant ;
- Travaux de génie civil et revêtement des allées en granit ;
- Restauration et nettoyage de la statue de Mongi Bali ;
- Installation du système de filtration et d'animation de la fontaine ;
- Revêtement du bassin de la fontaine en pâte de verre et marbre ;
- Mise en place de gardes-corps autour de la fontaine ainsi que de la clôture périphérique ;
- Pose de plots le long des allées ;
- Installation de nouveaux bancs autour de la place.





Projet de réhabilitation de la Place Barcelone à Tunis

Située au cœur du centre-ville de Tunis, à proximité immédiate de la gare centrale et de plusieurs axes structurants, la Place Barcelone constitue un carrefour majeur pour les habitants, les visiteurs et les usagers des transports publics. La place Barcelone couvre une superficie de 9200 mètres carrés. Malgré son importance stratégique, l'espace souffrait d'un déficit d'entretien, d'une forte congestion et d'une image générale peu valorisante.

Le projet de réhabilitation vise à faire de la Place Barcelone un espace public moderne, agréable et ouvert, reflétant l'identité tunisienne tout en intégrant des aménagements contemporains. Cette initiative ambitionne de dynamiser le centre-ville, d'améliorer le confort des usagers et de renforcer l'attractivité de la zone pour les habitants, les commerçants et les touristes.

Le projet de rénovation de la place Barcelone a permis la restauration complète de la place incluant de nouveaux aménagements paysagers, la mise en place d'un éclairage moderne et durable, ainsi que la rénovation du grand bassin dans sa forme originale, enrichi d'améliorations techniques destinées à assurer sa longévité. Il a donné lieu à un espace public fonctionnel, accessible et harmonieux, conciliant identité locale et modernité. En plus du financement,

la banque a assuré le pilotage et le suivi des travaux, en dédiant une équipe d'experts qui a travaillé en étroite collaboration avec le Génie Militaire.

Les interventions menées dans le cadre du projet ont porté sur :

- L'aménagement complet de la place, incluant la rénovation intégrale de la fontaine centrale et l'installation de deux nouvelles fontaines latérales ;
- La réalisation d'un aménagement paysager renforcé, avec la plantation de grands sujets ;
- L'installation d'un réseau d'arrosage semi-automatique pour optimiser la gestion des espaces verts ;
- L'aménagement complet du tunnel reliant la station des trains ;
- L'installation des équipements de filtration et d'animation des trois fontaines ;
- La mise en place d'un nouvel éclairage public moderne ;
- Le revêtement des bassins en pâte de verre et marbre ;
- Le revêtement des allées en granit ;
- La restauration de la fresque murale existante, élément artistique emblématique de la place.





La Fondation BIAT pour la jeunesse

Créée en mars 2014, la Fondation BIAT accompagne la jeunesse tunisienne afin de réduire les inégalités sociales, de soutenir la création et la diversité culturelle et la promotion de l'entrepreneuriat chez les jeunes à travers trois axes principaux : l'éducation, la culture et l'entrepreneuriat. La Fondation BIAT est une traduction concrète et pérenne de l'engagement citoyen et de la démarche de responsabilité sociétale de la BIAT. Elle a réussi à s'imposer depuis 2014 en tant qu'acteur incontournable pour la promotion de la jeunesse à travers l'excellence, la citoyenneté et l'ouverture culturelle.

Plusieurs projets ont été menés au sein de la Fondation BIAT dans le domaine de la culture avec pour objectif de soutenir la formation et la professionnalisation des acteurs culturels dans des disciplines diverses et participer à la mise en valeur du patrimoine culturel tunisien.

La Fondation BIAT est également active dans le domaine de l'éducation pour accompagner les jeunes à travers des programmes favorisant l'égalité des chances, la prévention de l'abandon scolaire, la promotion des valeurs d'excellence et le développement de la créativité.

En une dizaine d'années, plus de 90 000 bénéficiaires ont pu profiter directement des projets de la Fondation BIAT à travers des actions directes en faveur de jeunes pour essayer de les armer de compétences, d'ouverture culturelle, d'un esprit entrepreneurial et pour les accompagner dans l'excellence et la citoyenneté.

Depuis sa création, la Fondation c'est plus de 90 000 bénéficiaires, 20 projets, 40 partenaires sur tout le territoire tunisien.

En 2025, la Fondation BIAT a poursuivi le déploiement de ses projets en faveur du développement durable et inclusif. Ses engagements couvrent des domaines essentiels tels que l'éducation, la culture et la préservation du patrimoine.

Promotion de l'excellence dans l'éducation

Programme « Génération Leaders » en faveur des bacheliers brillants

Initiée en 2014, la Fondation BIAT a poursuivi la mise en œuvre du programme « Génération Leaders » inscrit dans sa vision de long terme en faveur de l'excellence académique.

Destiné aux bacheliers brillants, ce programme vise à accompagner les jeunes bénéficiaires en leur offrant un accès privilégié à des formations à fort potentiel, leur permettant ainsi de déployer pleinement leurs compétences et de réussir leur parcours académique et professionnel.

En 2025, la Fondation a poursuivi la mise en œuvre du programme, avec la sélection de la 7ème promotion composée de plus de 20 nouveaux bénéficiaires. La sélection s'est effectuée via une plateforme dédiée et un passage devant le jury de la Fondation BIAT, sur la base des résultats académiques et de l'implication sociale des candidats.

Le programme dispense des formations et ateliers de développement des compétences en soft skills qui couvrent les domaines de la communication, le leadership, la prise de parole en public, la gestion du stress et des émotions, le théâtre, la création photographique...

Ces compétences permettent aux jeunes de mieux s'adapter aux exigences du marché du travail et de renforcer leur employabilité.

À ce jour, plus de 220 bacheliers ont bénéficié du programme et 7 promotions ont suivi ce cursus.;



Découverte du monde culturel

La Fondation BIAT soutient activement l'ouverture culturelle et artistique des jeunes Tunisiens. Elle organise des événements thématiques visant à encourager l'ouverture culturelle et le partage d'expériences : visites de galeries d'art, participation à des événements littéraires et culturels, rencontres avec des professionnels ainsi qu'avec les anciens bénéficiaires du programme.

A ce jour, plusieurs sorties culturelles ont été réalisées : parc naturel d'Ichkel, sites archéologiques

de Kelibia, Kerkouane et El Haouaria, visite de la médina de Tunis...

Une sortie au profit de la communauté du programme «Génération Leaders» a été réalisée à la TGM Gallery à La Marsa, afin de visiter l'exposition collective «Horizon élargi». Cette exposition réunit plusieurs artistes dont les œuvres, à la fois puissantes et singulières, établissent un dialogue entre abstraction et figuration, matière et lumière. Accompagnés de l'artiste photographe et architecte Mehdi Ben Temessek, ils ont pu découvrir les techniques et les visions créatives des artistes, offrant ainsi un éclairage précieux sur l'intention de chaque œuvre.



Valorisation du patrimoine immatériel

Projet « La Tunisie à Table »

La Fondation BIAT a poursuivi son engagement en faveur de la valorisation du patrimoine immatériel tunisien, en cohérence avec les objectifs de la BIAT et ce, à travers le projet « La Tunisie à Table ».

Ce projet consiste en l'élaboration d'une série de livres d'art culinaire visant à témoigner de la richesse du patrimoine immatériel tunisien, à préserver sa mémoire et à transmettre les savoir-faire liés aux traditions culinaires.

Après la parution des deux premiers tomes - « La Table du Nord » lancé en 2023, puis « La Table de la Côte » en 2024, le projet se poursuit en 2025 avec la parution du troisième tome, « La Table du Sud » une immersion dans le patrimoine culinaire et culturel des régions du Sud, leurs savoir-faire, leurs traditions et les histoires humaines qui les composent.

Au-delà d'un simple inventaire gastronomique, cette collection contribue à la préservation de l'héritage culinaire tunisien, révèle l'authenticité des territoires et raconte l'histoire du pays à travers ses générations.

